L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1296 - VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

MOISSON 2015



* sous réserve d'acceptation du dossier

PROFITEZ DU FINANCEMENT
5 CAMPAGNES À 0%*
Jusqu'au 30/11/2014

JOHN DEERE — SV-PRO

Monéteau - Malay - Grandchamp - Chatillon

Tradition préservée, innovation soutenue



L'agroalimentaire joue sur toute la gamme...

Côté tradition, les 7 fromages de Champagne et Sud Bourgogne misent sur les valeurs sûres et jouent la complémentarité avec des pains tout aussi typés qui exaltent leur caractère et résistent à toutes les modes... Côté modernité, le dernier Salon international de l'Alimentation (Sial) vient de révéler les nouveaux produits et les nouvelles tendances de consommation qui s'inviteront bientôt dans nos caddies. Les industriels rivalisent d'imagination pour proposer ces nouveaux produits «tendance»: tendance «verte», tendance «santé», tendance anti-gaspi, tendance éco-économe... du prêt à consommer, au faux «fait maison», le consommateur n'aura que l'embarras du choix. (pages 3 et 15)

Côte d'Or

› Ferme Côte d'Or

De belles images agricoles



Nièvre

› Cercy-la-Tour

Moins d'animaux, mais…



Yonne

› Foire Saint-Martin à Auxerre

L'espace agricole plébiscité





TALON
CO-PRODUITS
A VOTRE SERVICE

> Corn gluten,
> Farine de maïs,
> Pulpe de betteraves déshy. et surpressée
> Pommes de terre entières
> Drêches de blé, tourteaux

Christian TALON
03 80 95 38 37
06 50 70 12 12

NOUVEAUTÉ MASH 18/40 et 45
TOUS DÉSHYDRATÉS

▸Sommaire

Côte d'Or

04 • Tuberculose bovine: Un dossier en béton armé
05 • Pointage: Par ici, Paris
06 • Ferme Côte d'Or: De belles images agricoles
07 • APPV21: Le taux de protéines dans le viseur

Nièvre

08 • Cercy-la-Tour: Moins d'animaux, mais des très beaux
09 • Assises nationales des ruralités: P. Joly demande une loi d'orientation sur les territoires ruraux
10 • Élections MSA 2015: L'enjeu de la participation, condition du maintien du régime agricole ?

Yonne

11 • Innov'Action: Après-midi colza à Egriselles-le-Bocage
12 • Foire Saint-Martin à Auxerre: L'espace agricole plébiscité par les visiteurs
14 • Concours des vins de l'Auxerrois: 53 médailles

Bourgogne et ailleurs

15 • Livret des Fromages: Du pain, du fromage... A table !
16 • Agroalimentaire: L'innovation est dans nos assiettes

Filières

17 • Élevage: Diminuer la proportion de petits agneaux
18 • Cultures: Six réunions pour faire les bons choix
19 • Viticulture: Demain, tous vignerons «geeks» ?

Dossier

20 • Dossier spécial moissonneuses batteuses

Infos Services

23 • Firmes & machinisme
24 • Petites annonces
26 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Terres de Bourgogne donne la parole aux «jeunes» chaque semaine

Ils sont l'avenir de l'agriculture

Ils s'appellent Fanny, Estelle, Gaëlle, Yannick, Nicolas, Florian... Pour principal bagage, ils ont leur jeunesse, un regard neuf sur la profession qu'ils embrassent et des rêves qu'ils soutiennent par l'innovation, l'engagement, l'action. Jeunes femmes ou jeunes hommes, ils partagent une même passion pour un métier choisi et non subi, un même enthousiasme porteur d'avenir et un même dynamisme gage de réussite. Car ils sont bien l'avenir de l'agriculture, d'une agriculture qui regarde de temps en temps dans le rétroviseur, mais se concentre avant tout sur la ligne de l'horizon, la route à venir... Une agriculture qui anticipe les obstacles, négocie les virages, garde les yeux bien ouverts sur un paysage qui change rapidement...


Paroles de Jeune Agriculteur
Retour sur l'exploitation familiale

C'est pour toutes ces raisons et pour contribuer modestement à porter leur parole, à communiquer leur enthousiasme et à relayer leurs attentes, que nous nous engageons dès ce numéro du 14 novembre à faire paraître chaque semaine « Paroles de Jeune agriculteur », une page pour mieux comprendre un parcours, un choix de vie, une passion assumée... dans un autre département, sur une autre terre, avec d'autres contraintes... a la fois si proche et si différent, chaque témoignage contribue à tisser les fils des réalités en mouvement du grand tissu agricole français. Découvrez-les et retrouvez-les chaque semaine en avant dernière page de votre hebdomadaire.

TERRES DE BOURGOGNE

▸PRI info

Côte d'Or Devenir agriculteur/agricultrice : comment faire ?

Un projet d'installation ? Vous souhaitez vous installer en bénéficiant des aides de l'État ? Anticiper les différentes démarches à l'installation ? Contactez dès maintenant le Point Info Installation (PII). Des conseillers pourront vous aider à réfléchir sur votre projet et vous indiquez les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Ils vous informeront et vous accompagneront dans les démarches à réaliser et vous orienteront vers les personnes ressources (accueil financé par l'État et le Fonds Social Européen). Contactez Maëlle Sureau du Point Info Installation au 03 80 68 67 72.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ?
Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 14 au 23 novembre

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 €/min
www.agate-france.com

Vendredi 14 Novembre



Perturbé
Les conditions météorologiques seront perturbées sur le département avec de fréquents passages pluvieux.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Sidoine
Soleil : 07:50 - 17:12
Lune : N.C. - 13:26

Samedi 15 Novembre

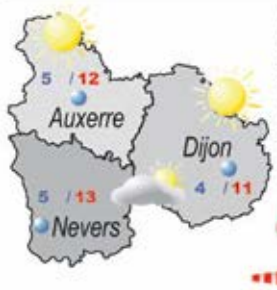


Mitigé
Nous retrouverons un temps variable sur le département avec une alternance entre champs nuageux et périodes de soleil.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Sud-Est 10 km/h

St Albert
Soleil : 07:51 - 17:11
Lune : 00:20 - 13:53

Dimanche 16 Novembre



Ensoleillé
C'est un temps agréable et bien ensoleillé qui concernera le département. Quelques nuages s'inviteront par moment, mais ils ne gâcheront pas l'impression de beau temps.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

Ste Marguerite
Soleil : 07:53 - 17:10
Lune : 01:19 - 14:19

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 au Mercredi 19 Novembre :

bruine / averses / nuageux

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 7 à 9 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Jeudi 20 au Dimanche 23 Novembre :

nuageux / pluie faible / averses / averses

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

clin d'œil



Du « champ à l'assiette » : réunir toute la chaîne alimentaire

L'événement est unique en France. L'Open agrifood réunira tous les acteurs économiques de la chaine alimentaire (semenciers, producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs et consommateurs). Orléans en sera le lieu pour échanger et débattre durant deux jours en Novembre sur les grands enjeux concernant tous les acteurs du « champ à l'assiette ». Le secteur alimentaire, pour rester compétitif au niveau mondial et pour répondre aux attentes des consommateurs est en train d'opérer une profonde mutation dans laquelle la recherche,la formation et l'innovation joueront un rôle décisif. L'innovation, en agriculture a l'originalité d'être double : elle est à la fois le fruit d'agriculteurs pionniers qui conduisent des expérimentations de leur propre initiative et le résultat des travaux conduits par les grands instituts de recherche. La RSE (responsabilité Sociale et Environnementale) est le prisme qui permettra de progresser collectivement en ayant l'obligation d'analyser chaque question sur les plans sociétal, environnemental et économique. Elle impose aussi à chacun de prendre du recul par rapport à ses propres convictions et de s'ouvrir au point de vue de l'autre. Voilà le défi… pour se retrouver une fois par an et tenter définir le modèle alimentaire de demain et d'initier la troisième révolution agricole et alimentaire.

ILS CRÉENT L'ÉVÉNEMENT…

Les porteurs du projet



Xavier Beulin
Président d'Open agrifood

Xavier Beulin : « Il n'existe nulle part au monde de Forum, de lieu, réunissant tous les acteurs économiques du champ à l'assiette, où il leur soit donné l'opportunité de se rencontrer, d'échanger et de débattre sur des sujets qui les concernent.
Chacun le sait désormais, parmi les grands enjeux des prochaines décennies, le défi alimentaire mondial sera le plus stratégique. Dérèglements climatiques, démographie, disponibilité du foncier agricole, accès à l'eau, aux ressources naturelles, à l'énergie, investissements dans les moyens de production et de stockage, gaspillage alimentaire, innovation et recherche, sont autant de problématiques qu'il nous faut traiter si nous voulons que le modèle alimentaire français reste une référence pour l'ensemble de la planète. Si j'ai voulu créer ce Forum, c'est parce que je suis convaincu que nous n'atteindrons cet objectif qu'en partageant la responsabilité de nourrir le monde, entre tous les maillons de la chaine alimentaire, en dépassant les clivages et les oppositions primaires entre agriculture traditionnelle et bio, entre circuits longs et circuits courts, entre céréaliers et éleveurs et en misant sur l'innovation et la recherche au service d'une agriculture moderne et d'une industrie de transformation compétitive. C'est un rendez-vous tel que celui que nous organisons qui permettra à tous de tendre vers l'excellence par une responsabilité partagée ! »



Emmanuel Vasseneix
Président de LSDH
Vice-président d'Open agrifood

Emmanuel Vasseneix : « L'industrie agroalimentaire, bien qu'elle demeure un fleuron de notre économie, subit aujourd'hui un changement profond induit par de nouvelles attentes des consommateurs : l'équilibre nutritionnel, la santé, la naturalité et le développement responsable sont devenus des facteurs de choix prépondérants chez un consommateur en proie à une peur de l'invisible de plus en plus marquée et une défiance grandissante. Cela dans un contexte difficile : législation de plus en plus contraignante, critiques de toute part, concentration de nos concurrents, de nos fournisseurs et de nos clients... Nous nous devons de prendre ces enjeux comme de réelles opportunités, en développant des entreprises pérennes, innovantes, audacieuses, respectueuses des Hommes et de l'environnement. Si nous voulons continuer à exister avec un modèle social et économique digne, nous devons miser sur une vraie différenciation technique, technologique et humaine, en nous appuyant sur la recherche, l'innovation et les sciences. Il nous faut passer de la défiance à la coresponsabilité en rapprochant sous un même toit le monde de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la distribution, les organisations de consommateurs, les politiques et l'administration ainsi que le monde de la science et des chercheurs. C'est là tout l'intérêt de l'Open agrifood : cet événement rare, d'envergure internationale va nous permettre d'initier ensemble la troisième révolution agricole et alimentaire, au service de l'Homme et de l'environnement ! »



Michel Griffon
Président de l'Association internationale pour une Agriculture Ecologiquement Intensive (AEI)
Président du Comité Scientifique de l'Open agrifood

Agronome, économiste, Michel Griffon a fait des recherches et des expertises dans le domaine du développement économique et social, du développement durable, des politiques agricoles et des politiques de recherche, dans une vingtaine de pays de différents continents. Il a particulièrement travaillé sur la prospective agricole mondiale et sur les alternatives à l'agriculture conventionnelle, afin de faire face aux besoins alimentaires et de réduire les dommages environnementaux. Il a été Directeur scientifique du CIRAD et Président du Conseil scientifique du Fonds Français pour l'environnement mondial puis Directeur général adjoint de l'Agence Nationale de la Recherche. Il préside l'Association internationale pour une Agriculture Ecologiquement Intensive. Il est l'auteur de différents livres parmi lesquels: Nourrir la Planète, l'Homme Viable, Pour un Monde Viable, Qu'est-ce qu'une agriculture écologiquement intensive.



Philippe Vasseur
Président du World Forum Lille

Président du Comité d'éthique de l'Open agrifood
Philippe Vasseur « Recherche de Sens pour l'Economie RSE : le sigle devient de plus en plus une référence. Mais à quoi correspondent précisément ces trois lettres? La réponse la plus courante (et la plus conforme à l'origine du sigle) est : Responsabilité Sociale de l'Entreprise. Cependant, pour bien marquer que la dimension sociale ne peut s'arrêter à des considérations internes à l'entreprise, certains préfèrent évoquer une responsabilité « sociétale ». D'autres, souhaitant indiquer clairement tout ce que recouvre le champ d'action pour un développement durable préfèrent que la troisième lettre du sigle désigne la préoccupation environnementale.
Responsabilité Sociale de l'Entreprise ? Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ? Responsabilité Sociale et Environnementale ? Après tout, peu importe. Quelle qu'en soit la déclinaison, le sigle correspond à la nécessité de prendre mieux en compte les personnes et la planète dans toute activité économique.
Cet impératif ne se réduit évidemment pas aux acteurs de la production de biens ou de services. Mais la référence première à la Responsabilité (mot ici intangible) renvoie sans ambiguïté à l'engagement volontaire des entreprises pour intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans leur stratégie et dans leur fonctionnement quotidien. »

Orléans, capitale de la 3e révolution agricole et l'alimentaire

Orléans cœur agricole d'Europe , carrefour entre les grandes régions s'est imposée pour organiser cet événement d'envergure internationale et montre une volonté de décentralisation. La ville entière sera investie par l'Open agrifood qui se déroulera le jeudi 20 et le vendredi 21 Novembre. Cet événement sera relayé dans d'autres villes agricoles régionales grâce à la visioconférence .



Le chiffre

10 000

Afin de construire un événement en cohérence avec ses objectifs, de nombreux acteurs du monde agricole et alimentaire ont été interrogés sur leurs attentes et sur les sujets qu'ils souhaiteraient voir traités prioritairement par l'intermédiaire d'une enquête via internet. 10 000 personnes ont été contactées permettant de définir les thématiques annuelles.

Le mot :

Thème

C'est au total plus de 40 thèmes qui ont été retenus à travers deux plénières, neuf colloques, trente-un ateliers. Une radiographie très complète de la chaîne du « champ à l'assiette » . Pour tous renseignements pour participer à l'Open agri food : www.openagrifood-orleans.org ou sur le site www.fnsea.fr.

Open agrifood Orléans appelle à passer à l'action ! Révélation du programme.

Un programme riche et intense dédié aux acteurs économiques du champ à l'assiette pour répondre aux enjeux agricoles et alimentaires de demain.
Open agrifood Orléans invite les responsables et collaborateurs d'entreprises et d'exploitations agricoles, les réseaux et experts de la RSE, les syndicalistes, les ONG, les élus des collectivités et les étudiants à passer à l'action pour co-constuire un modèle agricole et alimentaire capable de répondre aux enjeux de demain. « Se connaître », « échanger », « se comprendre » et « collaborer » sont ainsi les maîtres mots de cet événement inédit. Des conférences plénières aux colloques, des déjeuners thématiques aux ateliers collaboratifs, sans oublier le programme jeunes ainsi que l'agora de l'innovation, un programme riche et concret attend les participants les 20 et 21 novembre 2014, à Orléans.

De nombreuses sommités internationales présentes
En s'appuyant sur l'expérience du World Forum Lille, rendez-vous incontournable en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, Open agrifood Orléans offrira deux grandes plénières. Pour chacune d'elles, des sommités internationales de référence, représentatives de toute la chaîne agroalimentaire, apporteront leur vision du modèle alimentaire de demain et de la manière dont les acteurs économiques peuvent l'influencer. Ainsi parmi les intervenants de la plénière d'ouverture, les participants retrouveront Franck Riboud, Président Directeur Général de DANONE et Takao Furuno, Fondateur de Duck Rice (Japon), tous deux fortement engagés dans une démarche RSE. La plénière de fermeture, comptera quant à elle parmi ses intervenants Erik Orsenna, écrivain et Tristram Stuart, lauréat du prix international de l'environnement pour sa lutte contre le gaspillage alimentaire.
Au total une vingtaine d'intervenants français ou internationaux, se répartiront également dans les 9 colloques proposés. Ainsi Christophe Bonduelle, Président Directeur Général de Bonduelle, interviendra dans le colloque « les clés du succès de l'agroalimentaire français à l'international » ou encore Serge Papin, Président de Système U prendra, quant à lui, la parole dans le colloque « Le vrai prix de l'alimentation ».

Des ateliers animés par des experts
Les 31 ateliers, véritables groupes de travail dont le principal objectif est de mettre en place des plans d'actions, seront dirigés par un animateur professionnel, expert de l'agriculture, de l'alimentation et de la distribution ou expert de la Responsabilité Sociale et Environnementale. Ainsi de nombreux cabinets contribueront à l'animation de ces ateliers tels que Utopie, BeCitizen, Sopexa ou bien encore Synergence.
Vous pouvez dès à présent vous inscrire en ligne ou consulter le programme d'Open agrifood Orléans sur le site
www.openagrifood-orleans.org

▸ Agenda

19-20/11 La Chambre d'agriculture au concours de Semur-en-Auxois

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or sera présente au Concours charolais de Semur-en-Auxois les 19 et 20 novembre prochains, afin de mieux faire connaître ses outils de gestion de l'exploitation. A cette occasion, des promotions exceptionnelles seront accordées, uniquement sur ces 2 jours, sur les outils Mes P@rcelles, Boviclic et Ovitel. Plus de renseignement sur le stand.

21/11 à Quétigny: Les Mycorhizes: partenaires durables de votre capital sol

L'APAD Centre Est propose vendredi 21 novembre au lycée agricole de Quetigny une conférence-débat du Professeur Daniel Wipf, de l'Université de Bourgogne, sur les mécanismes et la gestion de la symbiose mycorhizienne dans les agro-écosystèmes. La raréfaction des matières fertilisantes comme le phosphore et le potassium n'est pas inéluctable. Ces éléments sont naturellement présents dans les sols mais rarement disponibles. Comment libérer ces nutriments présents en masse dans nos sols ? Comment les rendre assimilables ? Autrement dit : Comment dynamiser la vie du sol ? Déroulement de la journée : 10h : Accueil café 10h30-12h: Assemblée Générale 12 h : Repas 13h30 : Accueil 14-18h : Conférence. Tarifs : Adhérents ou futurs adhérents APAD Centre Est: -15 € de frais de repas du midi. Non adhérents : 30 € pour la conférence seule, 45 € repas du midi + conférence. Les places pour le repas étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire rapidement si vous souhaitez prendre le repas sur place. Renseignements : Bernard Darosey - 06 10 21 26 28. Lieu de la conférence : EPLEFPA de Quétigny.

Du 17 au 21/11 et du 24 au 28/11 Instants santé pour le canton de Beaune

Les Instants santé de la MSA se dérouleront du 17 au 21 novembre et du 24 au 28 novembre à l'agence de Levernois.

Tuberculose bovine

Un dossier en béton armé

Une démarche de la profession, accompagnée techniquement par l'administration, va permettre de diminuer de 25% le nombre d'animaux abattus dans le département.

«*C'est une première en France. Grâce à l'implication de tous, les seuils d'interféron ont été relevés. Moins de monde sera embêté cette année avec la tuberculose bovine*» se réjouit Pascal Martens, le président du GDS. De 467 lors de la dernière prophylaxie, les abattages diagnostiques ne devraient pas dépasser la barre des 350 cette fois-ci. «*Si l'on se fixe sur les chiffres de l'an passé, la diminution du nombre de cheptels bloqués devrait tourner aux alentours de 20%, cela va faire du bien au département*» poursuit Pascal Martens. Le Côte d'orien fait référence au «*trop grand nombre d'animaux condamnés pour rien*» alors que «*seuls 10 d'entre eux étaient réellement positifs l'an passé*». En mai dernier, un dossier a été envoyé à l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Ce dernier était appuyé d'un point de vue technique par la Cirev (Cellule inter-régionale d'épidémiologie vétérinaire), la DDPP, le laboratoire département, Étienne Petit (FRGDS) et le Groupement technique vétérinaire. «*Il y avait une forte volonté professionnelle de ne pas baisser les bras et de faire remonter les seuils. La situation ne nous convenait pas du tout. Une réponse positive est finalement arrivée en septembre avec grande satisfaction. Les nouveaux seuils sont applicables dès aujourd'hui, alors que la prophylaxie a déjà débuté dans plusieurs cheptels*» enchaîne Pascal Martens, qui n'oublie pas d'intégrer les éleveurs et les vétérinaires dans la partie des «*remerciements*» : «*Les premiers qui ont fait le travail, ce sont bien sûr les éleveurs. Ils ont gardé leurs animaux durant quarante-deux jours lors des blocages. Des tests scientifiques ont été réalisés durant ces périodes. Ils sont eux-aussi à saluer, tout comme les vétérinaires pour leurs différentes analyses. C'est un travail collectif qui part de la base et qui porte ses fruits. Le «21» a, en quelque sorte, fait avancer la science. La Côte d'Or est d'ailleurs le seul département français où la situation s'améliore dans le dossier de la tuberculose bovine*».

Une avancée certaine

Pascal Martens ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : «*il serait bien de tomber entre 5 et 8 foyers cette année pour confirmer les progrès des dernières prophylaxies*». Le «*combat*» est pourtant loin d'être gagné selon lui : «*Certes, la baisse du nombre de cas est encourageante. Certes, la hausse des seuils d'interféron est un acquis indéniable. Mais tout n'est malheureusement pas réglé. Les Politiques que j'ai rencontrés ces derniers mois avaient l'air de penser l'inverse. Pour moi, nous ne sommes qu'au milieu du gué*». Le président du GDS enchaîne rapidement sur le sujet des blaireaux : «*c'est l'éternel problème... Tant qu'il y aura des animaux contaminés, la tuberculose continuera de sévir. Les blaireaux sont clairement responsables, pour ne citer qu'eux, des problèmes de résurgences*». Une exploitation ayant été déclarée foyer positif à quatre reprises est notamment citée : «*une cinquième fois serait inadmissible. Il faut tout mettre en oeuvre pour ne pas en arriver là*» lance Pascal Martens, qui propose des définir des zones «*noires*» dans lesquelles l'éradication du blaireau serait à prévoir : «*des frappes chirurgicales aux endroits que l'on sait très infectés sont nécessaires. C'est notre seule chance de salut. Tous les moyens seront bons pour arriver à l'extermination des blaireaux dans ces zones à risques. Indirectement, on sauvera également l'espèce du blaireau puisque l'on n'éliminera que les animaux atteints de tuberculose !*»


Pascal Martens salue un travail collectif parti de la «*base*».

AURÉLIEN GENEST

▸ Zoom

Le GDS organise, jusqu'au 5 décembre, une série de 23 réunions cantonales dans le département, en amont de son assemblée générale qui se tiendra fin janvier-début février à Sombernon. Le directeur de la DGAL sera notamment invité. L'actualité du GDS, c'est aussi une visite vendredi dernier du Cniel, le *Centre national interprofessionnel de l'économie laitière*. «*Cette délégation, reçue à la Draaf, s'est rendue au laboratoire départemental pour voir le travail réalisé lors des abattages diagnostiques. Le protocole est fiable et nous avions à coeur de leur montrer* afin d'éviter certains blocages de produits laitiers, comme cela avait déjà été le cas dans le passé» commente Pascal Martens.

Mirebeau-sur-Bèze

Le lavage collectif est en route

Dix-sept exploitations du canton disposent d'un dispositif inédit pour nettoyer leurs pulvérisateurs.

Ce n'est pas loin d'être une première en France. Une association d'agriculteurs s'est créée pour monter un projet de lavage collectif de pulvérisateurs. «*Cela se fait couramment en viticulture, mais avec un matériel plus petit et une plus importante concentration d'exploitations*» fait remarquer Daniel Bollotte, président de l'aire de lavage du Mirebellois. «*En grandes cultures, ce type de dispositif est assez rare, surtout quand les agriculteurs se regroupent en association*» poursuit l'exploitant de Mirebeau-sur-Bèze, à l'origine des premières réflexions datant de 2008. L'installation, inaugurée la semaine dernière, s'étend sur un terrain de 2 700m^2 à la sortie de Mirebeau, direction Bèze. «*Avec l'achat du terrain, elle a coûté 391 000 euros, subventionnés à 40% par l'Agence de l'eau et autant par le Feader. Les 20% restants sont payés par les exploitants eux-mêmes, avec un emprunt sur neuf ans*» précise Daniel Bollotte. Le Côte d'orien informe qu'une aire de lavage individuelle représente à elle seule un coût de 40 000 € hors taxes. L'autre avantage de cette aire collective est environnemental : «*nous avons un système de vannes pneumatiques. Les effluents sont stockés dans une citerne de 35m^3 et aspergés ensuite par le Phytobac. Toujours pour cette même notion d'eau, nous n'utilisons pas la réserve de la commune puisque nous disposons d'un puits*». Les dix-sept exploitations adhérentes possèdent chacune un badge d'entrée. Leur venue et différentes opérations sont à chaque fois enregistrées. Les coûts de fonctionnement sont de 10 euros pour un lavage et de 2 euros par mètre cube d'eau prélevé. L'adhésion à l'association reste ouverte aux autres agriculteurs du canton, sondés en 2009 pour rejoindre le projet. Le coût s'élève à 600 euros annuels afin de couvrir les frais administratifs, les facture d'EDF sans oublier l'assurance.


Daniel Bollotte, président de l'association, évoque la toute nouvelle installation agricole.

AURÉLIEN GENEST

Pointage

Par ici, Paris

Deux étudiants ont obtenu leur qualification pour la finale nationale de jugement de bétail.



Quentin Lhomme (Hauteville-lès-Dijon), Carole Vanoost (Créancey) et Clémentine Macherrey (Fontainebleau), les trois vainqueurs.

Le réseau des Jeunes agriculteurs organisait sa traditionnelle finale départementale de jugement de bétail, vendredi 7 novembre à la ferme Côte d'Or dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon. Onze étudiants, tous du Legta La Barotte-Haute Côte d'Or, étaient de la partie. L'exercice consistait à détecter les qualités des animaux, compétence essentielle dans le travail quotidien des éleveurs. La seule race de la Simmental Française était concernée, rappelait Éric Demouron, professeur à la Barotte : «*Le jugement de bétail en charolais se déroulera le 20 novembre dans le cadre du concours de reproducteurs de Semur-en-Auxois. Pour les ovins, les équins et les races Prim'Holstein et Brune, le rendez-vous est fixé le 8 janvier au sein de notre établissement*». Les trois lauréats de cette première étape se nomment, dans l'ordre, Quentin Lhomme (16 ans, Hauteville-lès-Dijon), Clémentine Macherrey (17 ans, Fontainebleau, Seine-et-Marne) et Carole Vanoost (17 ans, Créancey). Ces trois étudiants ont obtenu les résultats les plus proches de ceux du technicien Simmental France Samuel Bouhin. Seules deux places étant qualificatives pour la finale à Paris, Carole Vanoost ne sera pas du voyage au prochain salon international de l'agriculture. Ses deux camarades tenteront de faire aussi bien que Muskan Guichard, élève de La Barotte ayant décroché la deuxième place du concours national en début d'année, dans cette même race Simmental Française. Les élèves participant à cette épreuve ont été félicités par JA21 et ses principaux partenaires Groupama, le Conseil Général, le Crédit agricole et Dijon Céréales.



Tous les participants venaient de Châtillon-sur-Seine.

AURÉLIEN GENEST

Concours bovins

Semur-en-Auxois sonne le charolais

Le grand regroupement de reproducteurs se tiendra mercredi 19 et jeudi 20 novembre.

Le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois organise son grand concours charolais la semaine prochaine. Une quarantaine d'éleveurs sont inscrits, pour un total de 220 animaux. «*En nombre de bêtes, c'est une légère baisse, de l'ordre d'une quinzaine de bovins, mais on ne peut pas faire autrement par rapport à la conjoncture particulièrement difficile*» commente le président Jean-Luc Baudot.

Le Côte d'orien s'attend malgré tout à une belle édition : «*j'espère que l'ambiance sera là malgré les difficultés du quotidien. Notre organisation se le doit : il y a beaucoup de personnes et d'organismes qui soutiennent notre concours au fil des années. Les rencontres avec le grand public sont nombreuses et je ne me fais pas de soucis*». D'un point de vue commercial, Jean-Luc Baudot souhaiterait atteindre la même barre des vingt transactions enregistrée l'an passé : «*c'est possible. Comme tous les ans, notre concours s'échelonne sur deux jours en plein milieu de la semaine. Nous ne sommes en concurrence avec personne*».
Ce concours sera également le lieu de la finale départementale de jugement de bétail.

Plusieurs établissements scolaires seront représentés jeudi matin : deux élèves se qualifieront pour la finale nationale -catégorie charolaise- qui se déroulera dans le cadre du prochain salon international de l'agriculture à Paris.

AURÉLIEN GENEST



Jean-Luc Baudot, qui recevait ici des jeunes de la MFR sur son exploitation, présente l'évènement.







Ferme Côte d'Or

De belles images agricoles

La grande opération de communication du Conseil général et de la Chambre d'agriculture s'est déroulée du 7 au 10 novembre à Dijon.



«*Pas de gastronomie sans agriculture*» : pour Vincent Lavier, la présence de la Ferme Côte d'Or à la foire dijonnaise est essentielle. Le président de la Chambre d'agriculture a salué le soutien du Conseil général pour l'organisation de cette belle vitrine agricole : «*nos agriculteurs produisent de la qualité, que ce soit en filières animales, végétales sans oublier la viticulture. Nous sommes fiers de nos produits et notre présence ici est légitime. Si notre territoire est réputé pour sa gastronomie, c'est bien entendu grâce à son agriculture*».

Cette septième édition a mis l'accent sur les produits laitiers et leur filière.
«*Ce secteur connaît lui aussi des difficultés en ce moment et lui consacrer une place de choix était une façon à nous de lui rendre hommage*» commentait Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil général, tout heureux de voir de nombreux scolaires faire connaissance avec la très grande diversité des produits laitiers et apprendre le fonctionnement d'une salle de traite. François Sauvadet, président du Conseil général, focalisait lui aussi son propos sur cette production réunissant 300 producteurs dans le département: «*De part ce nombre, elle n'est pas du tout anecdotique ! Nous avons la chance d'avoir une industrie laitière vivante, avec des produits ayant parfois une réputation mondiale. Le Conseil général de la Côte d'Or réaffirme ici son attachement et son soutien à la diversité de toutes les productions du département. C'est une grande fierté*».

Aurélien Genest



▲ Émeric Loosli, éleveur à Chazeuil dans le canton de Selongey, et l'un de ses veaux bruns.

◀ Quatrième participation consécutive pour Sylvie Renon, du canton de Précy-sous-Thil, motivée à l'idée de faire la promotion de la race charolaise.

▼ Le stand de l'École en herbe, plein de jeux et de divertissements pour les plus jeunes.





Quatre élèves de BTS du Lycée de Quetigny proposaient la découverte des auxiliaires de cultures à l'aide de microscopes.



François Juste, éleveur à Beaune, avait amené ses lapins et assurait l'animation du stand avicole, garni de nombreuses poules, canards et poussins.



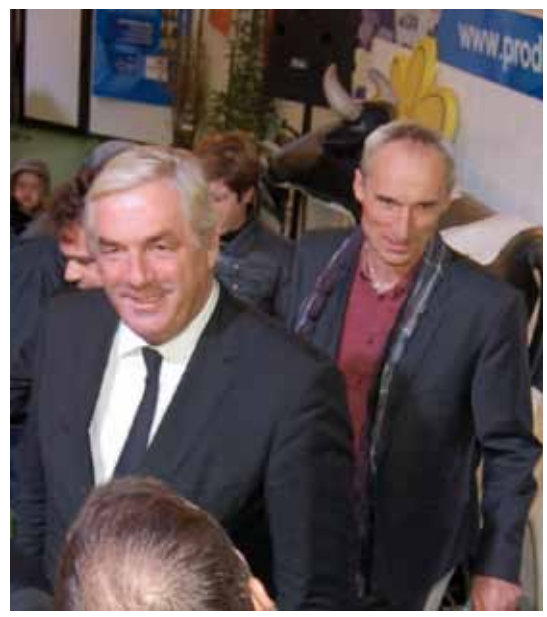
Le stand de la FDSEA, fidèle au rendez-vous dijonnais, a mis une nouvelle fois l'accent sur les métiers de l'agriculture.



De nombreux scolaires ont suivi les animations du secteur laitier avec ici, une salle de traite «virtuelle».



L'Union nationale du cheval Trait auxois était également de la partie.



François Sauvadet et Vincent Lavier, en visite sur l'espace du Cniel.

APPV21

Le taux de protéines dans le viseur

L'Association pour la promotion des productions végétales de Côte d'Or présentait la restitution de son étude BOP vendredi dernier à Dijon.


Les intervenants du 7 novembre à la foire gastronomique..

0,12 points/an : telle est la baisse de la teneur en protéines des blés enregistrée depuis 2004 en Bourgogne. Cette diminution, qui inquiète fortement la profession, a fait l'objet d'une étude de l'APPV21, dans le cadre du projet *«Blé, objectif protéines»* (Bop). En Côte d'Or, une tonne de blé sur deux est destinée à l'exportation, les critères commerciaux sont stricts et toujours plus nombreux. Pour Laurent Vittoz, directeur général adjoint de Cérévia, la baisse du taux de protéines représente un véritable danger : *«La France était autrefois le pays de référence en terme de blés meuniers. Elle s'efface petit à petit devant la concurrence mondiale. Les pays de l'Est, notamment, proposent des taux bien supérieurs. Si l'on reste sur de tels niveaux, cela va se ressentir sur la valorisation du blé et je crains fort que les acheteurs se tournent définitivement vers d'autres pays»*. Philippe Nicot, directeur de Nicot Meunerie, fait part lui aussi de ses inquiétudes : *«Cette baisse n'est pas sans conséquences sur le marché français : une évolution technologique des pratiques en boulangerie nécessite des taux supérieurs à ce qu'il se faisait il y a une quinzaine d'années»*. Le pétrissage, la fermentation et autres opérations de la panification débutent désormais la veille et non plus le jour même vers une heure du matin. Un taux de protéines minimal est requis pour que la pâte *«tienne le coup»* durant la nuit. En clair, les débouchés les plus rémunérateurs ne seront plus accessibles pour les blés de la région si la situation n'évolue pas.

Fertilisation azotée et variétés

La réunion de l'APPV21 du vendredi 7 novembre a mis en avant plusieurs pratiques culturales pouvant servir de leviers. Pour remonter cette teneur en protéines, Claire Cros (APPV21) et Luc Pelcé (Arvalis) se sont attardés sur la fertilisation azotée et le choix des variétés : *«La date des apports et la forme d'azote ont leur importance»* commente Claire Cros, *«des éléments sont à rappeler, nous avons observé que l'apport montaison était effectué avant 2 nœuds sur plus d'un tiers des parcelles. Le dernier apport ne doit pas avoir lieu avant ce stade pour ne pas pénaliser le rendement, le meilleur compromis avec la teneur en protéines se situant à dernière feuille pointante ou étalée. Autre point à ne pas négliger: il faut chercher la pluie au moment de l'apport, quinze millimètres d'eau dans les deux semaines qui suivent l'apport est idéal. Sur l'apport tallage, beaucoup d'agriculteurs apportent systématiquement 50 unités : dans les sols profonds, nous préconisons un report de la dose qui n'est pas utile. Pour les sols superficiels, cette dose peut facilement passer à 40 unités, c'est largement suffisant»*. Le choix de la variété est également un critère de taille. *«Chaque variété doit d'abord être choisie selon ses performances, ses caractéristiques commerciales et l'historique de la parcelle. Mais il existe des variétés à rendements équivalents avec des taux de protéines bien supérieurs»* ajoute Claire Cros. D'autres leviers ont été présentés lors de ce rendez-vous (précédents culturaux, type de travail du sol, date de semis, gestion des pailles). Tous les résultats sont à consulter sur le site internet projetbop.wordpress.com.

La profession unie

Plusieurs représentants de la profession agricole sont intervenus lors de cette réunion. Fabrice Genin, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a insisté sur l'intérêt de former les agriculteurs et de vulgariser certaines pratiques. Gérard Million, directeur d'Artémis, a présenté différents programmes de recherche et plébiscité Farmstar, outil d'aide à la décision très utile pour lutter contre l'hétérogénéité des parcelles. Un responsable de l'Agence de l'eau a rappelé la mauvaise qualité des eaux en France et s'est dit prêt à *«avancer»* avec la profession agricole, en tenant compte de ses objectifs. Jacques De Loisy, président de la commission production végétales de la FDSEA 21 et Didier Lenoir, président de l'APPV21, ont souligné l'enjeu majeur de cette étude et évoqué la création d'un groupe de conseil technique, certainement appelé Ferti'blé, qui fera perdurer ces réflexions devant déboucher sur des améliorations. Les échanges qui ont vu le jour dans le cadre du projet entre les acteurs de la production, de la filière et du territoire doit également être entretenu, *«Il en ira de la pérennisation de nos débouchés et de notre crédibilité vis-à-vis de la société. Le dialogue instauré doit perdurer, cette mission doit se poursuivre»*.

AURÉLIEN GENEST

Foire gastronomique

Une incitation à venir à la campagne

Le réseau Bienvenue à ferme était présent comme chaque année à la Foire gastronomique.



Les produits fermiers ont été vendus comme des petits pains

Se montrer, se faire connaître est essentiel pour vendre ses produits : le réseau *«Bienvenue à la ferme»* n'aurait manqué en aucun cas ce précieux rendez-vous de la foire dijonnaise. Échanger avec le grand public et l'inviter à se rendre directement dans les cours de ferme faisait partie des objectifs des producteurs côte d'oriens. Avaient répondu présent à cette édition : Véronique Saudemont de la Ferme des Louvières (Saint-Julien), Emmanuel Degrace (Dijon), Daniel Cachot (Broin), Jean-Charles Fornerot (Saint-Aubin), Pascal Mure (Volnay), Ghislain Kohut (Couchey), Frédéric Marcouyoux de l'Escargot Bourguignon (Vernot), Samuel Drouhot (Frénois), sans oublier la ferme-auberge de Flavigny-sur-Ozerain, qui faisait son retour après une dizaine d'années d'absence : *«Une piqûre de rappel est toujours utile»* confiait Gérard Andriot, l'un des quinze agriculteurs de la *«Grange»*, jonglant au quotidien entre la production sur son exploitation et le travail à la ferme-auberge : *«nous sommes six à venir cuisiner régulièrement. Cela fait 35 ans que notre établissement existe, nous proposons entre 10 000 et 12 000 repas chaque année. Notre participation à la foire à pour but de promouvoir Flavigny et son secteur, toujours dans la bonne ambiance !»*

AURÉLIEN GENEST

▸ Formations

GDS Assemblées cantonales

Le GDS de Côte d'Or va tenir ses assemblées cantonales dans le courant du mois de novembre.
A l'ordre du jour de ces réunions :
- Activités et bilan financier de votre GDS,
- Bilan sanitaire 2013-2014 en Côte d'Or et dans votre canton
- Détail des mesures concernant les prophylaxie 2014-2015 en Côte d'Or, en particulier sur la Tuberculose bovine
- Cotisations et tarifs de prophylaxie,
- Fonds de mutualisation sanitaire (FMS) et Fonds National Agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnementale (FMSE),
- Bilan IBR départemental et cantonal,
- BVD : point sur les différentes stratégies retenues par certaines régions pour aller vers l'éradication,
- Point sur les autres actions du GDS (lutte contre les campagnols, Formations, Caisse Coup Dur, etc.),
- Questions diverses.

Les premières dates sont les suivantes :
- Baigneux-les-Juifs :lundi 17/11 à 14h30, salle des Fêtes à Poiseul-la-Ville
- Auxonne et Genlis :mardi 18/11 à 9h30, salle du stade de Foot à Champdôtre
- Mirebeau-sur-Bèze et Pontailler-sur-Saône : mardi 18/11 à 14h30, salle de la mairie à Pontailler-sur-Saône
- Seurre et Saint-Jean-de-Losne : mercredi 19/11 à 9h30, Bouclier de Bourgogne à Brazey-en-Plaine
- Vitteaux : vendredi 21/11 à 14h, Salle polyvalente à VitteauxZ

3ème Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands de Cercy-la-Tour

Moins d'animaux, mais des très beaux

Samedi 8 novembre, avait lieu la 3ème fête de l'élevage de Cercy-la-Tour, organisée conjointement par les commerçants de la ville et un groupe d'agriculteurs locaux. Si la conjoncture, là-aussi, a privé le concours de quelques têtes, il n'en reste pas moins que la présentation affichait une belle qualité.



En début d'après-midi, un concours de jugement de bétail, organisé par les JA du canton de Fours, a permis à quelques jeunes de vérifier leur habileté à départager des bovins charolais.

Jovial et Jangos sont les grands gagnants du concours de la Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour. Ils ont respectivement remporté les 1ers prix d'honneur des veaux inscrits et non inscrits, faisant ainsi la fierté de leurs propriétaires, François Gauthé pour l'un et Frédéric Renaud pour le second. L'un et l'autre sont sélectionnés pour aller défendre leurs chances soit à la foire-concours de Luzy (super prix d'honneur des veaux inscrits) le 21 novembre, soit à la foire-concours de La Nocle Maulaix (super prix d'honneur des veaux non inscrits) demain samedi. Les juges (ndlr : Thierry Lemoine et Alexandre Riche sur le ring 1 et Éric Lacombre et David Rivière sur le ring 2) ont distingué Jovial *«parce qu'il a beaucoup de développement, qu'il est très pesant, très bien racé et beaucoup d'avenir»*, et Jangos *«pour son développement très harmonieux, ses belles lignes, son bon développement et sa finesse»*. Si le veau du Gaec Gauthé *«a été vendu très tôt, dès le mois de juin»*, celui de Frédéric Renaud a trouvé preneur samedi dernier durant la Fête de l'élevage : *«le palmarès, c'est sûr, çà aide»* confiait l'éleveur de Diennes-Aubigny mais aussi cheville ouvrière de l'événement.

120 specimen, moins qu'en 2013

Car la présentation de Cercy a rempli ses objectifs de mettre en avant des animaux locaux de qualité. 120 d'entre eux se sont retrouvés sur le site appartenant à François Bouche, à quelques encablures de la gare de Cercy, là où la manifestation a pris ses quartiers depuis deux ans. Ce sont une quinzaine de têtes de moins que l'an dernier. *«Nous avons eu énormément de désistements hier (ndlr : vendredi 7 novembre), à cause d'animaux accidentés, de la crue sur Decize, et surtout parce que le contexte économique et social n'y est pas»* expliquait Frédéric Renaud samedi. Mais l'organisateur se satisfait de la participation charolaise pour cette 3ème édition et aussi de la présence, en présentation, de Limousines, Blondes d'Aquitaine et Blanc Bleu, ainsi que de quelques ovins et pigeons... Et puis, le site, coincé entre la route et les rails, ne peut pas *«pousser les murs»* et le maximum de 130 animaux ne sera jamais dépassé, quel que soit le succès à venir de la fête annuelle. A peine, le GIC a-t-il pu réquisitionner les anciens ateliers de la SNCF pour servir les repas du midi aux visiteurs, laissant ainsi plus d'espaces pour les éventuels exposants de produits gourmands supplémentaires sous les barnums blancs.

Des Cercycois le matin et l'après-midi

La météo clémente aidant, l'affluence du public à la fête ne s'est pas démentie. *«Plutôt les familles qui sont venues passer 1h dans la matinée ou l'après-midi car elles n'ont pas forcément les moyens financiers de rester déjeuner»* constatait Emmanuel Bernard, éleveur sur la commune mais aussi adjoint de la municipalité récemment élue. Et lui aussi confie que *«nous ne voulons pas trop grandir car nous ne pouvons servir que 260 repas maximum lors de la soirée de clôture»*. Plus que jamais, la Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands se veut un rendez-vous de convivialité pour les habitants du canton et des alentours mais, question veaux charolais, les professionnels peuvent aussi être séduits par des beaux animaux, répondant certes moins à des canons de concours reconnus mais qui, selon François Gauthé, *«permettent de garder les pieds sur terre et de mieux répondre aux besoins du marché»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



Jovial (à droite) et Jangos ont reçu les 1ers prix d'honneur des veaux inscrits et non inscrits. A la grande fierté de leurs éleveurs, le Gaec Gauthé et l'EARL Renaud.



La 3ème Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands a reçu un nombreux public, *«surtout des familles qui sont venues passer une heure le matin ou l'après-midi»*, selon Emmanuel Bernard l'éleveur adjoint de Cercy-la-Tour.

Le Palmarès

Prix du Groupement interprofessionnel cercycois (GIC) : Joyeux de l'EARL Renaud (Diennes-Aubigny).
Prix du public : Juge de l'EARL Cyprès (Montigny-sur-Canne).
Prix d'honneur des veaux inscrits : 1er, Jovial du GAEC Gauthé (Isenay) ; 2ème, Jadis de l'EARL Cyprès ; 3ème, Jeferson du GAEC Compot (Baumont-Sardolles).
Prix d'honneur des veaux non inscrits : 1er, Jangos de l'EARL Renaud ; 2ème, Jojo de l'EARL de Lucy (Montapas).
Prix d'ensemble des veaux inscrits : 1er, GAEC Gauthé ; 2ème, EARL Cyprès ; 3ème, GAEC Savre (Toury-Lurcy).
Prix d'ensemble des veaux non inscrits : 1er, EARL Renaud ; 2ème, GAEC Cyrille (Chiddes).
Veau d'automne : Inoui de François Bouche (Cercy-la-Tour).
Prix d'honneur laitonnes : Jonquille du GAEC Gauthé ; 1ère, Jamaïque du GAEC Savre ; 2ème, Jérémie du GAEC Compot ; 3ème, Indienne de François Bouche.
Prix d'honneur 18 mois inscrits et non inscrits : Intrépide d'Eric Compot.
Mâles inscrits – section 1 : 1ers ex-aequo, Jingo du GAEC Gauthé et Jadis de l'EARL Cyprès ; 2ème ex-aequo, Joli du GAEC Savre et Japon de l'EARL Cyprès ; 3ème ex-aequo, Jocker du GAEC Pautet (Savigny-Poil Fol) et Jaguar de Gérald Mangotte.
Mâles inscrits – section 2 : 1ers ex-aequo, Jovial du GAEC Gauthé et Janus de la SAS de la ferme du Rompoue (Chougny) ; 2ème ex-aequo, Jaloux de la SAS de la ferme du Rompoue et Jesko du GAEC Gauthé ; 3ème ex-aequo, Jackson du GAEC Gauthé et Jockey de l'EARL Cyprès.
Mâles inscrits – section 3 : 1ers ex-aequo, Juge de l'EARL Cyprès et Jericho du GAEC Gauthé ; 2ème ex-aequo, James Cook du GAEC des Gagets (Saint-Parize en Viry) et Jacobin du GAEC des Gagets ; 3ème ex-aequo, Jean et Jasmin de la SAS de la ferme du Rompoue.
Mâles inscrits – section 4 : 1ers ex-aequo, Jefferson du GAEC Compot et Joutes d'Elisabeth Martin (Montigny-sur-Canne) ; 2ème ex-aequo, Jupiter du GAEC Gauthé et Jacquemart du GAEC des Gagets ; 3ème ex-aequo, Joly jumper du GAEC Gstalter (Saint-Parize en Viry) et Jura de l'EARL Cyprès.
Mâles inscrits – section 5 : 1ers ex-aequo, Jacomo du GAEC Savre et Jeferson du GAEC Compot ; 2ème ex-aequo, Just du GAEC Savre et Jerico du GAEC Gstalter ; 3ème ex-aequo, Jupiter d'Eric Compot et Jumper du GAEC Savre.
Mâles non inscrits – section 1 : 1ers ex-aequo, Jolicoeur et Jojo de l'EARL de Lucy (Montapas) ; 2ème, Jaguar du GAEC Pautet ; 3ème, Jacquard du GAEC Cyrille.
Mâles non inscrits – section 2 : 1ers ex-aequo, Jangos de l'EARL Renaud et Jerico de l'EARL de Lucy ; 2ème, Jackson du GAEC Cyrille ; 3ème, Joyeux de l'EARL de Lucy.
Mâles non inscrits – section 3 : 1ers ex-aequo, Joyeux et Jukebox de l'EARL Renaud ; 2ème, Jeroboam de l'EARL Renaud ; 3ème, Indienne de François Bouche.

Assises nationales des ruralités à Montmarault (03)

Patrice Joly demande une loi d'orientation sur les territoires ruraux

C'était la grande annonce du gouvernement Valls, des Assises de la ruralité, soit une série de sept réunions thématiques à travers toute la France, ont lieu jusqu'à la fin de l'année. Pour la région, c'est à Montmarault, dans l'Allier, que s'est déroulée, vendredi 7 novembre, l'étape consacrée aux services publics en milieu rural.



Patrice Joly, le président du Conseil général de la Nièvre, a demandé au gouvernement l'adoption d'une loi d'orientation sur les territoires ruraux, devant Najat Vallaud-Belkacem et Sylvia Pinel, vendredi dernier dans l'Allier.

Comme trois ministres, et pas des moindres, étaient attendus vendredi dernier dans l'Allier, les responsables d'exécutifs départementaux ont fait entendre leur petite voix face au gouvernement. On se souvient que les présidents de Conseils généraux de la Nièvre, du Cher, de l'Allier et de la Creuse avaient bataillé ferme contre le projet initial de réforme territoriale du gouvernement qui visait à faire disparaître l'échelon électif départemental. La crise passée, du moins pour les conseils généraux de départements ruraux, les édiles ont voulu profiter des Assises pour enfoncer le clou. Ainsi Patrice Joly, le patron de la Nièvre et initiateur du mouvement des Nouvelles ruralités, a-t-il, vendredi dernier, demandé à Bernard Cazeneuve, Najat Vallaud-Belkacem et Sylvia Pinel (ministres de l'Intérieur, de l'Éducation nationale et du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité) de relayer au plus haut niveau la demande d'un nouveau texte de loi. Avec ses trois autres collègues, le président du Conseil général de la Nièvre plaide ainsi *«pour l'adoption d'une loi d'orientation sur l'aménagement et l'avenir des territoires ruraux»*.

«Escroquerie sémantique»

Dans le texte qu'il a remis aux ministres, l'élu fait part de plusieurs de ses convictions : *«La tenue de ces Assises de la ruralité souligne enfin la reconnaissance du fait rural, trop longtemps occulté par l'émergence ou la pregnance du fait métropolitain... Il n'est pas question de nier cette place des métropoles à l'échelle mondiale mais je souhaite mettre en garde contre une vision déformée de la réalité»* dit-il.

Selon lui, comparer Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse ou même Paris à la taille démographique et économique de mégapoles comme Shanghai, Mexico, New York, Rio ou Tokyo relève *«d'un abus de langage, une sorte d'excroquerie sémantique qui renvoie à une erreur de compréhension du monde et de l'espace français dans lequel nous vivons. Ne pas adapter les stratégies de développement à la réalité de notre pays nous fait courir un très grand risque»* prévient-il. Patrice Joly y voit *«une forme de domination intellectuelle abusive des milieux urbains»* à laquelle il veut opposer *«un combat pour notre territoire et la population que nous représentons»*. Comme alternative à la tentation du vote Front national...

Il veut aussi mener *«un combat contre une vision réductrice de la réalité française, dont la géographie et l'histoire sont étroitement liés aux espaces ruraux et à la ruralité»*. Ses armes, il les a déjà fourbies : *«la capacité d'accueil, les équipements et les services, souvent non saturés, qui offrent des réponses alternatives et peu coûteuses aux phénomènes de concentration, saturation et pollution qui touchent les territoires urbains»* ; *«les ressources naturelles (eau, air produits agricoles et forestiers de qualité), ingrédients de l'économie verte qui doivent favoriser le développement de nos territoires mais participer... au redressement de la France»*, *«des bénéfices inestimables au travers de toute l'activité de la nature (traitement de l'eau, de l'air...) qu'il est désormais urgent de valoriser financièrement»* et enfin *«créativité et innovation qui peuvent servir de modèles à la société française»*.

40 départements dans le mouvement

Désormais ce sont 40 départements, représentant plus du tiers de la population française (ndlr : 25 millions d'habitants), qui sont investis dans le mouvement des *«Nouvelles ruralités»*, engagé par les trois mousquetaires (Nièvre, Creuse, Allier et Cher) le 10 juillet 2012 et qui a été ponctué le 5 juin dernier par les États généraux des nouvelles ruralités, à Nevers, où était d'ailleurs présente la ministre Sylvia Pinel. Que ce soit en matière économique ou de démocratie locale, les territoires ruraux veulent dorénavant démontrer qu'ils peuvent être un laboratoire *«pour construire l'avenir»*.

Et leurs élus n'attendent plus que la bonne volonté du gouvernement et des parlementaires pour entériner ce qui constitue une alternative à la domination, outrancière, des villes sur les campagnes. C'est du moins le pari qu'ils prennent aujourd'hui, pari qui se veut *«un atout pour la France»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ *Agenda*

15/11 Foire-concours de La Nocle Maulaix
La traditionnelle foire-concours de La Nocle Maulaix aura lieu, ce samedi 15 novembre, à partir de 14h, au pied de l'église de la commune. A l'issue, le Super prix d'honneur des veaux non inscrits des foires-concours non reconnues de la Nièvre sera attribué, avant un dîner de clôture.

21-22/11 Concours charolais à Luzy
Le Grand concours charolais de Luzy, au cours duquel sera décerné le Super prix d'honneur veaux inscrits des foires concours de la Nièvre, aura lieu les 21 et 22 novembre prochain à la grande halle. Renseignements au 06 22 05 82 29 ou au 06 09 47 38 72.

27/11 AG du GDS 58
Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre tiendra son assemblée générale annuelle jeudi 27 novembre, en fin d'après-midi, à la salle Roger Laurisson de la ferme du Marault, à Magny-Cours.






CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

► En bref

Soirée-débat «élevage»

McDonalds et Carrefour France devant les éleveurs le 4 décembre prochain

C'est désormais un rendez-vous incontournable pour l'élevage Nivernais. Le 4 décembre prochain à partir de 19h00, la section bovine de la FDSEA de la Nièvre organise, à la MJC de Châtillon en Bazois, une soirée débat sur le thème « Grande distribution, restauration Hors-Foyer : partenaires d'avenir ou handicap durable pour l'élevage ? ». En présence du secrétaire général de la FNB, Pierre Vaugarny, Willy Brette, responsable national des achats chez McDonalds, et un responsable de Carrefour France viendront débattre avec les agriculteurs des orientations de leurs entreprises et de leur responsabilité dans le cadre de la crise que traverse l'élevage allaitant. Nous vous incitons à d'ores et déjà réserver cette date dans vos agendas.

S.L – FDSEA 58

FDSEA Une délégation a rencontré le nouveau préfet de la Nièvre.

Après la tenue des actions syndicales du 15 octobre et du 5 novembre dernier, et face à une actualité agricole particulièrement chargée, une délégation de la FDSEA de la Nièvre composée de Stéphane Aurousseau, Cyrille Forest, Didier Ramet et Emmanuel Bernard a, vendredi dernier, rencontré Jean-Pierre Condemine, nouveau préfet de la Nièvre. Cette première prise de contact après un début d'automne agité en terre Nivernaise, aura permis de converger vers des objectifs de mobilisation à venir pour l'accompagnement des agriculteurs Nivernais. Rappelant leurs points de désaccord avec l'Etat sur le symptomatique dossier de l'extension de la zone vulnérable – et précisant que la pression ne redescendrait pas sur ce sujet -, les représentants syndicaux sont également revenus sur les conséquences irréversibles pour les exploitations du retard ministériel en matière de cadrage de la PAC 2015 ainsi que sur la mise en place des quatre groupes de travail annoncés par la préfète de la Nièvre avant son départ sur les dossiers des contrôles, de l'extension de la zone vulnérable, de l'export pays-tiers et de la trésorerie des exploitations. Une première amorce à concrétiser dans les jours et semaines qui viennent.

S.L – FDSEA 58

Élections 2015 à la MSA Bourgogne

L'enjeu de la participation, condition du maintien du régime agricole ?

Il ne faut pas s'y tromper. Le processus électoral de renouvellement des délégués et administrateurs de la MSA est tout sauf anodin. Il y va de la légitimité des futurs élus, mais -plus encore- de la pérennité de ce régime social unique en son genre.



A Parigny-les-Vaux, le 6 novembre, une vingtaine d'adhérents et élus sortants sont venus écouter les modalités du renouvellement électoral qui s'étendra du 12 au 27 janvier 2015.

Une vingtaine d'adhérents de la MSA des cantons de La Charité, Prémery, Guérigny et Pougues-les-Eaux se sont retrouvés, jeudi 6 novembre en fin d'après-midi, dans la salle des fêtes de la commune de Parigny-les-Vaux. Invités par les dirigeants de l'organisme social dans la Nièvre, ils venaient écouter les modalités du prochain scrutin, un rappel sur le rôle de la MSA, les missions confiées aux délégués et aux administrateurs et le calendrier pratique de ce vote qui, pour la première fois, se passera aussi sur internet, pour ceux qui préféreraient le devoir numérique plutôt que le bon vieux bulletin par La Poste. Et c'est tout sauf un hasard si, autour de la table, pour cette ultime réunion de préparation dans la Nièvre (l'une des 31 tenues en Bourgogne par la MSA durant l'automne), se trouvaient là Claire Bruandet, présidente du Comité départemental, Marie-Claude Pradines, sous-directrice nivernaise, chargée de *«l'action sociale»* à l'échelon régional, Maryline Bodier, animatrice de l'échelon local dans la Nièvre et l'Yonne, et peut-être surtout Alain Dutertre, salarié retraité d'une coopérative viticole icaunaise qui achève son ultime mandat de vice-président de l'organisme social régional. L'élu s'est d'ailleurs empressé de rappeler les trois enjeux de cette phase électorale qui démarre: *«mobiliser, trouver des candidats en nombre dans les cantons, obtenir un bon taux de participation»*...

Guichet unique et particularité agricole

Tandis que Maryline Bodier, à l'aide d'un diaporama, informait ou rappelait que *«pour un 1 euro de cotisation, 4 euros sont reversés en prestations»* par la MSA, et cela au nom de la compensation démographique issue de l'après-guerre, Alain Dutertre précisait que «*le régime agricole est le deuxième régime après le régime général et que nous tenons à le rester*». Dans son rétroviseur, il avait les chiffres de la participation aux dernières élections de 2010, qui étaient de 39% au niveau national et d'un peu plus de 38% à l'échelle de la Bourgogne. Ce qui lui a fait dire que *«nous avons connu pas mal d'attaques et que des voix dans les hautes sphères de l'État ont envisagé de nous fusionner avec le régime général. Cette fois, nous serons très regardés et si la participation n'est pas au rendez-vous, certains ministres demanderont pourquoi nous conserver*» a-t-il lancé, tout en estimant «*qu'un bon taux démontrera notre attachement à la MSA, d'autant plus dans ce contexte de chute de la démographie agricole, et à ses deux grands atouts : le guichet unique (ndlr : pour la santé, la famille, la retraite, les cotisations, le contrôle médical, l'action sociale et la sécurité au travail, quand les organismes du régime général sont éclatés) et notre processus de désignation démocratique*»... La mobilisation est donc essentielle et devra se traduire par un nombre significatif de bulletins de vote.

Système envié mais chancelant

Les responsables de la MSA ont rappelé que «*notre système démocratique est envié, lui qui organise des élections internes tous les cinq ans depuis 1949, avec une répartition dans trois collèges, et une représentation par étage, des échelons cantonal et départemental, aux échelons régional, national et central*». 57 échelons locaux sont représentés en Bourgogne, dont 10 dans la Nièvre. Et Alain Dutertre d'insister sur l'importance de trouver des candidats prompts à *«être le relais de la MSA auprès des adhérents, à porter des projets locaux, à faire vivre le mutualisme»*... Au cours des réunions de préparation, comme à Parigny-les-Vaux, des voix se sont fait entendre pour souligner le manque d'assiduité d'une partie des administrateurs sortants et du manque de bonnes volontés... Et puis, une vingtaine de participants par réunion, à un niveau parfois inter-cantonal, c'est relativement peu... C'est qu'en matière sociale comme ailleurs, le civisme et l'engagement collectif semblent progressivement s'estomper au profit d'un individualisme grandissant, inspiré par des relations de plus en plus commerciales... Il devient donc urgent que, dans chaque collège -le 2ème, celui des 42% d'adhérents salariés comme les 1er et le 3ème, ceux des exploitants non employeurs et des employeurs de main d'œuvre- des bonnes volontés se fassent connaître. Les scrutins, de liste à la proportionnelle dans le cas des salariés, majoritaires à un tour dans les deux autres, seront dépouillés et dévoilés le 3 février 2015. D'ici-là, les votes se dérouleront (enveloppe T ou vote électronique) entre le 12 et le 27 janvier 2015. Les candidatures, elles, doivent parvenir avant le 19 décembre 2014. Il ne reste donc qu'un peu plus d'un mois pour trouver les futurs élus, piliers d'un mutualisme agricole, certes un peu chancelant, mais particulièrement visionnaire et adapté aux enjeux du monde productif agricole.

EMMANUEL COULOMBEIX

Plus d'informations sur les élections à la MSA sur le site www.electionsmsa2015.fr

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Innov'Action

Après-midi colza à Egriselles-le-Bocage

Les agriculteurs témoignent sur leur technique d'implantation du colza;



Plus d'une cinquantaine d'agriculteurs étaient présents pour cette visite d'essai.

Dans le cadre d'Innov'Action, gérée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, une visite d'essai sur l'implantation de colza a été organisée lundi 3 novembre à Egriselles-le-Bocage. Anicet Bretagne (Gy l'Evêque), Christian Deschamps (Egriselles-le-Bocage), Gérard Fourdonnier (Courtoin), Pierre-Louis Barré (Collemiers) et Patrick Roy (Béon) ont témoigné devant plus d'une cinquantaine d'agriculteurs sur les techniques de semis du colza réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en sécurisant l'implantation. Ces témoignages étaient illustrés par l'essai, mis en place avec l'appui de la Chambre d'agriculture chez Christian Deschamps. Parmi ces agriculteurs, Christian Deschamps, Gérard Fourdonnier et Pierre-Louis Barre ont participé à la mise en place de l'essai et exposent leurs choix techniques:

Gérard Fourdonnier (semis de précision)

«Le semis de précision permet de garantir la réussite de mes semis. Avec son chasse motte à l'avant et ses doubles disques à l'arrière, mon semoir assure un positionnement régulier des semences à une dose de 1.7 kg/ha générant ainsi des économies. De plus, le grand écartement m'évite un régulateur à l'automne. Je réalise les semis de colza dans les pailles après 2 déchaumages (à dents et/ou disques) selon la pluviométrie et la structure du sol. Le sol est ensuite rappuyé avec un passage de rouleau Cambridge»

Pierre-Louis Barre (semis-direct)

«Depuis 8 ans je sème à la volée et depuis 3 ans je fais des essais en semis-direct (SD). La densité de cailloux et les pailles sont des freins à la réussite de la levée du colza en semis-direct. C'est pourquoi la mise en place d'une couverture végétale me permettra d'assurer une bonne structuration du sol et la formation d'un chevelu racinaire qui forme un bon lit de semences. De plus, le couvert associé à la technique du SD limite le développement des adventices. Il réduit donc le désherbage d'automne, voire le supprime. J'ai moins d'appréhension en cas de retard de date de semis car, avec un couvert, la terre reste portante plus longtemps».

Christian Deschamps (semis à la volée)

«Depuis mon passage au semis à la volée, j'ai de meilleures levées sur mes colzas, elles sont plus régulières. J'étais à la recherche d'une technique qui me permettrait de me libérer du temps et qui soit en adéquation avec mon équipement (un tracteur de faible puissance équipé d'une barre de guidage). J'ai uniquement investi dans un DP12. Le semis à la volée est un système rapide. Le sol est d'abord travaillé avec un ou deux passages de déchaumeurs à dents (Köckerling), puis un passage de vibroculteur. Après le semis, un passage de vibroculteur ou de Cambridge permet d'enfouir les graines. Cette technique m'a permis de retarder les dates de semis et donc de limiter le développement des adventices».

Premières conclusions : qualité de levée

Le semoir de précision permet une levée rapide et homogène car il place les graines à profondeur régulière contrairement aux disques du semoir à céréales qui pianotent. Néanmoins, les deux techniques ont finalement le même taux de levée de l'ordre de 85%. La densité de semis est de 30 grains/m² avec le semoir de précision contre 40 grains/m² avec le semoir à céréales, soit une économie de 25%.

Les modalités au strip-till présentent un taux de levée faible (30%). Cela peut être dû à un mauvais réglage de la distribution et/ou un problème d'enterrage des graines car certaines ont été retrouvées à plus de 5 cm. Le sillon de la dent d'enfouissement était mal rebouché car le sol était insuffisamment ressuyé et trop plastique. La densité de semis est de 30 grains/m². Les pieds sont plus développés dans la moitié où l'engrais (100 kg/ha de 18-46-00) a été localisé.

Dans la bande réalisée en semis-direct les levées ont été pénalisées par l'état du sol au moment du semis (pas assez ressuyé et nombreuses zones de tassement liées aux passages successifs du matériel). Certains pieds ont disparus après la levée (campagnols ?). Le taux de levée est de 47%.

Le semis à la volée présente quant à lui un taux de levée de 95%.

Pour plus de résultats (du semis à la récolte) et pour visionner la vidéo de l'implantation, rendez-vous sur le site de la Chambre d'agriculture : http://www.yonne.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/lexperimentation/grandes-cultures.html.

L'équipe Grandes Cultures
Chambre d'agriculture de l'Yonne

Les techniques testées

	Semis-direct	Strip-till		Semis à la volée		Semis classique au combiné	Semis de précision
		Avec localisation de 18-46-0	Sans localisation de 18-46-0	Avec plantes compagnes	Sans plante compagne		
Travail du sol avant semis	Aucun	1 passage de Strip-cat avec localisation d'engrais derrière la dent	1 passage de Strip-cat sans localisation d'engrais	2 passages de chisel 2 passages de vibroculteur			
Agriculteur impliqué		Société Sly		Christian DESCHAMPS			
Semis	Semeato	Stripcat avec élément de semis		DP12 puis Vibroculteur		Herse rotative avec Amazone AD-P spécial	Herse rotative avec Nodet Planter II 8 rangs
Agriculteur impliqué	Pierre Louis BARRE	Société SLY		Christian DESCHAMPS		Bernard PIGOT	Gérard FOURDONNIER

▸ Agenda

17/11 Fermeture de la DDT 89

Pour des raisons de service, la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne sera exceptionnellement fermée au public, lundi 17 novembre, de 9 h à 12 h.
Sont concernés : les sites des rues Monge et Jehan Pinard à Auxerre et celui de Sens

17/11 Le stress, ses causes, ses conséquences…

Une conférence publique et gratuite, organisée par la MSA Bourgogne, en lien avec son réseau d'élus présents sur l'ensemble du territoire, se tiendra lundi 17 novembre, à 14 h, Salle des Fêtes, à Quarré les Tombes, sur le thème "le stress, ses causes, ses conséquences…"
Conférence animée par Mme Nicole Boiteux, formatrice consultante. A l'issue de al conférence, poursuite des échanges autour du verre de l'amitié.
Renseignements : Maryline Bodier au 06 20 93 39 17 et Fabrice Gressent au 06 03 43 63 64

18/11 Matinée d'échanges cédants-repreneurs à Villefranche

La Chambre d'agriculture et les JA de l'Yonne vous invitent à une journée de sensabilisation à la transmission d'exploitation le 18 novembre prochain à 9 h 30 à la mairie de Villefranche. Des cédants sans repreneurs et des porteurs de projet sans structure pourront se rencontrer pour échanger. De plus, des témoins (un cédant et un jeune installé Hors Cadre Familial), apporteront un éclairage via leurs expériences. Enfin des conseillers vous apporteront des informations sur la transmission et l'installation.
Pour vous inscrire : contacter la Chambre d'agriculture au 03 86 94 21 95 ou les Jeunes Agriculteurs au 03 86 46 93 19



▸Agenda

19/11 "Rendez-vous chais" à Chablis

Les prochains "Rendez-vous chais" organisés par la Chambre d'agriculture de l'Yonne se dérouleront à Chablis, en la salle du foyer, de 9 h à 12 h. Au programme : consommation d'énergie dans les chais ; Aides financières pour les projets de bâtiments viti-vinicoles ; Visite de la cuverie du Domaine Long-Depaquit.

21/11 Semis sous couverts: visite de suivi à Venizy

Suite à la démo de semis sous couverts du 25 septembre, la fédération des Cima et la Chambre d'agriculture de l'Yonne organisent une visite de suivi de parcelle vendredi 21 novembre à partir de 14 h. La percelle se situe près de "Cuchot", entre "Les Fourneaux" et Venizy. Suivre le fléchage Cuma à partir de Venizy.
En cas de mauvais temps, rdv à la salle des Fêtes de Venizy.
Renseignements au 03 86 46 45 44

04/12 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 4 décembre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

Foire Saint-Martin à Auxerre

L'espace agricole plébiscité par l

Succès populaire pour l'espace agricole de la Saint-Martin, mis en place par la FDSEA et JA de l'Yonne, qui a vu plusieurs milliers de personnes fouler ses allées ce dimanche



« Tout le monde est en place… ? Allez, on coupe… ! »

« Il y a un temps pour manifester, un temps pour dialoguer, un temps pour faire des relations publiques…» C'est cette troisième alternative, évoquée par le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, que les agriculteurs du réseau FDSEA et JA de l'Yonne ont choisi d'exploiter ce dimanche de Foire Saint-Martin à Auxerre, en faisant de l'espace agricole installé place de l'Arquebuse, un lieu incontournable pour les milliers de visiteurs qui s'y sont succédés toute la journée. L'occasion pour le grand public, d'aller à la découverte de filières souvent méconnues.
Une journée commencée comme il se doit, par le traditionnel parcours inaugural des responsables d'OPA, avec à leurs côtés élus et représentants de l'Etat : un fond de chablis par ci, un verre de chitry par là, une tartine de confit de porc, un peu de beurre truffé… La visite des stands est rondement menée. Petite halte sur celui du Centre National



Première étape d'un parcours «gustatif» 100% icaunais… !



Paiement «*en nature*» remis par la FDSEA et JA de l'Yonne au Maire d'Auxerre, Guy Férez, pour s'acquitter du droit de place réclamé par ses services aux organisations syndicales, suite à l'action communication de dégustation s'étant déroulée devant la mairie.



65 ans d'actions mutualistes avec la MSA



Présents sur le stand de la MSA Bourgogne, Hélène Dapvril et Pierre Allard, tous deux administrateurs

Présente sur l'espace agricole de la Saint-Martin, la MSA Bourgogne affichait sur son stand l'exposition itinérante mise en place pour célébrer ses 65 ans d'actions mutualistes, au travers de panneaux explicatifs rassemblant les grands temps forts de son histoire. De 1949 à 2015, un parcours jalonné d'archives photographiques, en hommage aux hommes et aux femmes qui ont œuvré pour la protection sociale agricole. Que de chemin parcouru, depuis la confirmation officielle à partir de 1940, de la MSA comme organisme professionnel et l'ordonnance du 4 octobre 1945, affirmant «le principe de l'universalité de la Sécurité sociale pour les salariés et non salariés», jusqu'à la dernière avancée sociale obtenue, instaurant depuis cette année, la création des indemnités journalières pour les maladies et les accidents de la vie privée des agriculteurs et de leurs familles. D'autres dates importantes sont rappelées sur les panneaux, comme en 1960, avec l'instauration de l'action sanitaire et sociale, ou 1975, qui voit la généralisation à l'ensemble de la population active de l'assurance vieillesse obligatoire. Le grand recensement général agricole de 1980, le lancement de l'assurance accidents des exploitants agricoles en 1966, la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées… Autant d'avancées sociales rappelées par cette exposition, où se sont relayés toute la journée pour la commenter, Hélène Dapvril, Alain Dutertre et Pierre Allard, tous trois administrateurs à la MSA Bourgogne. L'occasion également de rappeler au public agricole, les dates et l'enjeu des prochaines élections professionnelles qui se dérouleront du 12 au 27 janvier prochain.

les visiteurs



L'amicale des Bretons de l'Yonne se serait-elle trouvée un nouvel adhérent en la personne du Préfet le Deun… ?

Interprofessionnel de l'Economie Laitière (Cniel), l'occasion pour le préfet de l'Yonne, de s'initier avec succès au périlleux exercice de la traite mécanique. Bon, d'accord, la vache était en plastique ! Le maire d'Auxerre, Guy Férez, s'exerçant pour sa part sur le stand du lycée la Brosse, à la réanimation sur mannequin, dans le cadre de la formation au Certificat de Secouriste du Travail, mise en place à l'attention des élèves de filières professionnelles agricoles, avec le concours de la MSA.

Mais la réalité économique et les problèmes d'actualité ont bien vite fait leur réapparition à l'heure des discours, à l'image du président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier pour qui : *«ni pollueurs ni destructeurs, ni braconniers ! Ne faisons pas de l'agriculture ce qu'on a fait avec le textile, les charbonnages, l'industrie… Nous ne l'accepterons pas !»* Son homologue aux Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, Julien Caillard, ironisant pour sa part sur le nombre d'exploitants encore en activité : *«il y a 50 ans, on était 5,5 millions, nous ne sommes plus que 500 000 aujourd'hui, la seule espèce en voie de disparition, traitée comme des nuisibles !»*

Plus lyrique, le maire d'Auxerre, Guy Férez, a vanté *« la nature et la qualité des liens que l'agriculture doit entretenir avec la société et ceux que celle-ci doit entretenir avec la société… »* Le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, fermant le ban, en rappelant les premières réponses favorables apportées au monde agricole, *« sans doute pas à l'aune de vos demandes… »*

Pour nombre d'agriculteurs présents, tout était dit !

DOMINIQUE BERNERD



Comme chaque année, le plateau de jeux et coloriages était animé avec succès par les élèves du lycée professionnel de Champs-sur-Yonne



Des pommes au jus de pomme… Juste l'affaire de quelques minutes !

▸ Agenda

15 et 16/11 Salon du commerce équitable

La 9e édition du Salon du Commerce Equitable, se tiendra samedi 15 et dimanche 16 novembre, de 10 h à 18 h, résidence Jeunes de l'Yonne, à côté de la Salle Vaulabelle, boulevard Vaulabelle, à Auxerre. Exposition et vente de produits artisanaux et alimentaires. Entrée libre

Expo Colette aux Caves Bailly-Lapierre

Exposition consacrée à "Colette et le vin", basée sur les lettres que l'écrivain adressait au négociant en vin Lucien Brocard, aux caves Bailly-Lapierre, à Saint-Bris-le-Vineux. Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

▸ Formation

Prochaines formations Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse

Lundi 17, jeudi 20 et vendredi 21 novembre : Vente (Produits Grand Public, non prof.)
Jeudi 27 et vendredi 28 novembre : Applicateur (Collectivités territoriales)
Lundi 1er et Mardi 2 décembre : Opérateur salarié (Exploitation agricole/viticole)
Lundi 15 et mardi 16 décembre: Décideur (Travaux et services ZNA)
Lundi 15, mardi 16, jeudi 18 décembre : Opérateur (Travaux et services ZNA)
Tests : Certiphyto toutes catégories, sur rendez-vous
Financement VIVEA ou FAFSEA pour les formations agricoles (au sens large)
Pour plus d'informations et inscriptions, contacter Edith Mazeron ou Clarisse Bernard au 03 86 94 60 20

Un drive fermier 100% icaunais

Si l'ouverture officielle en a été fixée au 11 décembre prochain, c'est dans le cadre de l'espace agricole de la Saint-Martin qu'a été présenté au public le premier drive fermier à voir le jour dans le département. Répondant à une attente sociétale privilégiant circuits courts, traçabilité et produits de qualité, cette initiative qui se situe dans le prolongement du réseau *«Bienvenue à la ferme»*, est portée par un groupe de producteurs locaux et accompagnée par la Chambre d'agriculture et la FDSEA de l'Yonne. Répondant à une demande du marché, le *«Drive fermier»* ouvre un champ nouveau, associant à la rapidité de l'achat sur Internet, la proximité avec la consommation des productions locales et le contact avec le producteur. Son principe de fonctionnement est simple :

S'inscrire sur le site www.drive-fermier.fr/89

Consulter les produits proposés à la carte, mis en ligne

Passer sa commande avant le mercredi midi en pré-payant (paiement sécurisé).

Se présenter pour le retrait, le vendredi, de 16 h à 18 h 30, pour procéder à l'enlèvement de sa commande



Présentation officielle du concept, sur le stand de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, lors du parcours inaugural de l'Espace agricole ce dimanche.

Un retrait qui se situera sur le pôle agricole de la rue Guynemer à Auxerre. L'occasion, pour le public, de prendre le temps de déguster et rencontrer des producteurs. Ils sont 14 aujourd'hui, à s'être engagés dans la démarche et avoir rejoint le réseau, proposant à la vente une large palette de produits 100% icaunais : vins, fruits et légumes, fromages, viande de bœuf, veau, volailles, canard, porc, escargots, miel, conserves, yaourts, lait, confitures… Avec la garantie pour le consommateur d'un prix le plus juste possible, compte tenu de frais fixes réduits au minimum.

L'ouverture des commandes débutera vendredi 11 décembre, pour un retrait des produits, vendredi 19 décembre.

Renseignements au 03 86 94 26 33



Déjà 14 producteurs icaunais, engagés dans la démarche.

TONNES À LISIER PG
18 – 20 – 21 – 25 m³
UN CONDENSÉ D'INNOVATIONS



Samson
Distributeur exclusif pour l'Yonne
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16
et ses agents
ETS JERUSALEM - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
ETS BOBLIN Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16
Distributeur exclusif en Côte d'Or
MORTIER FAIRES POUR LE FUTUR
Censerey 03 80 84 43 76

▸Formations

Prochaines formations Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse

Lundi 17, jeudi 20 et vendredi 21 novembre : Vente (Produits Grand Public, non prof.)
Jeudi 27 et vendredi 28 novembre : Applicateur (Collectivités territoriales)
Lundi 1er et Mardi 2 décembre: Opérateur salarié (Exploitation agricole/viticole)
Lundi 15 et mardi 16 décembre: Décideur (Travaux et services ZNA)
Lundi 15, mardi 16, jeudi 18 décembre : Opérateur (Travaux et services ZNA)
Tests : Certiphyto toutes catégories, sur rendez-vous
Financement Vivea ou FAFSEA pour les formations agricoles (au sens large)
Pour plus d'informations et inscriptions, contacter Edith Mazeron ou Clarisse Bernard au 03 86 94 60 20

Rédiger son document unique d'évalutation des risques

La FDSEA de l'Yonne organise à l'attention des viticulteurs, une session de formations sur 2 jours, dédiée à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (Duer) :
Jeudi 20 et jeudi 27 novembre ; jeudi 11 et jeudi 18 décembre
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

Gérer ses adventices en Grandes Cultures

Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne lundi 15 et mercredi 17 décembre
Objectifs : savoir reconnaître les principales adventices des grandes cultures, connaître leur biologie, identifier les méthodes de lutte agronomique, de désherbage mécanique et les grandes règles de construction des programmes de désherbage chimique
Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 64 78
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Concours des vins de l'Auxerrois

53 médailles dont 3 en or

A l'issue de deux heures de dégustation, le jury du 24e concours des vins de l'Auxerrois a rendu son verdict, décernant 53 médailles pour 154 échantillons présentés


Une première cette année : chaque vin était servi au verre sur les tables.

C'est à Saint-Julien-du-Sault que s'est déroulée samedi dernier, la 24e édition du concours des vins de l'Auxerrois, chapeauté par le confrérie des chevaliers des trois ceps. Au total, 42 maisons et domaines ont soumis aux 61 membres du jury, pas moins de 154 échantillons, toutes appellations confondues. Un jury composé de dégustateurs confirmés, mêlant sommeliers, œnologues, courtiers, journalistes ou restaurateurs. Il était présidé cette année par Denis Jamet et Carole Colin, des passionnés de la Bourgogne, qui ont fait de leur restaurant *«Les Climats»* à Paris, un lieu dédié uniquement aux vins bourguignons, déclinés sous toutes les formes et toutes les couleurs. Sur leur carte, près de 1 200 références, dont 70 Chablis, une dizaine d'Irancy, ainsi que des Saint-Bris et autres vins d'Epineuil.
Nul doute que leur passage à Saint-Julien-du-Sault leur aura donné l'envie de compléter leur gamme par quelques autres appellations de l'Auxerrois.
Les jurés se sont montrés particulièrement sévères cette année, puisque seulement 53 vins ont été récompensés par une médaille, dont 3 en or, 26 d'argent et 24 de bronze. La note minimum pour en décrocher une, étant fixée à 13,5 sur 20 et repose sur quatre critères: aspect visuel, olfactif, gustatif et impression générale.
Une nouveauté cette année: personne sur chaque table ne dégustait le même échantillon, chaque vin numéroté étant servi au verre, pour apporter une note plus personnalisée au concours.
A l'issue de la dégustation, le jury a pu savourer un cocktail préparé par les vignerons du Jovinien. Une belle manière de rappeler que la prochaine Saint-Vincent tournante de l'Auxerrois se déroulera à Joigny, le 15 janvier prochain.

DOMINIQUE BERNERD

▸Les vins médaillés

Irancy 2012
Argent : Domaine Verret *(Palotte)* ; Simonnet Febvre ; EARL Les Beaux Monts *(Paradis)* ; Domaine Cantin Benoît *(Palotte)*
Bronze : Domaine Renaud *(Les Mazelots)* ; Caves Bailly Lapierre ; Domaine de Mauperthuis *(Palotte)*
Saint-Bris 2013
Or : Domaine Jean-Louis et Jean-Christophe Bersan *(Montembrasé)*
Argent : Domaine Fillon
Bronze : Simonnet Febvre ; Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot *(Corps de Garde)* ; Domaine Verret ; Domaine Félix ; Clotilde Davenne ; Domaine Céline et Frédéric Gueguen
Bourgogne Côtes d'Auxerre :
Rouges 2012 :
Argent : Domaine des Remparts ; Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot *(Corps de Garde)* ; Simonnet Febvre
Bronze : Domaine Defrance ; Domaine de la Cour Céleste *(Cuvée l'Ancestrale)*
Blancs 2013 :
Argent : Domaine Jean-Louis et Jean-Christophe Bersan *(Cuvée Louis Bersan)*
Bronze : Domaine Petitjean ; Domaine Jean-Hugues et Guilhem Goisot *(Gueules de Loup)*
Bourgogne Coulanges-la-Vineuse :
Rouges 2012 :
Or : EARL Lemoule *(Cuvée Chanvan)*
Argent : Domaine Borgnat *(Tête de Cuvée)* ; SCEA du Clos du Roi ; Domaine Houblin
Bronze : SCEA Auguste Christophe
Blancs 2013 :
Argent : EARL Lemoule *(Cuvée Mont-Faucon)*
Bronze : SCEA Auguste Christophe
Bourgogne Chitry 2013 :
Rouges :
Bronze : Edmond Chalmeau et Fils *(Les Trameures)*
Blancs :
Argent : EARL Giraudon
Bourgogne Côte Saint-Jacques 2012 :
Blanc :
Argent : Domaine Alain Vignot
Gris :
Argent : Domaine Alain Vignot
Bourgogne Vézelay 2013 :
Argent : Domaine La Croix Montjoie *(L'élégante)*
Bronze : Cave Henry de Vézelay *(Cuvée Henry de Vézelay prestige)*
Bourgogne Tonnerre 2013 :
Argent : Alain Mathias ; Domaine Gruhier
Bronze : Marc et Sonia Cameron ; Domaine Marsoif *(Vieilles Vignes)*
Bourgogne Epineuil 2013 :
Argent : Domaine Gruhier ; Marc et Sonia Cameron ; Domaine Marsoif *(Vieilles Vignes)*
Bourgogne 2013 :
Rouges :
Bronze : Domaine Marsoif ; Domaine de Mauperthuis *(Les Brûlis)*
Rosés :
Or : Domaine Marsoif
Bronze : Domaine Cantin Benoît
Bourgogne Aligoté 2013 :
Argent : Domaine des Remparts ; Domaine Fillon
Bronze : Domaine Verret ; EARL Christine, Elodie et Patrick Chalmeau
Crémant de Bourgogne :
Argent : Caves Bailly Lapierre (Cuvée Noir et Blanc) ; Caves Bailly Lapierre *(Baigoule rosé)*,

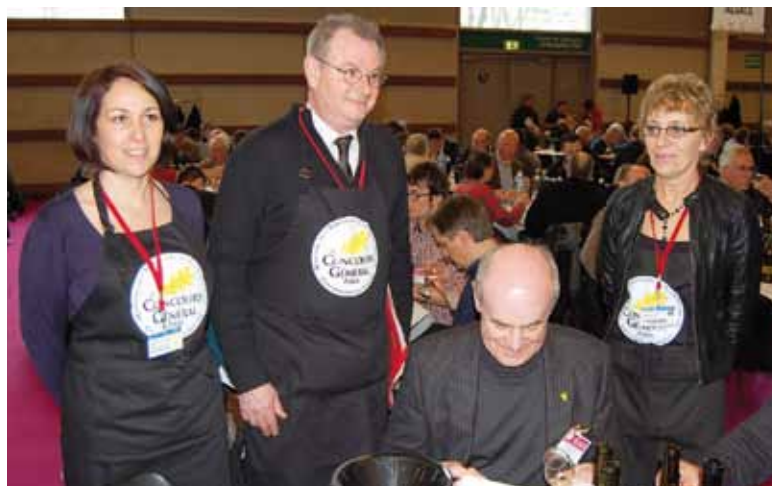
Concours Général Agricole

Les inscriptions pour le concours des vins sont ouvertes

Les inscriptions pour le Concours général Agricole des Vins 2015 sont ouvertes depuis le 3 novembre.

Seul concours organisé sous le contrôle de l'Etat, le Concours Général Agricole a pour ambition de sélectionner et de récompenser les meilleurs produits français. Créé en 1870 par le ministère de l'Agriculture, il connaît un succès croissant. Cette année, ils étaient 83 viticulteurs, coopératives ou négociants de l'Yonne à présenter 314 échantillons, toutes appellations confondues. C'est désormais la Chambre d'agriculture de l'Yonne qui a repris l'organisation du concours à l'échelle départementale.
Vous avez été candidat au Concours Général Agricole lors des précédentes éditions et souhaitez renouveler l'expérience ? Rendez -vous sur le site http://www.concours-agricole.com/ sur votre espace Candidat
Vous souhaitez être candidat au Concours Général Agricole 2015 ?
il suffit de vous rendre sur le site http://www.concours-agricole.com/ (inscriptions : créez votre compte candidat, des identifiants vous seront communiqués pour vous connecter à votre espace candidat).
La Chambre d'agriculture de l'Yonne se tient à la disposition des candidats pour toutes questions relatives au concours. Pour tout renseignement :
Nadine Thomas
n.thomas@yonne.chambagri.fr - 03 86 94 22 05
Armelle Naudier
a.naudier@yonne.chambagri.fr - 03 86 94 28 47
Les inscriptions sont ouvertes depuis le 3 novembre et se clôtureront le 8 décembre prochain
Inscriptions en ligne :
http://www.concours-agricole.com/

Inscriptions papiers :
voir contacts


Comme chaque année, le concours des vins se déroulera dans le cadre du Salon de l'agriculture, Porte de Versailles, à Paris



3ème édition du livret des fromages de Bourgogne

Du pain, du fromage... A table !

L'Association des fromages crème et beurre sous IGBC, Dijon céréales Meunerie, le Conseil régional et le Grand Dijon, étaient réunis pour le lancement de la 3ème édition du Livret *«Les fromages de Bourgogne vous font passer à table !»* qui a été présentée sur le Quartier des Saveurs, lors de la Foire gastronomique de Dijon.



La préparation de la dégustation, avant la grande bousculade sur l'espace du Grand Dijon / Cité de la gastronomie, où l'association entre pains et fromages a fait un tabac.

Les représentants de l'Association des Fromages, Crème et Beurre sous Indications Géographiques de Bourgogne et de Champagne (IGBC), de Dijon Céréales Meunerie, du Conseil Régional et du Grand Dijon / Cité de la Gastronomie, ont inauguré la nouvelle édition du livret *«Les Fromages de Bourgogne vous font passer à table !»* au sein du Quartier des Saveurs, à la Foire Gastronomique de Dijon. Ce livret, dont c'est la 3e édition, a été élaboré en partenariat entre l'IGBC et Dijon Céréales Meunerie. Il comporte de belles idées de recettes à partir de 7 fromages sous IGP (Brillat-Savarin, Soumaintrain, Mâconnais, Charolais, Chaource, Époisses et Langres) et propose les bonnes associations de fromages avec des pains spéciaux, aux textures et aux saveurs différenciées. Les partenaires participant à l'inauguration ont souligné *«le caractère exemplaire de ce partenariat»*, qui *«fait la force de l'agroalimentaire bourguignon»* et *«incite à la coopération entre les filières»*. Dans son discours, Didier Lincet (vice-président de l'IGBC) a mis en avant le caractère unique des fromages à caillé lactique typiques à la Bourgogne, *«un savoir-faire traditionnel et unique dans le mûrissement d'une pâte fine, onctueuse, typée»*. Une tradition *«liée au patrimoine culinaire régional»*, garante des valeurs comme celle *«du temps, de la durée nécessaire pour faire murir un pâte»* et celle de la préservation de la diversité ; des valeurs qui s'inscrivent à nouveau dans la modernité aujourd'hui. Autre valeur sûre : *«la juste répartition de la valeur entre l'amont et l'aval, pierre angulaire de tout le dispositif, cheville ouvrière de la production agricole et agroalimentaire»*.

Une dynamique exemplaire

Valérie Vuillemot, directrice générale de Dijon Céréales Meunerie s'est félicitée de cette collaboration qui *«met en valeur les savoir-faire locaux de la filière lait, notamment celle en circuit-court et la grande filière blé-farine-pain bourguignonne très axée sur la qualité»*. Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a valorisé *«cette dynamique gagnante atour de l'agriculture et de l'agroalimentaire»* et la valeur symbolique de ce partenariat. *«Tous ensemble nous avons un vrai challenge à relever, car nous sommes à un changement d'époque, une rupture entre hier et demain qui va nous obliger à dépasser les difficultés actuelles pour faire émerger tous ensemble une autre forme d'agriculture»*.

Plus de 80 0000 exemplaires de ce livret ont été édités avec l'appui du Conseil régional de Bourgogne, de l'Inao et du Criel Bourgogne. 65 000 exemplaires seront mis à la disposition du public dans 300 boulangeries partenaires de Dijon Céréales Meunerie dans le grand Est de la France, dès la semaine prochaine.

MSA de Bourgogne

1945-2015 : la MSA en mouvement et en actions

Une exposition itinérante organisée par la MSA de Bourgogne présente quatorze affiches historiques réalisées à partir des archives photographiques de l'institution mutualiste. Coup d'envoi de l'expo à la foire gastronomique de Dijon.

Première étape d'une exposition itinérante qui retrace les grands moments de l'histoire de la MSA, la Ferme Côte d'Or a permis de découvrir les premiers panneaux qui témoignent de 65 ans d'action mutualiste. La perspective des élections, qui se tiendront du 12 au 27 janvier 2015, n'est pas étrangère à cette volonté de communiquer sur l'exception démocratique que représente cette institution considérée par ses élus comme *«un modèle de démocratie sociale vivante, fondée sur les valeurs de solidarité, de responsabilité et profondément attaché au maintien du lien social»*.
Pour réaliser cette exposition intitulée *«Campagnes en mouvement»*, la MSA a ouvert et passé en revue l'intégralité de ses archives photographiques, avec comme fil conducteur l'évolution de l'agriculture au fil des décennies et l'accompagnement de ce mouvement par une MSA attentive à coller aux besoins du terrain. Pour son président, Dominique Bossong *«c'est une façon de s'inscrire dans la continuité et de montrer le travail accompli et les avancées obtenues. Un travail et des acquis que l'on doit essentiellement aux délégués qui oeuvrent au plus près des adhérents»*.

Cette exposition va sillonner l'ensemble des départements de Bourgogne, sur les grands événements où l'agriculture est présente, mais aussi dans les Chambre d'agriculture, les délégations et bien sûr au siège dijonnais. Elle permettra à chacun de prendre date pour les prochaines élections afin de préserver cette exception démocratique et participative que représente le réseau des délégués MSA, par rapport au régime général.

AMK



Les panneaux et les images d'archives illustrent 65 années d'action mutualiste et évoquent les dates clés des avancées

▸ Agenda

23/11 "Journées paysannes" à la Pierre qui Vire
La 3e édition régionale des «Journées Paysannes de Bourgogne», se déroulera dimanche 23 novembre à l'Abbaye de la Pierre Qui Vire, à Saint-Léger Vauban, à partir de 9 h 30.
Au programme :

Célébration eucharistique, échanges sur le thème du travail, de la peine et de la prière; avec Dom Denis Huerre, ancien abbé, au regard de la Doctrine Sociale de l'Eglise et de la règle de Saint-Benoît. L'après-midi : visite commentée de l a centrale hydroélectrique de l'Abbaye, échanges en vue de la constitution de groupes Journées Paysannes en Bourgogne. Repas tiré du sac le midi. Participation aux frais : 5 €



Agroalimentaire

L'innovation est dans nos assiettes

Le Salon international de l'alimentation (Sial) vient de fêter son 50ème anniversaire à Paris. L'occasion de faire le point sur les nouveaux produits et les tendances de consommation.

De l'eau bleue à la spiruline, une julienne de vinaigre, du cidre doux aux herbes, du saucisson de volaille, des spaghettis d'algue, des pistaches enrobées de chocolat noir, des bols comestibles élaborés à base de farine et son de blé, voilà quelques uns des nouveaux produits alimentaires que le consommateur va bientôt pouvoir soumettre à ses papilles. Au cœur du salon, l'innovation a occupé plus que jamais une place prépondérante. Elle s'est déroulée comme un fil rouge dans les allées de ce gigantesque cahier de tendances pour nourrir et inspirer les visiteurs venus du monde entier. Les industriels rivalisent d'imagination et sont toujours plus nombreux à présenter des aliments correspondant aux attentes des consommateurs par leur goût, l'originalité des ingrédients, leur présentation, leur facilité d'utilisation, leur valeur nutritionnelle. Pour cette 50e édition du Sial, 78 % des exposants issus de 104 pays ont proposé des nouveautés et 1 757 produits ont été présentés au titre des produits innovants, soit + 70 % par rapport à 2012. Les membres du Grand Jury en ont retenu 675. Et au final, 15 Grands Prix ont été attribués.

Le Sial d'or est revenu à Twists, des plats cuisinés dans une box avec sauce séparée dans le couvercle. La simple rotation de ce dernier permet d'ouvrir l'opercule qui retient la sauce et de napper le produit qui conserve ses qualités gustatives. Le tout se réchauffe au micro-ondes. Cette innovation est à mettre au crédit d'une entreprise française. Le Sial d'Argent a été attribué à Yooji, des portions surgelées de viande, poisson ou légumes bio pour bébés, sans additifs ni conservateurs et sans sel ajouté. La texture est adaptée à l'âge du bébé et pour éviter le gaspillage, les aliments sont emballés individuellement. Ces produits ont été élaborés par une entreprise française. Aujourd'hui, la frugalité et le contrôle sont de mises. La tendance est aux produits malins, anti-gaspillage, qui permettent de ne dépenser que ce qui est nécessaire : la juste dose au juste moment. Le retour du plat familial, la bonne conservation où l'aide à la gestion des restes sont aussi de mise. C'est le cas de « Ma dose de farine » qui comme son nom l'indique propose de la farine en dose de 100 g, un conditionnement pratique et anti-gaspillage pour les petits consommateurs, avec un petit plus du fabricant français : des idées recette.

Le Sial de bronze est allé à deux kits pour champignons à faire pousser soi-même dans un carton. Pour le kit portugais, les champignons poussent dans du terreau à base de marc de café recyclé. Pour le kit à champignons prêt à pousser français, le terreau est à base de sciure de bois recyclée. Car une des principales tendances du moment est bien le « faire soi-même ». Le consommateur devient acteur et expert de son alimentation. Il produit, prépare et cuisine sa propre nourriture. Ces produits apportent un triple bénéfice : le plaisir de faire soi-même, une garantie sécuritaire et l'économie du fait maison. Une entreprise américaine a ainsi mis au point un kit pour réaliser sa propre bière qui présente l'avantage d'être réutilisable. Les Français sont attachés à la tradition gastronomique qui sait aujourd'hui se conjuguer avec audace et innovation comme l'illustrent les boîtes de sardines à l'huile de homard proposées par une entreprise hexagonale. Les industriels savent aussi surfer sur la vague des objets connectées puisqu'une entreprise française a élaboré Footies, des biscuits en forme de maillots de foot présentés dans un packaging ludique permettant une interaction avec un smartphone. Toutes ces nouveautés prennent donc tout leur sens car selon Xavier Terlet, président de XTC, cabinet spécialisé dans la veille des tendances alimentaires internationales : « *L'innovation est fondamentale pour l'industrie agroalimentaire si l'on sait que la moitié des produits qui se vendront dans cinq ans n'existent pas encore et restent donc à créer* ».

VALERIE GODEMENT
(Photos de Valérie Godement)



Plats bio pour bébés.



Sardines à poêler.


Jus de figue de barbarie bio.



Saucisson 100 % volaille.



Farine en dose de 100 grammes.



Champignons à faire pousser.



Mini poivrons en forme de gouttes.


Biscuits « interactifs ».

COURSES

Le drive, la nouvelle façon d'acheter

Le drive, cette invention française apparue en 2000 ne cesse de se développer. Cette activité a généré en 2013 3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en augmentation de 50 %. Cela représente environ 3,5 % des dépenses alimentaires des Français. Leclerc a réalisé 1,47 milliard d'euros et détient environ 40 % de ce marché. En mars 2014, il y avait 2 839 drives. Intermarché est l'enseigne qui exploite le plus grand nombre de drives avec 781 sites, devant Système U (591) et Leclerc (467). Parmi les catégories de produits les plus achetés : eau, lait, jus de fruits, jambon cuit, produits « secs » comme les conserves car les produits frais ne sont pas « drivables ». Deux types d'organisation coexistent. D'abord, la préparation en magasin. Des préparateurs sillonnent la grande surface et préparent la commande en prenant les produits directement dans les rayons. Avantage : un investissement faible. Inconvénient : la productivité de préparation est faible (de 60 à 80 articles par heure). Second scénario : le drive-entrepôt. Généralement implanté à côté de l'hyper, il s'agit d'un entrepôt d'environ 1 500 m² inaccessible au public dans lequel les préparateurs s'activent. Avantage : le niveau de productivité est élevé (environ 200 articles par heure). Inconvénient : un niveau d'investissement de 2 à 3 millions par unité. Le drive est aujourd'hui encore loin de son potentiel lorsque l'on regarde sa courbe régulière de croissance, mais aussi en raison de la forte hétérogénéité sur le territoire français. Il y a ainsi 1 drive pour 12 000 habitants en Bretagne, alors qu'en Alsace, il y en a trois fois moins. Ce qui laisse à penser que, par un simple effet de rattrapage, il y a au moins 1 000 drives à ouvrir en France. **V. G.**



Espèces fourragères

Dactyle et fétuque élevée : deux espèces à redécouvrir !

La fétuque élevée et le dactyle sont deux espèces fourragères qui présentent des atouts pour diversifier un système fourrager mais au niveau national, elles sont sous exploitées.



CP : J. Greffier - Gnis

La fétuque élevée dispose désormais d'un feuillage souple plus facile à pâturer.

« Le dactyle et la fétuque élevée sont deux espèces qui ne sont pas assez utilisées, malgré leurs nombreux atouts. Elles souffrent en effet d'une mauvaise image – difficile à pâturer, faible valeur alimentaire… qui aujourd'hui n'est plus vraiment fondée. Or, ces graminées revêtent plusieurs avantages. Elles permettent de sécuriser le système fourrager grâce à leur tolérance à la sécheresse, de faire des stocks rapidement et de façon abondante du fait d'une pousse précoce au printemps et de valoriser l'herbe d'automne grâce à une très bonne repousse après l'été. Bien cultivées, elles sont également très pérennes (10 ans ou plus)», explique Julien Greffier du Gnis. Ces deux plantes offrent aussi un fort potentiel de rendement qui, en conditions non limitantes, peuvent atteindre jusqu'à 15 tonnes de MS/ha.

Une graminée tout terrain

Après 50 ans de sélection, la fétuque élevée dispose désormais d'un feuillage souple plus facile à pâturer. C'est le *«4x4 de la graminée. Agronomiquement, c'est une plante parfaite, tolérant tous les types de sols et disposant d'une grande résistance à la submersion»*, précise Julien Greffier. Grâce à son système racinaire capable de descendre très profondément, la fétuque élevée pousse sous des températures élevées (jusqu'à 30-32 °C) et supporte mieux que d'autres espèces, le piétinement.

La fétuque élevée procure un foin riche en fibres, facile à faner. *«C'est une plante très sociable, donc bien adaptée pour être conduite en association ou en mélange. Son point faible reste sa valeur alimentaire (UFL 0,79 contre 0,98 pour un ray-grass anglais à un même stade). Pour l'optimiser, il est nécessaire de récolter la fétuque élevée plus tôt et de ne pas dépasser le stade début épiaison ou tout simplement, de l'associer à une légumineuse.»* Enfin, pour améliorer son appétence au pâturage, il est préférable de choisir des variétés à feuilles souples (dominantes sur le marché) et de revenir plus rapidement, pour éviter le durcissement des feuilles.

Dans l'air du temps

Quand il est *«cultivé»*, le dactyle ne pousse pas en touffes. C'est une plante très résistante à la fois à la sécheresse (pousse jusqu'à 35 °C), grâce à une régulation stomatique performante et aux grands froids. *«Le dactyle est une plante adaptée au pâturage, car non remontante et résistante au piétinement. C'est d'autre part la graminée la plus riche en protéines, même si sa valeur UF est d'un point inférieur au ray-grass anglais. Par contre, il reste sensible aux excès d'eau et a besoin d'azote pour bien exprimer son potentiel. Il est donc judicieux, voire indispensable de miser sur les associations. Attention toutefois aux associations avec les légumineuses, le dactyle étant assez agressif au fil des années, il convient de choisir une légumineuse qui ne sera pas dominée comme une variété de trèfle blanc agressive, une luzerne… Une petite astuce consiste à regarder dans les fossés s'il est présent. Si c'est le cas, mieux vaut réduire la dose de dactyle dans le mélange»*, observe Julien Greffier. Pâturé, son appétence diminue sur les cycles longs, un retour, au maximum toutes les trois semaines, est donc conseillé.

A noter que pour profiter pleinement du potentiel de ces deux graminées, il est nécessaire de soigner la préparation du sol et de ne pas les semer trop tard en automne, leur implantation étant lente. De plus, toutes les variétés ne se valent pas, elles sont donc à adapter au contexte de chacun. *«Des parcelles en dactyle ou fétuque dans un système fourrager diversifié, peuvent permettre de commencer le pâturage tôt et également d'y mettre les génisses laitières l'été pour ne pas avoir à rouvrir le silo d'ensilage.»*

CYRIELLE DELISLE

Chronique ovine

Diminuer la proportion de petits agneaux à l'agnelage

Un poids insuffisant des agneaux à la naissance est la principale cause de mortalité[1]. Jusqu'à 60 jours d'âge, ce critère représente plus de 16% de la mortalité totale. Et c'est au cours des 4 dernières semaines de gestation que le poids de la portée se détermine. Il est alors conditionné en grande partie par la ration de sa mère. Tout ce que mange la brebis profite aux agneaux et toute carence peut avoir des répercutions sévères. Si le taux de prolificité le justifie (plus de 130 %), la réalisation d'un diagnostic de gestation permet la séparation des portées de simples et de multiples dans le dernier mois de gestation et ainsi d'adapter la ration aux besoins des brebis qui varient selon la taille de la portée. Cet examen doit alors être réalisé entre 40 et 60 jours après le retrait des béliers et avec des brebis à jeun. Il coûte entre 0,6 et 1,5 € par brebis.

Réseau de référence ovin de Bourgogne

Pour des rations en bergerie, il est important de ne pas négliger les apports en azote. A l'exception des fourrages exclusivement à base de légumineuses, un apport de concentré azoté (complémentaire azoté du commerce, tourteaux de soja ou de colza, pois…) est indispensable, au moins pendant les 3 dernières semaines de gestation. Pour une brebis portant 2 agneaux par exemple, la ration se compose de 500 g de céréales, 300 g de tourteau de colza et 20g de complément minéral avec un foin de qualité moyenne à volonté. Le rationnement des fourrages particulièrement encombrants est d'autre part fortement conseillé afin d'éviter les prolapsus (ou sortie de vagin). La consommation d'enrubannage ou de regain doit être limitée à 1 kg de matière sèche par brebis et par jour. Pour des brebis à l'herbe, il est conseillé d'apporter de 300 à 500 g de céréales par brebis avec deux agneaux ou plus.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCE OVIN DE BOURGOGNE, LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE / CIIRPO

(1) Source : Massif mortalité (CIIRPO/UMT Santé des troupeaux de petits ruminants) 2011/2013



À l'herbe, un apport de concentré est nécessaire au cours des trois dernières semaines de gestation

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

PROMODIS fête ses 30 ans !
Des offres exceptionnelles vous sont réservées
SPECIAL ANNIVERSAIRE 30 ANS
Promodis
LES JOURS EXPROSIFS
Du 17 au 29 Novembre 2014
Rendez-vous dans nos points de vente
AVENIR MOTOCULTURE
Arc/Tille 03 80 63 07 77
Ménétreux le Pitois 03 80 96 08 05
GROUPE METHIVIER
METHIVIER Toucy 03 86 44 01 08
YONNE AGRI Joigny 03 86 91 79 09
Ets PARAGEAU St Martin/Nohain 03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE
Avallon 03 86 34 18 35
Tannay 03 86 22 11 54

Conduite des cultures, nouvelles cultures, nouveaux engrais…

Six réunions d'informations pour faire les bons choix

Comme chaque année, les Chambres d'agriculture de Bourgogne, Arvalis – Institut du Végétal et le Cetiom organisent six réunions d'informations techniques sur les quatre départements bourguignons.



Les semis direct : une technique qui se développe.

Les six réunions d'information organisées par les Chambres d'agricultures de Bourgogne, Arvalis-Institut du Végétal et le Cetiom, entre le 24 novembre et le 5 décembre, sont destinées à apporter tous les éléments d'information nécessaires dans la perspective de la prochaine campagne. Les sujets abordés concerneront :

- les intrants à utiliser au printemps prochain
- les pistes de réflexion sur l'opportunité de développer des cultures (moutarde brune, soja)
- les retours d'expérience sur des systèmes de cultures sans travail du sol.

En plus de l'actualité fongicides céréales et colza, un temps sera consacré à la fertilisation azotée :
- évolution de la méthode du bilan sur colza,
- résultats d'essais sur les formes d'engrais,
- intérêt de fractionner des apports d'azote sur orge d'hiver.

Le soja et la moutarde brune, dont les filières cherchent de nouvelles surfaces, seront également abordés sur le plan technique et économique. Ces deux cultures peuvent, dans certains secteurs, connaître un certain essor et offrir une possibilité d'allonger la rotation.

Un point économique sur la gestion des intrants sera proposé : comment faire face aux fluctuations des prix de vente ? Comment faire évoluer les dépenses de certains intrants pour garder la meilleure marge ? Cette adaptation est d'autant plus nécessaire que le contexte de cette année a fragilisé la trésorerie de nombreuses exploitations.

Enfin, la technique du semis direct sera abordée au cours de quatre des six réunions, à travers la présentation de résultats d'essais et de témoignages d'agriculteurs.

Les thématiques abordées varient d'un lieu à l'autre. Pour connaître le programme détaillé de chaque réunion, contacter votre Chambre d'agriculture ou consulter le programme sur www.bourgogne.chambagri.fr



La rouille jaune a été très présente en 2014 dans les secteurs surtout dans l'Yonne et la Nièvre.

Un contenu à la fois technique et économique



Vice président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, en charge des grandes cultures, Vincent Lavier précise les objectifs de ces six réunions d'hiver.

«Le premier objectif de ces réunions c'est de tirer les enseignements de la campagne passée, de répondre aux questions des producteurs et d'encourager les échanges. Nous souhaitons aussi communiquer sur les expérimentations, faire un point sur l'actualité technique en mettant en avant l'agronomie.

Ces réunions vont également laisser une large place aux témoignages d'agriculteurs confrontés à de nouvelles techniques, avec un focus particulier sur le semis direct. Ce thème apportera des éclairages importants puisque nous disposons maintenant d'une longue expérience, avec les résultats de sept campagnes complètes. Il s'agit de trouver les meilleures solutions de couverts pour concurrencer les adventices et, dans cette perspective, les aspects sols et climats sont déterminants, les solutions doivent être ciblées en fonction de chaque contexte spécifique.

Un point sera fait sur les évolutions de la réglementation, mais ces réunions seront aussi l'occasion d'allier l'économie à la technique. Elles doivent ainsi permettre d'engager une réflexion économique indispensable alors que les prix de marché dévissent et que les résultats de la précédente campagne fragilisent encore un peu plus les exploitations. Il nous semble important, vu les difficultés rencontrées, de déterminer les bons leviers permettant d'adapter sa stratégie d'entreprise au contexte de prix.»





Grands rendez-vous techniques de Bourgogne

Demain, tous vignerons «geeks» ?

Beaucoup *promettent une "révolution"* du métier de vigneron et au-delà même. Mais qu'en est-il vraiment ? Les Grands rendez-vous techniques de Bourgogne organisés par l'Interprofession (BIVB) ont voulu faire le point et ont mis le cap sur *«L'innovation : clé de la viticulture de demain»*



Pour passer de la mécanisation à l'automatisation, les capteurs et l'informatique vont envahir les exploitations.

Les 4 et 5 novembre à Beaune, la viticulture bourguignonne revêtait son habit moderne. La tradition n'étant qu'une innovation qui s'est imposée, pour reprendre une citation de la précédente édition. Et ça commençait fort avec Gilbert Grenier, de Bordeaux Sciences Agro Laboratoire IMS. Pour ce chercheur, imagerie, drones, automates sont des outils innovants au service de la performance qui vont induire un *«changement de paradigme»*. En quoi le modèle viticole sera-t-il révolutionné ? *«Sur les mesures, sur les analyses, sur les décisions, sur les actions ou modulations et sur les retours d'expérience»*, synthétisait-il. Il développait chaque point : mesures à l'aide de capteurs, tous géolocalisés pour enrichir des cartes numérisées permettant des analyses croisées avec d'autres données (météo…) pour arriver à trouver des explications à des problèmes concrets (vigueur différente dans une parcelle, plantation de pieds automatique…). Pour *«passer de la mécanisation à l'automatisation»*, les capteurs et l'informatique vont envahir les exploitations, allant des Smartphones (applications) aux toits et cabines des enjambeurs (Isobus, RTK…). Aucune de ces technologies n'est vraiment nouvelle mais la convergence de toutes fait sauter les *«verrous technologiques»* d'antan.

Des drones un peu perdus

Pour le BIVB et Vitagora, Franck Brossaud et Claire Van Overstraeten parlaient des projets lancés en Bourgogne, Damav et Iris. Damav - pour la Détection automatique des maladies de la vigne - est *«né avec la flavescence dorée»*. L'objectif étant de développer une solution pour détecter rapidement et largement les pieds touchés par la maladie. Prospection actuellement réalisé et possible grâce à une large mobilisation des vignerons. La *«captation d'images»* par drones n'est pas aisée cependant. Car ici, les rangs de vigne sont incurvés et en pente, nécessitant un *«pilotage automatisé»* complexe. Le projet Damav associe pour cela, rien de moins que l'entreprise Airbus. Mais ce n'est pas le seul défi. *«Un symptôme sur feuille n'est jamais identique»*. Hors, l'informatique reste binaire (0 ou 1). Il faut donc développer un *«système capable d'apprendre par l'expérience»*.

La 3D pour moduler les phytos

C'est un peu ce que cherche à faire aussi le Vinipôle Sud Bourgogne et Le2i, laboratoire spécialisé dans l'imagerie et basé au Creusot. Là, c'est la *«demande sociétale»* pour réduire les doses phytosanitaires (plan Écophyto) qui est à l'origine, rappelait Didier Sauvage. L'idée est d'avoir des outils pour caractériser en temps réel le feuillage et ensuite arriver à moduler les doses de produits. Si Ralph Seulin est confiant dans sa mesure optique 3D - *«sans contact»* à la manière *«des ultrasons d'une chauve souris»* imageait-il justement -, le traitement des données ensuite est *«encore loin de proposer un concept de modulation pour la pulvé»* en fonction de la présence ou absence ou encore de la densité du feuillage. *«On y travaille et on en est à la moitié de la deuxième étape pour aller vers la décision et adapter sur les systèmes embarqués»* positivait Didier Sauvage. D'ailleurs, de Tecnoma, Jérôme Mestrude rajoutait que *«les pulvé sont déjà plus ou moins prêt à recevoir des consignes d'application»*, en raison des progrès informatique pour traiter les données à partir des capteurs.

Respecter des limites sans compteur

Tous ces projets intéressent particulièrement Jean-Paul Douzals, qui travaille à l'IRSTEA sur les matériels de pulvérisation. Car, de précédentes innovations posaient d'autres types de problèmes comme la maniabilité dans les parcelles par exemple avec des panneaux récupérateurs. Toujours dans le but de limiter la dérive et les impacts environnementaux, pour assurer la protection des plantes à différents stades de végétation, il observe des *«des écarts selon les appareils, allant du simple au triple»*, voir un facteur de un à neuf quand il s'agit de dépôt de produits. Il s'attache donc à créer un "compteur". *«C'est comme en voiture. On vous dit de limiter vos vitesses, mais là, pour la pulvé, vous n'avez pas de compteur !»*, pointait-il du doigt. La viticulture étant le *«parent pauvre»* par rapport aux autres cultures en la matière. Reste encore à choisir l'unité de mesure : en litre par hectare ; en dose par mètre linéaire – soit en fonction de la surface foliaire soit en fonction du volume foliaire ; ou enfin par cm^2 de dépôt sur feuille.

L'éco-conception au service du progrès

Un outil simple que ne reniera pas Christophe Gaviglio, de l'IFV, qui s'attache justement à tester les nouveautés matériels - des constructeurs la plupart du temps - pour le travail de la vigne et du sol. *«Productivité, sécurité, confort et exigence de travail»*, sont les qualités qu'il recherche dans toute innovation matérielle. Il listait une série de matériels "innovants" tels que le porte outil à suivi de rang automatisé de Guidalex Souslekoff, l'intercep léger d'Écosatel YT, la décavaillonneuse mini sillon Egretier, l'étoile de binage Kress d'AVS (Atelier Val de Saône), le rouleau Facamatic de chez Boisselet ou encore sa Daguenette pour un travail de finition en vigne étroite. Pour les travaux en vert, de nouveaux matériels arrivent sur le marché tel que l'épamprage électroportatif d'Infaco, assisté électriquement ou la palisseuse-releveuse de DMP avec système d'agrafes, *«plus douce pour les rameaux»*. Peu d'innovation en revanche en matière d'effeuillage mais des améliorations avec l'aspiration et la présence de rouleaux *«pour plus de précision tout en conservant un bon débit de chantier»*.

Enfin, en matière de taille, les constructeurs cherchent à mécaniser le tirage et le broyage dans le même temps. *«L'éco-conception apporte aussi son lot de nouveauté. D'ailleurs, un palier sera franchi dans tous ces domaines avec la robotique»*, concluait-il en bon partenaire de Vitirover, qu'il présentait ensuite dans un atelier.

Décidemment, les vignerons sont poussés à devenir des geeks, non pas dans le sens de fan(atiques) de nouveautés mais bien dans celui de ce qu'ils sont déjà, des personnes extrêmement pointus dans le domaine qui est le leur : la viticulture.

Climatologie et pédologie de précision

Et la terre, l'eau, le vent… dans tout cela ? Les vignerons de Bourgogne veulent garder les pieds sur terre et dans leurs vignes. Et ce n'est pas Pierre Curmi d'AgroSup Dijon ou Benjamin Bois de l'IUVV qui les en détourneront. Si les cartes pédologiques actuelles sont à échelle 1/100.000ème, (un cm sur carte = 1 km sur le terrain), Pierre Curmi veut se rapprocher de la *«connaissance quantitative et du comportement des sols»* que seuls connaissent les vignerons. En se rapprochant ainsi des secrets des terroirs bourguignons, il espère *«aussi prévoir des choses qu'on n'a jamais connu»*. Il cherche donc à collecter un maximum de données (résistivité des sols, humidité des sols…) pour créer des modèles. Et il n'hésite pas à utiliser des drones *«pour extrapoler sur de plus grandes surfaces»* ensuite, toujours avec un souci de précision avec des cartographies à haute précision. Derrière se cache en effet des renseignements utiles comme une estimation de la réserve utile en eau des sols, information qui pourra permettre une prévision du régime hydrique à l'échelle du cep par exemple.

De quoi gérer au plus fin l'enherbement, enchainait Benjamin Bois. Venant en complément du sol, il étudie le climat notamment. Si de nombreux projets vont aboutir à des outils d'aide à la décision chez les viticulteurs, Benjamin Bois attirait toutefois l'attention sur leur accompagnement. « Il faut faire des efforts pour s'approprier ces outils cartographiques » et les vignerons auront besoin de « se former et de s'informer » sur ces nombreuses solutions commerciales. L'animateur de la matinée, Jean-Paul Hebrard, journaliste et directeur de TVAgri, avançait ainsi un nouveau métier pour les viticulteurs : « avec des capteurs partout, il vous faudra interpréter ces flux de données ». Ou pas…

CÉDRIC MICHELIN

▸ Formations

Faites vinifier vos compétences…

Etre vigneron signifie pour beaucoup s'inscrire dans la continuité patrimoniale, perpétuer une tradition familiale. Mais la maîtrise technique, l'efficacité commerciale, la gestion optimale de l'entreprise ne s'improvisent pas.
La formation est une réponse efficace pour accompagner les changements de pratiques, se perfectionner, répondre aux problèmes quotidiens ou de long terme, développer collectivement les compétences d'un groupe.

Vous venez de recevoir via la MSA votre appel à cotisation Vivea. Cette cotisation est un investissement qui permet de bénéficier d'une prise en charge des frais de formation pour tout viticulteur non salarié, qu'il soit chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide familial ou encore cotisant solidaire.

Les centres de formation de Bourgogne, la Chambre régionale d'agriculture et Vivea travaillent ensemble depuis quelques mois pour améliorer l'offre de formation à destination des viticulteurs et viticultrices. Vous trouverez sur le site de Vivea, la liste des formations programmées jusqu'à la fin de l'année pour les viticulteurs. Se dégager un peu de temps pour se former, c'est se donner les moyens de progresser. Contactez les centres de formation pour vous inscrire !

Robert Martin, vice-président du comité Vivea Bourgogne
Consultez le site HYPERLINK "http://www.vivea.fr/"www.vivea.fr

Le caisson de nettoyage condit

Les organes de nettoyage d'une moissonneuse-batteuse peinent à suivre le rythme imposé par le gabarit des machines. Malgré les automatismes, le chauffeur reste l'arbitre du compromis entre débit de chantier, taux de perte et propreté du grain.



New Holland

New Holland utilise des caissons dont le régime du ventilateur varie en fonction de la pente du terrain (Opti-Fan). Par ailleurs, la table et les grilles ont des mouvements indépendants (Opti-Clean).



Le contrat d'assurance Multirisque Agricole est assuré par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 249 194 475 € dont le siège social est situé 8-10 boulevard de Vaugirard – 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Événements garantis et conditions figurant au contrat. Ce contrat est distribué par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse régionale.

Est-ce que je privilégie la propreté du grain au détriment du débit ? Est-ce que j'accepte davantage de pertes pour accroître mon débit de chantier ? Est-ce que j'accepte de faire un peu plus de grain sale pour éviter les pertes ? En 2014, ces trois questions taraudent toujours le chauffeur d'une moissonneuse-batteuse, quel que soit son degré d'automatisation. Le compromis entre débit, pertes et propreté est quasiment aussi vieux que l'invention de la moissonneuse-batteuse. Mais il a pris davantage d'acuité au cours des décennies passées, sous l'effet conjugué des informations renvoyées au chauffeur d'une part et de l'envolée du débit de chantier des machines d'autre part. *«Les détecteurs de pertes sont apparus dans les années 1970, indique*

Le casse-tête des otons

Les otons sont constitués des épis non battus, des grains non décortiqués et des morceaux de rachis. Ils ont pour origine un défaut de réglage du batteur, trop brutal, qui a pour effet de casser les épis au lieu de les frotter. Plus lourds que les menues pailles, ils passent au travers de la grille supérieure du caisson de nettoyage avant d'être réacheminés sur le tapis de récolte avant battage. Problème : entre la première et la seconde grille, les otons peuvent emporter avec eux des grains propres d'autant plus facilement que l'on ferme en partie la grille inférieure, par crainte d'envoyer des otons dans la trémie. Mais les grains réacheminés avec les otons sont rebattus et finissent cassés dans la trémie.

Le chauffeur diagnostique un problème de batteur, en réduit la vitesse et avec lui le débit de la machine, qui en devient moins performante en nettoyage, sans pour autant résoudre le problème des grains cassés ! Outre le réglage initial du batteur, aboutissant à la création d'un trop grand nombre d'otons, la trop grande fermeture de la grille inférieure du caisson de nettoyage est également en cause. La quantité de grains propres dans les otons est par conséquent un paramètre essentiel d'optimisation du nettoyage, ce qui a justifié la mise en place d'un troisième détecteur de grains, en plus de ceux positionnés après le circuit de pailles et derrière les grilles de nettoyage.

tionne le débit

René Autellet, ingénieur agronome et consultant indépendant auprès de constructeurs de matériels agricoles. Ils ont inauguré le début de l'électronique embarquée sur les moissonneuses-batteuses. Quelque quarante ans plus tard, les détecteurs de pertes n'ont quasiment pas changé, ni dans leur aspect, ni dans leur fonctionnalité».

Il s'agit en l'occurrence de microphones piézoélectriques générant une charge électrique proportionnelle à l'impact des grains, avec un système d'alerte en cabine. Les détecteurs de pertes sont localisés à deux endroits stratégiques : en sortie du circuit de paille (secoueurs conventionnels ou systèmes de séparation forcée) et à l'arrière des grilles du caisson de nettoyage. La présélection du type de grain a simplement remplacé les étalonnages d'antan.

La conception du nettoyage a peu évolué

Avec l'augmentation régulière et continue (et non achevée) du débit des machines, le nettoyage du grain en sortie de la table de préparation va devenir le goulet d'étranglement à la productivité des machines. Pour la simple et bonne raison que le système n'a que très peu évolué dans sa conception, contraint par des espaces restreints et confinés.
En 2014, les caissons de nettoyage mettent toujours en œuvre une table de préparation dont les vibrations engendrent un tri densimétrique.

Celui-ci a pour effet de faire remonter les matières légères que sont les menues pailles tandis que les produits lourds, à savoir les grains, vont se positionner dans le fond de la table. En bout de table, les peignes maintiennent les impuretés en surface, qui sont propulsées par le ventilateur au-delà des grilles au travers desquelles passent les grains, ainsi que les otons, également lourds car constitués de plusieurs grains. «*La clé du nettoyage du grain se situe lors de la chute du grain de la table de préparation vers les grilles, souligne René Autellet. Le réglage ventilateur est déterminant pour évacuer toutes les impuretés mais seulement les impuretés. Pour accroître la capacité de nettoyage, les constructeurs ont mis en place un système de double chute. Les grilles ont quant à elles toujours été réglables*».

Pendant que le battage et la séparation officient dans les trois dimensions au service de la productivité de chantier, le nettoyage reste contraint par les deux dimensions. La problématique du nettoyage relève donc des lois de la physique. L'architecture des machines et les contraintes posées par les déplacements routiers ne permettent pas, à cet endroit de la chaîne de récolte, de changer radicalement la donne.

Là où la séparation forcée a apporté une réponse aux limites des secoueurs, le nettoyage est resté coincé et engoncé dans son caisson. D'où le postulat de départ et l'éternel compromis entre débit de chantier, degré de propreté et taux de pertes accepté.

Le coût de revient horaire de la machine, les contraintes d'organisation des chantiers, les jours disponibles, la possibilité de nettoyer le grain après récolte sont autant de paramètres laissés à l'appréciation du chauffeur pour réaliser les arbitrages requis.

Prendre en compte la variabilité intra-parcellaire

Aux prises avec des contraintes relevant de la physique, l'intégration d'automatismes n'a pas radicalement changé la donne. Mais elle offre néanmoins matière à optimiser la performance des machines, en prenant en compte la variabilité intra-parcellaire. «*Avant l'arrivée des capteurs de rendement, on estimait de visu que des hétérogénéités pouvaient se traduire par des écarts intra-parcellaires de 20 à 30 %, déclare René Autellet. En réalité, les écarts peuvent varier du simple ou double, y compris sur un blé qui a l'aspect impeccable d'une brosse. Les automatismes développés par les constructeurs permettent d'exploiter les machines au maximum de leur potentiel. Et c'est quand une machine travaille à pleine charge qu'elle est la plus efficace au niveau de tous les organes, nettoyage compris*». C'est au nom de ce principe qu'il vaut mieux privilégier une coupe large en travaillant à allure modérée plutôt qu'une coupe de dimension inférieure associée à une vitesse élevée.

RAPHAËL LECOCQ



Claas

New Holland utilise des caissons dont le régime du ventilateur varie en fonction de la pente du terrain (Opti-Fan). Par ailleurs, la table et les grilles ont des mouvements indépendants (Opti-Clean).

NEW HOLLAND AGRICULTURE
• M. Batteuse John Deere 1450 wts - 2004 - 1500 H. TBE
• M. Batteuse New Holland 8040 - 2700 H. - Coupe 3,66 m.
• Presse balles carrées New Holland BB9080, 2012, 19 000 bottes
• Presse balles carrées Krone Big Pack 1270, 2006, TBE
SARL MANIERE
21690 Verrey sous Salmaise
03 80 35 80 66



Les solutions pour homologuer les grosses moissonneuses-batteuses

La dimension toujours croissante des moissonneuses-batteuses conduit parfois les constructeurs à trouver des parades à l'homologation à 19 tonnes maximum des machines à deux essieux, comme l'ajout d'un troisième essieu, posé au sol uniquement au transport. Christian Rivierre de John Deere et Jacques Manet de Case IH nous font part de leurs solutions.



John Deere

L'apposition de chenilles à la place des roues avant augmente à 32 tonnes le PTAC de la moissonneuse-batteuse.

Proposez-vous un troisième essieu sur vos moissonneuses-batteuses ?

Christian Rivierre - Oui, certains modèles de la série S ont un poids qui dépasse les 19 tonnes, ce qui nous oblige à l'intégration d'un troisième essieu.

Jacques Manet - Nous avons deux modèles, les Axial Flow 7240 et 8240, dont le tonnage tourne autour de 18,9 tonnes, dans sa version de base. En soi, une homologation véhicule deux essieux suffirait, mais suivant les options, notamment les pneus, on peut vite dépasser le PTAC de 19 tonnes.

Où se situe-t-il ? Comment fonctionne-t-il ? Quel est son prix ?

C. R. - Il est logé à l'arrière de l'essieu directeur : un poids maximal de 1,5 tonne lui est appliqué, ce qui correspond à la différence entre les 19 tonnes autorisées et le poids total de la machine. La pression au sol s'exerce hydrauliquement, conjointement à une boule d'azote. Cet essieu se met en place automatiquement en transport sur route. Il faut compter un surcoût de l'ordre de 5 000 euros.

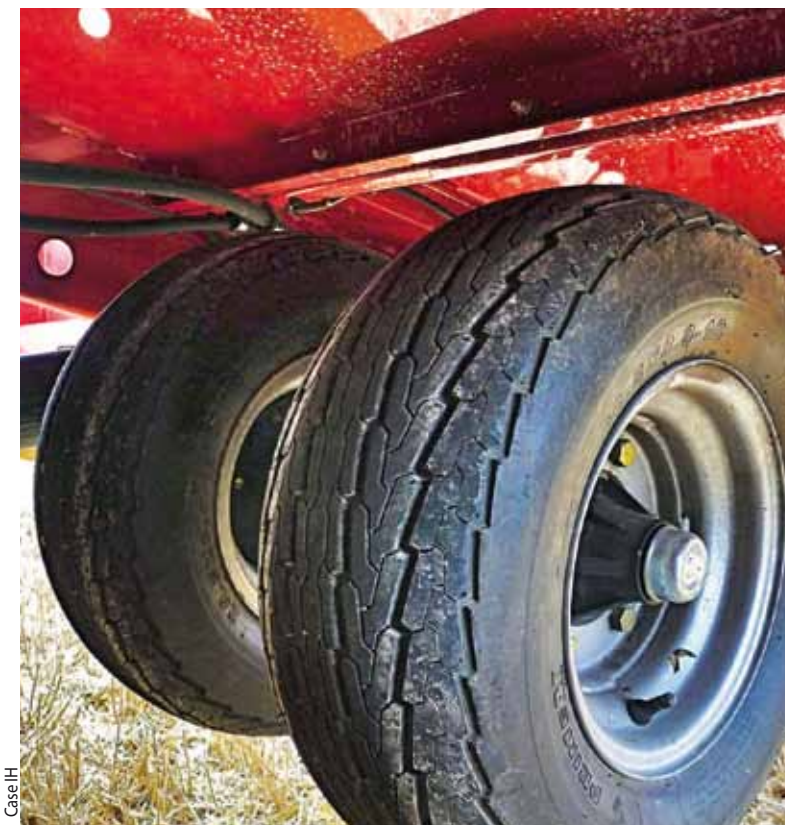
J. M. - Il s'agit d'une double roue logée sous le convoyeur. Elle exerce une pression au sol suffisante pour être en accord avec la réglementation. Elle se pose automatiquement en mode route au-dessus de 17 km/h. Son coût est noyé dans le prix de base, mais n'est pas négligeable. Pour nous, ça n'est qu'une solution provisoire.

Quelles sont les parades à ce troisième essieu ?

C. R. - Nous pouvons réaliser des configurations particulières, avec un broyeur différent et sans quatre roues motrices, pour passer sous la barre des 19 tonnes. L'autre solution consiste à équiper la moissonneuse-batteuse de chenilles à l'avant, cette dernière bénéficiant alors d'un PTAC de 32 tonnes. Et puis nous attendons une future évolution de la réglementation des véhicules agricoles à deux essieux, avec un PTAC qui serait monté à 26 tonnes, ce qui correspond à deux fois la charge maximale autorisée par essieu.

J. M. - L'alternative au troisième essieu est bien sûr la chenille, en option sur les 7240 et 8240 et de série sur la 9240. L'Axema est également en discussion avec le ministère des transports pour mettre en place une réglementation spécifique aux engins agricoles deux essieux qui pourraient circuler avec un PTAC de 26 tonnes. Mais rien n'est acquis.

Propos recueillis par Ludovic Vimond



Case IH

Le troisième essieu s'abaisse automatiquement en mode route.

GAUVAIN SERVICE OCCASIONS 03 80 95 46 98
www.gauvain-agri.com
jl.lacombe@gauvainsas.com



CLAAS LEXION 440
1999 - 2225 H
Moteur caisson 3D Coupe C 540
Très bon état

CLAAS MEDION 310
2005 -1185 H
Moteur caisson 3D Coupe C 510
Très bon état

JOHN DEERE 2264
2001 - 1855H/Batteur
Coupe 6,10 m
Scie latérale
Bon état

JOHN DEERE 2058
1995 -2259 H/Moteur
Coupe 5,50 m
Scie latérale
Bon état

JOHN DEERE T550HM
2009 - 658 H/Batteur
Coupe 61.0 m.
+ Prolonge colza
Très bon état

NEW HOLLAND TF42
1983
3170 H/Moteur
Coupe 5,20 m
Bon état



Nouveautés

Grimme : jusqu'à huit types de dents


Grimme

Évolution de la GF 90-4, la GF 400 est une fraise travaillant trois buttes de 90 cm ou quatre de 75 cm, dotée d'une transmission Rögelberg. Trois puissances de boîtier sont proposées (165, 250 et 325 ch) pour des vitesses de rotation de 350 et 425 tr/min. En option, un boîtier offre le choix entre trois régimes : 350, 400 et 450 tr/min. Le rotor reçoit jusqu'à 8 types de dents différents. Au chapitre des options, signalons, des carters montés sur ressort ou encore le système Dykers de lutte contre le ruissellement.

Warzee : une petite dérouleuse


L. VIMOND

Le constructeur belge propose une petite dérouleuse de balles rondes baptisée DE 250. Légère et compacte, elle s'attelle sur un pic-balle de la marque monté sur valet de ferme, chargeur frontal ou chargeur télescopique. Un moteur hydraulique sur le pic-balle anime la dérouleuse via un crabot, ce qui évite d'avoir à descendre pour atteler et animer l'outil.

Bugnot : des rasettes pour la Rapidlab


M. PORTIER

La charrue déchaumeuse portée réversible Rapidlab peut désormais recevoir des rasettes, à la place des déflecteurs équipant les versoirs, de manière à mieux enfouir la matière organique.

Des professionnels à votre service

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Sarl Ponge : une petite dérouleuse



Baptisée Equilibre, cette nouvelle génération de barrière de chargement se caractérise par un chariot muni d'une potence pivotante, à déplacement linéaire sur le chemin de roulement galvanisé le long de la bétaillère avec un arrêt de la barrière possible en tous points de 0 à 4 mètres, permettant de s'adapter au lieu de chargement. Le mouvement effectué par la potence pivotante permet la pose au sol de la barrière, s'adaptant ainsi aux irrégularités du terrain.

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 € TTC/min
www.beiser.fr
BEISER EXPOSE !
VINITECH SIFEL
DU 02/12 AU 04/12
BORDEAUX (33)
HALL 1 - ALLÉE C
STAND 0804
VENTE DIRECTE SANS INTERMÉDIAIRE AVEC LIVRAISON GRATUITE*
LA CONCURRENCE VA PRENDRE UNE " TÔLE " !
CHEZ BEISER LA TÔLE NE COÛTE QUE 5,50€ HT le m² (1) livré *
EN 4 OU 5 NERVURES
TÔLE 1ER CHOIX
LA VRAIE GARANTIE DÉCENNALE
LIVRAISON GRATUITE * À DOMICILE !
(1) Soumis à conditions et valable uniquement sur la tôle 1er choix, pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards. Crédit photo : mirabile
BARRIÈRES GALVANISÉES
Barrière de prairie et de stabulation 4 et 5 tubes
Libre-service oblique
LIBRE-SERVICE
BARRIÈRE CORNADIS
FIXATIONS POUR BARRIÈRES
CONTACTEZ-NOUS !
SILO POLYESTER EN KIT DE 4 M³ À 31 M³
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
Avec échelle crinoline, et raccord pompier
TRAPPE DE VISITE ET SORTIE DÉPORTÉE
STOCKER, TRANSPORTER ET RAVITAILLER 3 EN 1
SILO POLYESTER CUBIQUE 2M³ ET 3M³
NOUVEAU AVEC TRAPPE DE VIDANGE LATÉRALE (EN OPTION)
PROMO -20%
BEISER CONSTRUCTEUR
PRIX SPÉCIAL 1000 € (2) HT le mètre linéaire livrée*
BÉTAILLÈRE BEISER 4,50 M TOUT ACIER - MODÈLE LOURD
(2) Prix pour un modèle sans option.
NOUVEAU GODET DESILEUR 1,40M OU 1,80M
POUR TÉLESCOPIQUE ET CHARGEUR
PROMO -20%
NOUVEAU GODET PÉLICAN 1,80M - 2M - 2,30M - 2,50M
GRANDE NOUVEAUTÉ TUNNEL SUR ROUES
OFFRE DE LANCEMENT -20%
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
TUNNEL EN TÔLE ONDULÉE ANTI-CONDENSATION
H 3,90 m x l 8 m x L 10 m et plus
ADRESSEZ-VOUS À L'EXPERT EN TAPIS CAOUTCHOUC !
POUR SALLE DE TRAITE, AIR D'ATTENTE, LOGETTE, BOX...
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
PROMO -10%
LARGEUR 1,20 M À 2,50 M
Longueur : 10 m, 20 m et 30 m
UNIQUE SUR LE MARCHÉ ANTIÉRAPANT
10 mm d'épaisseur
NOUVEAU MODULABRI AVEC BARRIÈRES TEXAS
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
COMPOSEZ VOTRE INSTALLATION AVEC NOS ABRIS SELON VOS BESOINS !
100 % MODULABLE
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 800 € HT d'achats sauf pour les demandes de transport express. Offres valables du 14/11/14 au 29/11/14 pour un paiement comptant. © Beiser Environnement - Novembre 2014. Photos non contractuelles.

Matériel

Tracteur

01 - Cse retraite vds tracteur MC 120 moteur Perkins 6 cylindres turbo Power 6 clim relevage avant tbé révisé
✆ **04.74.24.30.46**

26 - Vds cse retraite tracteur Landini vision 85 600h proche neuf 25000 euros HT
✆ **06 48 26 26 36 ou 06 82 03 14 54**

38 - Cse retraite vds trac MF 646S Dyna 6, an. 2008, 2600 H, pont av suspendu relevage av2ts, siège pneumatic TBE.
✆ **06 08 47 99 98**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 6050 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 440C)
✆ **03 86 76 01 78 - 06 70 57 20 22**

74 - Vends tracteur Deutz Fahr Agrotron 1998, 85 ch, 4148 h, bon état, entretien régulier, 15000 euros, urgent.
✆ **06 88 37 60 15**

Travail sol

58 - VENDS charrue IH 4 corps au prix de 400 euros (réf. 4602)
✆ **06 32 57 04 23**

Récolte

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyennes densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 450D)
✆ **06 29 81 80 05**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large tracte 60 à 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

Traitement

69 - Vds atomiseur solo 439, très bon état, 5 campagnes, pour traitement vignes. Prix : 2000 euros.
✆ **06 86 76 29 17**

Distribution

58 - VENDS dessileuse Gyrland 1700, an. 2004, - cultivateur Bonnel 13 dents, 3 m. (réf. 4604)
✆ **03 86 30 70 83**

Trav. publics

54 - Achète pelle sur pneux Hitachi EX60 EX100 EX120 EX160 WHO73D WHO51D DAEWOO SOLAR 130W3 130W5 140W 170W3 170W5.
✆ **06 09 26 38 93**

Agri. divers

01 - Cse retraite vds charrue Huard 470, 4 corps, combiné Psem à dents + semoir Amazone D7 Super + Diffosol + chizel MC RB tasse avt le tout en 3m - semoir maïs Monosem 4 rgs
✆ **04.74.24.30.46**

18 - Vds jumelage Molcon 16.9.34 - un pneu 16.9.34, 70 %, avec chambre - fourche Quick 650 avec adaptation Fiat, partiellement brûlée.
✆ **03 86 37 82 26.**

18 - Vend pour cause retraite : tracteur Fendt 514 C, 140 cv, 6.850 h - tracteur Fendt 512 C, 125 cv, 9.900 h - tracteur MF 6160, 100 cv, 4.900 h + chargeur Mayeux MX + pique bottes + petites roues - rouleau Lachaud, optiroul ondulé 8,30 m - vibro + packer Lachaud, 4 m, attelage avant - pulvérisateur Berthoud, 24 m, rampes XXX + grandes roues - déchaumeur Besson, 5.20 m - ameublisseur Lachaud, 3.50 m - matériel de silo : souffleur, thermomètres, vis, séparateur, 3 élévateurs, bascule, boisseau échelle - 1 cuve FOD 3000 l + pompe - 2 cuves à engrais, 22 m3 - jumelage, diam. 520 70 38 - bétonnière.
✆ **06 11 97 13 37 ou 06 16 01 28 03 ou 09 64 22 07 66.**

18 - Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.800 h, 4 RM, relevage avant, semi-powershift, TB état - pulvé Evrard TM2500, 1995, 2.500 l, rampes 24 m, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état - brabant Goizin, 4 corps, sécurité boulons, bon état.
✆ **06 19 42 00 08.**

21 - Cause cessation activité VENDS : - tracteur New-Holland T 6 140 (31.12.2013), environ 150 h., état neuf, - tracteur Arès 550 RX (12.2001) avec chargeur Faucheux F 200 + Godet MTS + pic bottes + godet à terre, - - andaineur Kuhn GA 4521, excellent état (2010), - faucheuse Kuhn GMD 602 (2001), très bon état, - pailleuse Lucas Paillotte (1997), très bon état, - vibroculteur 3 m., - pulvé Caruelle 800 L, 15 m., - 1 ratelier Cornadis , - divers petits matériel (benne 3 points, vis à grain), (réf. 450B)
✆ **03 80 49 24 73**

26 - Vds cause retraite MF6265 105 ch toute option relev. avant - charrue Duro 8500 TR socs - fauch Kuhn 250 a roul - presse IH 435 + group-élévat Doucet 50 bottes - semoir Nodet combi 3M
✆ **04 75 46 38 78**

38 - Vds remorque balles rondes longueur 6 mètres bon état.
✆ **04 74 58 70 79 HR**

38 - Vds désileuse pailleuse Jeantil 6,6 m3 sal. de traite Melotte 2x4 décro nourrisseurs veaux cuve métal 1000 l.
✆ **06 70 24 56 64**

42 - Vds motoculteur Honda F420K3 an 96 2.9 Kw 3 vit av+ 1 ar outils rotatifs+roues socle charr 1450 euros
✆ **06 07 41 14 11**

42 - rech commande radio émetteur récepteur C3EM pour mise en rte 2 pomp arros
✆ **04 77 54 13 45 ou 06 13 71 82 00**

71 - Promo sur rateliers dispo. à partir de 465 euros HT et sur 4 barrières PVC 2,20 m et 3,20m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage broyeur haies occ. dispo. bras 4,60 m, rotor 1,20 m rééquilibre fléaux neufs.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo pailleuse distri. enrubannage occ. dispo. traînée 5,2 m3, goulotte orient., cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m, cover-crops 18- 20- 22- 24 - 28- 32 -36 40- dis, bennes 8 - 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds égrappoir Vaslin Bucher av. trémie égoutt., pompe Amoros, filtre à plaque + Kieselgur, cuve RVS 2 mot. 50 Hl, refroid./réchauf. Pédia Kreyer, cuve inox réfrig. 12,5 Hl + cuve 60 Hl + autres cuves, pompe à vin, pressoir cont. diam. 400 Coq cage inox, tract. NH 75CV+ Dionis 130+ Dionis 120+ Fergusson 30CV, TTZ 800 L, écimeuse, enf. pieux, semoir Vicon.
✆ **06 88 56 09 51**

Elevage

03 - Vds pailleuse kuhn 3560 bon état.
✆ **04 70 59 61 87 ou 06 50 72 15 24**

21 - VENDS salle de traite 2 X 5 décro., compteur + dac 2 stat., - 2 alim., année 2001, bon état, 7 000 € à débattre (réf. 4605)
✆ **06 25 04 09 83**

26 - vds tanck Japy 1450 L lavage auto machine a traire Alpha laval chèvres 12 postes Lavage automatique
✆ **04 75 46 38 78**

38 - Paillteuse Altec DT 120 TBE général, peu servie. Pas de poussière car pas de turbine (2 disques pour un paillage sur 10 m) Distributrice à fourrage, en latéral. Commande électrique en cabine. Bras de chargement. Prix : 4800 euros.
✆ **06 83 38 32 31**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds C15 D année 1990 CT Ok 1500 euros
✆ **04.74.04.05.30. hr**

42 - Vds bétaillère Mercedes D 512 3t5 vl 1998 carrosserie Armand - 302 000 km
✆ **04 77 65 32 21 OU 06 08 05 47 86**

69 - Kangoo frigo DCI 2007 127900 kms caisse ISO 3 m3 route secteur, révisé garantie. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Frigo 3T5 Mercedes 311 moteur neuf 0 kms, groupe carrier route secteur. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds Mitsubishi L200 Xtra, Cab. noire, année 2006, 130 000 km, pneus avant neufs. TBE. Prix : 14 000 euros.
✆ **07 86 83 52 32.**

71 - Vds Renault Master bétaillère 125 CV, de 2012, caisse neuve + remorque 3 essieux 24 T.
✆ **06 87 39 25 00**

71 - Vds camion bétaillère Renault S150, 9 T 5, 65.000 km, très bon état. Pour plus de renseignements :
✆ **06 20 25 53 15**

Quad

42 - Vds quad Shineray 250 STXE an 2011 - 450 km homol. - embrayage + batterie neuf - bon état général - 1150 euros
✆ **06 63 59 42 03**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 90 BR foin et 50 BR regain récolte 2014 bonne qualité région Pont d'Ain
✆ **06.70.54.91.74**

26 - Vds foin balle ronde 120 x 120 et presse John Deere 336A
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vds stock enrubannage à prendre sur place chargement possible 20 euros/B.
✆ **06 70 35 97 08**

42 - Producteur du 42 vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité, livrés
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

89 - VENDS trèfle violet 1ère et 2ème coupe, bottes 120 x 70 x 240, sous abri, 2014, possibilité livraison (réf. 4501)
✆ **06 07 63 17 58**

Fourrage

03 - Vends foin 2014 stocké à l'abri bottes rectangulaire 400kg départ Target 03140
✆ **06 80 95 14 50**

M. DUMONT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque.
Tel. 06 23 79 23 84

18 - Agri. vend foin de printemps de qualité, balles cub. 90x120, fait en bonne condition.
✆ **06 10 91 41 94.**

42 - Vds foin et enrubannage 2014 à 100euros/t prix départ
✆ **06 89 02 64 87**

Pépinière

67 - Vends griffes d'asperges Herkolim, Cumulus, Vitalim, Thielim, Gijnlim, Backlim, Rapsody, etc... Location planteuse - rigoleuse.
✆ **03 88 70 72 74 ou 06 14 36 28 98**

69 - Vds rondins châtaigniers 2 m. pour piquets livrés.
✆ **06 85 07 89 07**

Propriété

74 - A céder exploitation agricole, zone reblochon fermier, équipée aux normes, étable 80 vaches, salle de traite, vente directe équipée, etc
✆ **04 50 02 82 59**

Terrain

07 - VENDS JEUNES VERGERS CERISIERS EN PRODUCTION IRRIGUES SURFACE 2HA
✆ **06.74.03.12.12**

38 - Recherche terre agricole à louer en Isère (38) 300,00 euros/ha proposition au
✆ **06 59 40 16 80**

Divers

01 - Vds 4 pneus 4x4 Michelin Alpin 265/65R17 neufs prerefroidis lait vis à gr. 3 cornadis 5m abreuv. à palette évacuateur Alfa Laval v.&v.
✆ **06.73.97.35.01**

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc...
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43

69 - Vds chaudière De Dietrich GT 100, temps constant 25/30 kw. Avec vanne de mélange et tuyauterie de départ et retour chauffage. Bruleur N.C.4. Prix : 350 euros.
✆ **04 78 87 19 60**

Location

Agricole

03 - Loue exploitation 200 ha batiments reprise cheptel charolais matériel possible.
✆ **06 30 37 13 67**

38 - Couple recherche corps de ferme ou exploitation agricole 40 kms aux environs de Morestel.
✆ **04 74 80 12 02**
Heures de repas

42 - Ch exploi. bovin allaitant en location si possible dep. 42 ou 71 même petite superficie
✆ **06 02 26 89 12**

Offre

Emploi

01 - Cherche salarié occasionnel pour travaux viticoles et agricoles
✆ **06.31.23.92.57**

69 - Région du Beaujolais à côté de Villefranche s/S travaux manuels de la vigne tracteur et travail du vin. Salaire intéressant au travail qualifié.
✆ **06 09 90 01 70**

69 - Cherche couple gardien retraité expérience commerce entretien jardin ménage logé vente vin avec interressement. CV + lettre par mail.
✆ **catherine@terroirs-et-talent.fr**

71 - Domaine viticole/production de cassis secteur sud Mâconnais, recherche un salarié expérimenté ou une personne motivée à former pour tous travaux de vignes. Conduite, réglage et entretien du matériel. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire : à négocier selon compétences et motivations. S'adresser au Service Emploi de la FDSEA de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex ; courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**
03.85.29.57.29

COMMERCIAL SYSTÈMES AUTOMATISÉS TRAITE ET/OU ALIMENTATION
Lely Center de Nitry
(89 – 21 – sud 52 – sud 10 – 45 – 18 – nord 58)

Employant 2000 collaborateurs et implanté dans plus de 60 pays, leader mondial de la traite robotisée, le groupe Lely affiche un chiffre d'affaires annuel de 565 millions d'euros. Avec le lancement du robot d'alimentation Lely Vector, il confirme sa position de leader de l'innovation des équipements bovins automatisés.
Dans ce contexte d'extension de notre gamme et de croissance, le Lely Center de Nitry recrute pour son secteur (89 – 21 – sud 52 – sud 10 – 45 – 18 – nord 58)

UN COMMERCIAL SYSTÈMES AUTOMATISÉS TRAITE ET/OU ALIMENTATION (H/F)

A l'issue de votre formation initiale, vous développez les ventes du robot de traite Lely Astronaut et/ou du système d'alimentation automatisé Lely Vector. Pour ce faire, épaulé par l'équipe du Lely Center, vous menez des actions d'information (réunions, journées ferme ouverte, ...).
Votre action commerciale se dynamise également dans une prospection ciblée. Une fois découvert le projet de traite et/ou système d'alimentation automatisé, vous accompagnez l'éleveur dans les phases cruciales de son projet d'automatisation. Le moment venu, vous formulez une offre commerciale adaptée, vous conduisez la négociation puis vous finalisez la vente.
Pour investir cette fonction stimulante, nous souhaitons rencontrer des professionnels aux talents personnels affûtés, avec expérience ou formés à bac+2 (force de vente, technico-commercial, agroéquipements, productions animales,...) et intéressés par les nouvelles technologies de l'élevage.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV à
Didier BEAUDET :
dbeaudet@nit.lelycenter.com

www.lely.com — *innovators in agriculture*

FIDUCIAL
L'OFFRE GLOBALE DE SERVICES AUX ENTREPRISES
• Le Droit • Le Chiffre • L'Informatique
• Le Conseil Financier • La sécurité
• Le Monde du Bureau

SPÉCIALISTE DES PRESTATIONS COMPTABLES ET DE CONSEIL, FIDUCIAL EXPERTISE OCCUPE UNE POSITION DE LEADER EN FRANCE AUPRÈS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES. NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE BUREAU D'AUXERRE :

COLLABORATEUR COMPTABLE h/f

Vous gérez et développez un portefeuille de clients diversifiés (BIC, BNC, BA) de manière autonome dans le domaine comptable et fiscal grâce à la connaissance du tissu économique local et à l'enrichissement de votre réseau personnel.
Titulaire d'un bac +2 au minimum, vous justifiez idéalement d'une première expérience réussie en cabinet comptable.

Postulez par e-mail à contact.dijon.recrutement@fiducial.fr ou à **FIDUCIAL** Recrutement, 6 rue Louis de Broglie, BP 46516, 21065 Dijon Cedex ou directement sur notre site : orc.fr

www.fiducial.fr

VOS PETITES ANNONCES au 03 80 78 90 40

GROUP Nexson PROCESS SYSTEMS

Pour son usine de Varennes-Vauzelles,
La société NEXSON GROUP recherche
Chargés d'affaires (Autocad – Solidworks) et
Chaudronniers-Soudeurs (Tig, Mig, Arc)
Adresser CV et lettre de motivation à NEXSON GROUP
11, rue Joseph Marie Jacquard, 58640 VARENNES –VAUZELLES
ou claude.foulquie@nexson-group.com

Service

69 - ETAR René Lhopital - Broyage, débroussaillage, élagage (rotor), élagage d'alignement (Lamier)
✆ **06 06 64 78 22**

84 - Entreprise viticole propose ses services pour tous travaux viti/manuels. Travail soigné. Dépts 84-26-07.
✆ **07 50 91 03 10**

89 - ET alentours récolte mais MB New Holland CR9070 6 rangs 75 cm broyeur. ETA Collignon (réf. 4104)
✆ **06 87 49 67 75**

Demande

Emploi

38 - Maçon spécialisé pierre sèche avec exp. cherche emplois en Rhône Alpes. Réparation et création de murs de soutènement ou de clôture. Devis gratuit.
✆ **06 45 28 32 13**

Mariage

Rencontre

87 - AGRI 27A CH F 27 à 32 A pour vie à 2, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

iTB de TERRES DE BOURGOGNE agribourgogne.fr

Animaux

Bovin

03 - Vds génisses et vaches prim'holstein terme nov ou déc 2014 tbo
✆ **06 82 56 93 77**

03 - Vds 2 reproducteurs blonds d'aquitaine 10 et 11 mois père IA.
✆ **03 85 53 15 59 ou 06 32 18 89 83**

18 - Elevage charolais Jubert à Massay (Cher) organise ses journées portes ouvertes les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 novembre. Site : charolais-jubert.fr.
✆ **06 07 75 73 13.**

18 - Vds taureaux de l'année et 18 mois, HBC. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage HBC vds un TB choix de 8 taureaux charolais, de 18 mois, de différents types viandes à élevages, très dociles et calmes, père origines Rousseau (ivmat 118, avel 120, alait 110), Berthier, Deloche et Friaud. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - Elevage HB Limousin VEND 1 taureau 30 mois, - mâles 12 mois, - génisses 12 mois, TGS. facebook viande limousine de cote d'or (réf. 420E)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage HBC depuis 30 ans 100% IA VEND 1 taureau 6 ans, type viande PINTO x GROUCHY, - 4 taureaux de 2 ans URFE, VIRGIL, CABAR et LORSINI, - 10 taureaux de 14 mois UNIBLOC, TOMBAPIC, VIVIERS, VITTOZ, IVMAT des mères de 103 à 114, le tout IBR-A, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 440D)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

21 - Cause retraite VENDS taureaux 1 à 4 ans, - vaches et génisses pleines, - génisses 1 an, HBC, garanties sanitaires. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 450A)
✆ **03 80 96 44 68 - 06 73 10 01 13**

21 - Cause cessation VEND vaches et génisses pleines, IND IBR, vêlage décembre-janvier, bonnes origines (réf. 450C)
✆ **03 80 49 24 73**

25 - RECHERCHE lot de vaches allaitantes pleines. (réf. 460A)
✆ **03 81 50 46 81 - 06 82 66 55 60**

38 - Vds 2 Laitonnes Charolaises bonnes conformité origines IA.
✆ **04 74 33 91 20**

42 - Vds très bons taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir, Montb et charolais, livr garantie, poss location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux charolais 1 an origine IA sans cornes vélage facile HBC élevage Saulnier JM
✆ **06 62 76 48 95**

42 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 20 mois type viande et élevage - livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - El. LIMOUSIN VENDS taureaux adultes, 18 mois, veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé. (réf. 400D)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel)
✆ **03 86 50 37 07 - 06 15 01 71 67**

58 - VEND taureaux LIMOUSINS 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 440B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais, IND IBR. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 460B)
✆ **06 06 71 54 30**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4601)
✆ **06 47 59 78 09 - 06 37 56 84 66**

58 - VENDS taureau charolais 7 ans inscrit. GAEC Gauthé au prix de 2 000 € (réf. 4603)
✆ **06 32 57 04 23**

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

69 - Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds génisse prête Prim'Holstein inscrite Ind. IBR, BVD.
✆ **06 82 57 35 15**

69 - Vds 1 génisse 3 semaines Vosgienne X montb.
✆ **06 13 15 40 85**

69 - Vds laitonnes Aubrac, jeune vache pleine, génisses montbéliardes pleines T.G.S.
✆ **06 58 19 56 12**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 420C)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Elevage HBL vend repros. mâles limousins, génisses ou vaches pleines, TGS.
✆ **06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60**

71 - Vds génisses, vaches pleines, HBC, IBR A, cause cessation retraite, vêlage décembre janvier.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Eleveur Salers bio vd taureaux, 1 de 30 m., 2 de 15 m., IA, 1 charo. 3 ans pour croiser, IBR A.
✆ **06 76 05 37 15**

71 - Elevage limousin vend taureaux 20 mois et veaux 14 mois, inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vds génisses pleines déc. charolaises et laitonnes.
✆ **06 70 81 94 50**

Ovin

38 - Vds 4 agnelles, 1 bélier Rouge de l'Ouest.
✆ **06 27 25 20 98**

58 - VENDS béliers et agneaux charolais non inscrits, très bonne souche, TGS. (réf. 440A)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Vends bélier Thônes & Marthod, 2 ans et demi.
✆ **06 45 93 31 11**

74 - Vends troupeau brebis, 80 euros pièce, environ 40 bêtes. A discuter.
✆ **06 98 85 77 48**

89 - VENDS 100 brebis Romanes, échographiées à terme début décembre, - 25 agnelles 11 mois vides. Elevage bio, 89200 (réf. 450E)
✆ **06 61 54 18 98**

Porcin

42 - Vds porcelets Gascon 8/10 semaines tte année 55 euros HT + x Gasco Duroc - livr. poss. - reproducteur/réservat.
✆ **07 60 16 19 55**

42 - Vds porcs fermiers élevés plein air et oies
✆ **04 77 28 66 24 HR**

Chien

26 - Vds chiots Montagne des Pyrénées non lof pure race vaccinés pucés, mère 250268601011235, père 250268731090848. Prix 550 euros
✆ **06 47 46 67 10**

57 - A réserver 2 femelles et 3 m.les Parson Russell Terrier nés le 13/08/14, dispo. origine chasse, élevés en famille, sont vendus inscrits au Lof, vaccinés, vermifugés et tatoués + certificat bonne santé. Prix fem. 450 euros, m.le 400 euros. N° de la mère : 250269801120100.
✆ **06 34 52 50 40 ou 03 82 33 80 76**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
Terres de Bourgogne

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, électricité…
Tel : 05 45 20 51 70
Fax : 05 45 95 11 03
www.secomat.net

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria…
Tout le catalogue sur le site !

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG28 - Photos non contractuelles

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SELAS de Notaires NOURISSAT, MISSEREY, STRIFFLING, VIARD, NOURISSAT-GONTHIER
Dijon, 23 rue Buffon

Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD, et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER, Notaires associés
SELAS au capital de 157 327,39 euros
Siège social : Dijon (21000), 23 rue Buffon

316 722 883 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 8 juillet 2014, les associés ont approuvés le changement de dénomination de la société suivant: « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD, et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER, Notaires associés », puis ont nommés Maître Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER, Directeur Général de la société, avec entrée en fonction le même jour.

Pour avis en mention.

AL214613370

STRAT DESIGN

Société à responsabilité limitée
au capital de € 200,
Siège social
26, rue René Char 21000 Dijon
RCS Dijon 802 114 157 - 2014 B 00478

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 29 août 2014 enregistré à Dijon le 23 septembre 2014 sous les références Bord. 2014/1 740 Case n° 8 Ext 6406 :

- l'augmentation du capital social de € 2.420 pour le porter de € 21.800 à € 24.220 par création de 242 parts sociales nouvelles de € 10 chacune, intégralement souscrites et libérées par voie d'apports en numéraire.

Les articles 7 - Apports et 8 - Capital social des statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

La nomination de :

- Monsieur Maxime Tromas, de nationalité française, demeurant à 21000 Dijon, 4, rue Villebois Mareuil - en qualité de co-gérant de la société avec Monsieur David Butet.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

La gérance.

AL214613374

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SELARL CABINET DU DOCTEUR JEROME LEPINE

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien-dentiste

Siège Social : 3, rue de l'Eglise, 21 220 Gevrey-Chambertin

Objet : l'exercice de la profession dentaire

Durée : 99 ans

Capital : 7.092 euros

Gérance : Monsieur Jérôme Lépine demeurant 2, route de Norges, 21 490 Bretigny

Immatriculation : au RCS de Dijon sous la condition suspensive de son inscription au Tableau de l'Ordre des chirurgiens-dentistes.

AL214613092

SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon, 21000 Dijon

Suivant acte de Me STRIFFLING, notaire à Dijon, le 23/10/2014, il a été constitué la Socité Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : PEGASUS INVEST

Siège : Dijon (21000), 26 Rue des Rotondes.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération et leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leurs enfants.

Capital social : Cinq Cent Euros (500,00 €)

Apports en numéraire : 500,00 €

Gérant : M. Jean-François Muscat, dt à : Dijon (21000), 26 Rue des Rotondes ;

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire

AL214613367

Avis est donné de la constitution de la société NOV RESTAURATION.

Forme : SARL.

Siège : Centre Commercial Géant Chenôve, 48-58 Rue de Longvic, 21300 Chenôve.

Objet : Principalement l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à la restauration rapide à base de hamburger et accessoirement la réalisation de services de toute nature dans le domaine de la restauration rapide, qu'il s'agisse de services de nature commerciale, technique de production, gestion administrative et financière, gestion du personnel, consulting.

Capital : 5.000 euros.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Denis Poyol demeurant 11 Quai de la Pêcherie 69001 Lyon.

RCS Dijon.

Pour avis.

AL214613375

CRABOT & WARTEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 bis rue Léon Fourney
21500 Montbard

Avis de constitution.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MONTBARD du 15 septembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Crabot & Wartel

Sigle : C & W

Siège social : 4 bis rue Léon Fourney, 21500 Montbard

Objet social : Fabrication, vente et négoce de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique et sans gluten ainsi que tous produits en général.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas Crabot, demeurant 149 rue de Sèvres,75015 Paris

Monsieur Benoît Wartel, demeurant 133 avenue de Suffren 75007 Paris Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL214613376

Par Assp du 6.11.2014, il a été constitué une SCI dénommée : SCI QUINZE AOUT.

Capital : 1000€.

Siège : 3 Impasse le Panorama, 21370 Velars Sur Ouche.

Objet : acquisition, gestion, exploitation par location ou autrement, de tous biens immobiliers. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières. Exceptionnellement la vente du bien devenu inutile pour la société. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts destinés au financement des acquisitions ou travaux de réfection ou autres. Et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Rigoulet veuve Duny Catherine, 3 Impasse le Panorama, 21370 Velars Sur Ouche.

Cession de parts sociales : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL214613378

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DE LA MOTTE

société civile en liquidation
Au capital de 59 136 euros
Siège social : 21130 Poncey les Athee
408 278 539 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 octobre 2014, la collectivité des associés du GAEC DE LA MOTTE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 octobre 2014 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateurs, Monsieur Collin Laurent et Monsieur Collin Thomas, demeurant tous deux à 21130 Poncey les Athée, et leur ont conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 22 Rue de la Motte, 21130 Poncey les Athée, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon

Pour avis, Le liquidateur

AL214613126

PRODIMAT SAS

Société par Actions simplifiée
Capital: 500 000 €
Siège social : 17 rue Nationale
21 800 Crimolois
R.C.S.Dijon 479 824 781

Aux termes d'une délibération en date du 05 septembre 2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er octobre 2014, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L237-1 à L237-3 et L237-5 0 L237-13 du Code de Commerce, pour cause de cessation d'activité.

Il a nommé comme liquidateur:

Monsieur Jean-Marc Probst demeurant 14 avenue de la Gare à Lausanne Suisse

Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à: 17 rue Nationale 21800 Crimolois.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation, sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le Liquidateur

AL214613356

CLICTEAM

SARL au capital de 7800 €,
3 rue Charles Péguy
21850 Saint Apollinaire
431130922 R.C.S. Dijon

Aux termes du PV en date du 31/11/2014 l' assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Hammadi Hichem, 3 Rue Charles Péguy, à St Apollinaire et fixé le siège de liquidation au siège de la société. La correspondance est à adresser au siège de la société.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL214613365

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 3/11/2014 des associés de la SARL CLICTEAM en liquidation, au capital de 7800 €, siège social à Saint Apollinaire (21) au 3 rue Charles Péguy, 434 430 922 RCS Dijon, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 3/11/2014, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Dijon.

AL214613364

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

CDVA CONSEILS
Société à responsabilité limitée
au capital de € 103.200
Siège social
26, rue René Char 21000 Dijon
RCS Dijon 501 924 344

STRAT DESIGN
Société à responsabilité limitée
au capital de € 200
Siège social
26, rue René Char 21000 Dijon
RCS Dijon 802 114 157

Avis d'apport partiel d'actif

1) Par convention sous seing privé, à Dijon, en date du 12 Juin 2014, les sociétés CDVA CONSEILS et STRAT DESIGN ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société CDVA CONSEILS faisait apport à la société STRAT DESIGN de sa branche complète et autonome d'activité de « conception - création - design - montage de stands », comprenant un actif après modification de € 56.639,04 et un passif de € 35.036,84, soit un apport net de € 21.602,50.

2) Cette convention d'apport partiel d'actif a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société CDVA CONSEILS du 29 Août 2014 et par l'associée unique de la société STRAT DESIGN le 29 Août 2014.

En rémunération de cet apport, l'associée unique de la société CDVA CONSEILS a procédé à une augmentation de capital de € 21.600, pour le porter de € 200 à € 21.800, au moyen de la création de 2.160 parts sociales nouvelles, de € 10 de nominal, entièrement libérées, attribuées en totalité à la société STRAT DESIGN.

La prime d'apport s'est élevée à € 2,20.

3) En conséquence, aux termes de sa délibération du 29 Août 2014, l'associée unique de la société CDVA CONSEILS a modifié les articles 7 et 8 des statuts sociaux en conséquence.

Pour avis

AL214613373

NON DISSOLUTION

MPP 21

Société Ä Responsabilité Limitée
au capital de 15 000.00 €
Siège social : 30 Rue De La Pièce Léger
21160 Marsannay La Côte
790 020 424 RCS Dijon

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2014, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

la gérance.

AL214613379

NOMINATION

MELODUENDE GUITARS

SARL
au capital variable de 7 500 euros
19 rue Haute
21500 Viserny

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 novembre 2014, Monsieur Bertrand Dufour, demeurant à Fain-Les-Montbard a été nommé en qualité de co-gérant, à compter de ce même jour.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal,

AL214613355

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS DE RULLY

Groupement forestier
au capital de 125 000 euros
29, route de Santenay
21190 Chassagne Montrachet
442 810 636 RCS Dijon

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2014, il résulte que:

La collectivité des associés du Groupement forestier ont pris acte du décès de Catherine Sophie Torgano co-gérante et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Mention sera faite au RCS : Dijon

Pour avis,

AL214613361

Avis de location-gérance

Par acte sous seing privé du 31/10/2014,

BROSSETTE, société par actions simplifiée au capital de 6 870 550 €, sise 23, rue Crépet 69007 Lyon, RCS Lyon 323 376 814,

A donné en location-gérance, à DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, société par actions simplifiée au capital de 17 556 800 € dont le siège social est 2, avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata 60550 Verneuil-en-Halatte, RCS Compiègne 572 141 885,

Ses fonds de commerce de :commerce des fournitures pour l'ensemble du second œuvre du bâtiment, commerce des fournitures pour l'industrie, commerce des produits en électricité,

Exploités notamment dans ses établissements situés :

- Z.A le Saussis Bailly à Ménétreux-le-Pitois (21150)
- ZAC la porte de Beaune - Avenue Charles de Gaulle à Beaune (21200)
- ZI de Chenôve - Bd Palissy -7 impasse Jean Perrin à Chenôve (21300)

Pour une durée d'un an, à compter du



01/01/2015, renouvelable tacitement.

AL214613362

BCJ2

SARL au capital de 1 000 €
92 rue Vannerie - 21000 Dijon
500 532 684 RCS Dijon

L'associé unique en date du 1er octobre 2014 a, à compter de ce jour : pris acte de la démission de Monsieur Bernard ODDOU de son mandat de gérant nommé en qualité de gérant Monsieur Christophe COMTE, demeurant 17 rue Charles Brugnot - 21000 Dijon.

AL214613380

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Cosne Cours sur Loire en date du 9 octobre 2014, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: HOTEL DES GATINES

Siège social: 37 route de Chetif Bois, Cosne Cours sur Loire (58200)

Objet: la mise à disposition d'un lieu d'hébergement (hôtel et hébergement similaire), comprenant des prestations tels que la fourniture de repas, petit déjeuner et boissons, garage, blanchisserie, piscine, salle de culture physique, installations pour conférences et séminaires, organisation de journées et soirées à thème, vente de produits fermiers, location de salleset restauration.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital: 1000 euros

Agrément cession: Toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Président: Mme Isabelle Forest, demeurant 37 route de Chetif Bois, Cosne Cours (Nièvre),

Directeur général: M. Cyrille Forest, demeurant 37 route de Chetif Bois, Cosne Cours sur Loire (Nièvre),

Immatriculation: Au RCS de Nevers.

AL584613309

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 20 Octobre 2014 enregistré à la Recette des Impôts de Nevers, il a été constitué une Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale : NDBALL

Forme de la société : SCI

Capital : 1 000 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire divisé en 100 parts.

Siège social : 40 Rue du Maréchal Leclerc,

58200 Cosne Cours Sur Loire.

Objet social :

La Société a pour objet :

la propriété par voie d'acquisition, d'apport ou autrement ; la gestion, l'exploitation, la location, la mise à disposition, à titre onéreux ou gratuit, à court terme ou à long terme, part bail ou autrement, de tous immeubles ou fractions d'immeuble, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.

La prise de participation dans toutes sociétés civiles ayant pour objet la propriété, la gestion et l'exploitation de tous immeubles, biens et droits immobiliers.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérante: Madame Nathalie Ball demeurant 4 Avenue du Général de Gaulle, 58200 Cosne Cours Sur Loire.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis,

La Gérante

AL584613319

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 03/11/2014, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: TAXI DE MARZY,

Siège social : 17 place du 7ème Régiment d'Artillerie, Nevers (58000)

Objet : Taxi, transports publics routiers de personnes, activité limitée à un seul véhicule de moins de 10 places, conducteur compris, affecté au transport public routier de personnes, transports scolaires

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros

Président : Mademoiselle Justine Desmariaux, demeurant 17 place du 7ème Régiment d'Artillerie, Nevers (Nièvre),

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président

AL584613335

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Dépôt de l'état de colocataire de : Millien Stéphane

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de:

Millien Stéphane

Sis à : 58400 Narcy

Les Bertins - Maison d'habitation

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL584613360

Dépôt de l'état de collocation de : Calvi Eddy

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de:

CALVI Eddy

Sis à: 58350 Dompierre-sur-Nièvre

Maison d'habitation

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL584613361

Dépôt de l'état de collocation de: Deljehier Franck

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de:

Deljehier Franck

Sis à : 58410 Eentrains-sur-Nohain

Droits indivis sur immeuble

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL584613362

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nevers en date du 27 octobre 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: EURL DSP-AUTO-SERVICE

Siège social: 10 rue des Clous - 58240 Chantenay Saint Imbert

Objet: le débosselage sans peinture, la carrosserie-peinture, la mécanique d'automobile d'entretien et la vente d'automobiles d'occasion

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital: 2 000 euros

Gérance : M. Gilbert Rabier- 51 rue Alsace Lorraine -Appartement 30 - Escalier B - 58000 Nevers.

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance

AL584613378

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 584213245 parue le 17/10/2014 concernant la SCM DES GRAVIERES il convenait de lire : **transformation d'une SCM en SISA**

AL584613376

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL E.J.L

SARL à associé unique
au capital de 200 euros,
32 grande rue 58210 Champlemy
531 038 388 RCS Nevers

Le 01/11/2014 l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/11/2014, nommé liquidateur M. Laligue Julien, 5 rue Boulasset 58420 Brinon sur Beuvron et fixé le siège de liquidation Chez M. Laligue Eric, les Bouillots 58290 Limanton. Dépot au RCS de Nevers.

AL584613375

MODIFICATION DE CAPITAL

Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), le 29 octobre 2014, il a été procédé à la réduction de capital de la société civile « SCI CHERAZEDE », dont le siège social est situé à Nevers (58000) 29, rue de Parigny n° SIREN 527979066 RCS Nevers, suite au retrait de Madame Dalila Gharsalli.

Ancienne mention :

Capital social : Cent Cinquante Euros (150 €)

Nouvelle mention :

Capital social : Cent Vingt Euros (120 €).

AL584613368

AVIS DE CONSTITUTION

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE SOPHIE KREICHER, NOTAIRE

58120 Château-Chinon

Suivant acte authentique dressé par maître Stéphane Sandelli, notaire en l'Office Notarial dont le siège est à Château-Chinon (58120), 2 Place Docteur Bondoux, en date du 23 octobre 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers (58000), le 29 octobre 2014, Bord.n° 2014/1 283 case n°3, il a été constitué le Groupement Forestier, suivant :

Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER DU VERDIER

Siège : Saint Léger de Fougeret (58120), le Verdier

L'adresse postale de la société est fixée à : Saint Léger de Fougeret (58120), le Verdier

Durée : 99 ans

Objet : la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, et toutes opérations qui se rattachent directement ou indirectement à cet objet ou qui en dérivent, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.

Capital social : vingt et un mille euros (21.000,00 euros)

Apports en numéraires : les associés suivants effectuent les apports à la société, savoir :

1°) Monsieur Michel Girard, la somme de sept mille euros,

2°) Monsieur Régis Martin, la somme de trois mille cinq cents euros,

3°) Madame Evelyne Martin, la somme de trois mille cinq cents euros,

4°) Monsieur Jean-Luc Girard, la somme de trois mille cinq cents euros,

5°) Madame Fabienne Girard, la somme de trois mille cinq cents euros,

Les apports en numéraire ci-dessus effectués, ont été intégralement libérés.

Gérants : Monsieur Michel Girard

Clause d'agrément : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au RCS de : Nevers

Pour avis et mention,

Me Stéphane Sandelli, Notaire

AL584613374

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Avis de location-gérance

Par acte sous seing privé du 31/10/2014,

BROSSETTE, société par actions simplifiée au capital de 6 870 550 €, sise 23, rue Crépet 69007 Lyon, RCS Lyon 323 376 814,

A donné en location-gérance, à DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, société par actions simplifiée au capital de 17 556 800 € dont le siège social est 2, avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata 60550 Verneuil-en-Halatte, RCS Compiègne 572 141 885,

Ses fonds de commerce de : commerce des fournitures pour l'ensemble du second œuvre du bâtiment, commerce des fournitures pour l'industrie, commerce des produits en électricité,

Exploités notamment dans ses établissements situés :

- 9-11 boulevard de la République à Nevers (58000)

- 81, avenue du 14 Juillet à Decize (58300)

Pour une durée d'un an, à compter du 01/01/2015, renouvelable tacitement.

AL584613373

CESSION

- Suivant acte sous seing privé en date à La Machine (58) du 31 octobre 2014, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers (58) le 5 novembre 2014, bordereau n° 2014/1 301, case n° 5, la société **AMBULANCES PICAUT**, société à responsabilité limitée au capital de 31 000 € ayant son siège social à La Machine (58) - 8, rue Daniel Michel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 391 868 361, a cédé à la société SAS AMBULANCES PICAUT, société par actions simplifiée au capital de 1 000 € ayant son siège social à LaMachine (58) - 8, rue Daniel Michel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 805 308 004, un fonds artisanal de transports sanitaires sis et exploité à La Machine(58) - 8, rue Daniel Michel, moyennant le prix de 54 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 novembre 2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité au siège du fonds vendu et pour la correspondance chez la société d'avocats Lexconseil sise à Nevers (58) - 3, rue Vauban.

- Aux termes d'un acte sous seing privé du 31 octobre 2014, Mr Thomas Damien dt à La Celle sur Loire (58) - 7, rue des Robards a été nommé à compter du 1er novembre 2014 aux fonctions de Directeur Général de la société SAS AMBULANCES PICAUT, susnommée.

AL584613377

Vente de fonds de commerce

Acte sous seing privé en date à Nevers (Nièvre) du 20 Octobre 2014, enregistré à pôle départemental d'enregistrement Nevers le 31 Octobre 2014, bordereau n° 2014/1285, case n° 2, ext 2812

Vendeur : Madame Jocelyne Welscher, épouse Malcoeffe, domiciliée à Coulanges Les Nevers (Nièvre) - Impasse des Vernes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 433 282 977

Acquéreur : La société « GOLDWINE », société en nom collectif au capital de 10.000 euros, ayant son siège social à Coulanges Les Nevers (Nièvre), 3, Rue du Général de Gaulle, Espace Beauregard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 804 848 745

Désignation du fonds : commerce de librairie, papeterie, bimbeloterie, diffuseur de presse, loto, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac, sis et exploité à Coulanges Les Nevers (Nièvre), Rue du Général de Gaulle, Espace Beauregard, et pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 433 282 977

Prix : 230.000 euros

Jouissance : le 1er Novembre 2014

Opposition : Pour la réception des oppositions, il est fait élection de domicile au cabinet d'Avocats NOVO CONSEILS sis à Nevers (Nièvre), 15, Rue Adam Billault, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour avis

AL584613372

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC SIMONOT-BLONDEAU

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu le 17 mars 2006 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital de 267 000 euros
Siège social : 3 rue de Troëme, Poinchy, 89800 Chablis
353 699 168 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2014, la collectivité des associés :

- a décidé de transférer le siège social du groupement au 27 rue de Poinchy, à Poinchy, commune de Chablis (Yonne).

- a nommé M. Alexandre Simonot, demeurant à Chablis (Yonne), Poinchy, 27 rue de Poinchy, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL894613433

DMA-TRANSPORTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 2 La Roserie
89150 Villeneuve-la-Dondagre
792 121 311 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 13 octobre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, à compter du 1er octobre 2014, d'ajouter à l'objet social de la société les activités commerce de gros (commerce interentreprises) de matériels agricoles, véhicules automobiles, poids lourds, de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil, fournitures et équipement divers.

Pour avis et mention, le gérant.

AL894613474

JAURES DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social
65 avenue Jean Jaurès, 89000 Auxerre
490 953 825 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 3 novembre 2014 prenant effet au 1er décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire :

- A constaté la démission de Monsieur El Mahfoud Boutelki de ses fonctions de gérant à compter du 1er décembre 2014

- A nommé Monsieur Ahmed Boutelki aux fonctions de gérant à compter

du 1er décembre 2014

- A décidé d'augmenter le capital d'une somme de 1 600 € pour le porter à 3 600 € par création de 16 nouvelles parts sociales, puis a immédiatement décidé de réduire le capital social d'une somme de 1 500 € pour le porter à 2 100 €, par voie de d'annulation de 15 parts sociales.

Elle a ensuite constaté la souscription et la libération des parts. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de la réduction de capital et corrélativement de l'augmentation préalable de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par la double opération.

Pour avis, la gérance.

AL894613476

SCP de METZ - RIZZO de METZ -DAUDE - BUFFIERE Société Civile Professionnelle d'Avocats

au capital de 53 550 euros
Siège Social : 15, rue Pasteur
89100 Sens 410 048 201 RCS Sens

Avis

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3novembre 2014, il a été décidé :- de remplacer la dénomination sociale « de METZ - RIZZO de METZ -DAUDE - BUFFIERE » par « de METZ - RIZZO de METZ -BUFFIERE » ;

- de réduire le capital social d'une somme de 17 748 euros par annulation de 116 parts sociales. Le capital social est donc réduit à 35 802 euros Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

Ancienne mention : le capital social est fixé à 53 550 euros.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à 35 802 euros.et en conséquence de modifier les articles 3, 6 et 7 des statuts.

Pour avis, la gérance.

AL894613498

BON PLAN MICRO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500.00 €
Siège social : 87 rue de la Vallée Bonval
89140 Villethierry
489 701 417 RCS Sens

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2014 : L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de sept mille cinq cents (7 500) euros. Il est divisé en cent (100) parts sociales de soixante-quinze (75) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de trois cent cinquante mille (350 000) euros. Il est divisé en cent (100) parts sociales de trois mille cinq cents (3 500.00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis, la gérance

AL894613503

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 04/11/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TECHNIRENOV

Capital : 5 000 €, divisé en 500 parts de 10 €.

Siège social : 7 rue des Bas Musats 89100 Malay Le Grand

Objet : Assainissement des charpentes, isolation et entretien des façades et des toitures.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Marc BARRES demeurant à La Cour-Marigny (45260), 3 Route d'Oussoy.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894613486

Par acte SSP du 30/10/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL HOME MAJOR SER-

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl M.P.L. NITRY** Lieudit Les Préaux 89310 Nitry (achat, vente, location de machines agricoles). RCS Auxerre 402183917. CIP 3632. Administrateur : Maître Rémy Bourtourault 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894613524

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Madame MICHÈLE CÉCILE DELCLAUX** née Akremann 4 avenue Jean Jaurès 89220 Bleneau (Café restaurant hôtel). RCS Auxerre 419253257. CIP 3630. Administrateur : la SELARL Bauland Carboni Martinez en la personne de Maître Charles-Henri Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894613380

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire au profit de la **Sàrl SARL SAINT MARTIN** 20 rue du Général Leclerc 89200 Avallon (Bureau d'Etudes). RCS Auxerre 377734041. CIP 3607. Ce même jugement a désigné Maître Rémy Bourtourault 12, Bd Thiers 21000 Dijon en qualité d'Administrateur judiciaire.

AL894613525

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **TOITURE DE L'YONNE** 10, Rue de la Poterne 89800 Licheres Près Aigremont (Couverture, zinguerie). RCS Auxerre 798246096. CIP 3629. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894613526

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl SERVICE PROFS** 28 avenue Haussmann 89000 Auxerre (Soutien scolaire). RCS Auxerre 508089489. CIP 3628. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894613527

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl CS PRO TECH** 16 rue du Quenou 89380 Appoigny (élaboration de devis techniques, spécifiques) RCS Auxerre 497689851. CIP 3631. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894613528

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Madame Geneviève Chantal GOUX** 26 rue du Général Campenon 89700 Tonnerre (Café, restaurant). RCS Auxerre 753393693. CIP 3609. Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894613529

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl S.A.R.L. SIDONET** La Maisonnière 80 route d'Auxerre 89380 APPOIGNY (tous travaux de nettoyage). RCS Auxerre 793334269. CIP 3605. Liquidateur : Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894613530

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 arrêtant le plan de redressement sur huit ans de la **Sàrl LE CHENE POYAUDIN** S.A.R.L. ZA Champs Gilbards 89240 Pourrain (menuiserie et agencements). RCS Auxerre 509892550. CIP 3496. Commissaire au plan : la SELARL Bauland Carboni Martinez en la personne de Maître Charles-Henri Carboni 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre .

AL894613531

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant l'extension à la personne de **Monsieur François MICHOT** 12, Rue des Larrez 89000 Laborde, co-gérant, de la procédure de redressement judiciaire ouvert au profit de la Sàrl SARL Ambulance Terres de L'Yonne 1, Chemin des Pimolles 89130 Mezilles (RCS Auxerre 512890203, CIP 3610)

AL894613532

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant l'extension à la personne de **Madame Gwenaëlle MICHOT née DULONG** 12, Rue des Larrez 89000 Laborde, co-gérante, de la procédure de redressement judiciaire ouvert au profit de la Sàrl SARL Ambulances Terres de L'Yonne1, Chemin des Pimolles 89130 Mezilles (RCS Auxerre 512890203, CIP 3610).

AL894613533

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement de la **Sàrl TRANSPORTS ICAUTRANS** 10 Bis allée de Régennes 89380 Appoigny. RCS Auxerre 408964112. CIP 3425.

AL894613534

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ZA WORLD TECH** 2 A Rue De La Source Maulny Hameau 89240 Chevannes. RCS Auxerre 513906172. CIP 3580.

AL894613535

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL PERNOT** 4 grande-rue 89550 Héry. RCS Auxerre 434906681. CIP 3497.

AL894613536

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl MUNGRANVILLE** rue des Caillottes ZI La Plaine des Isles 89000 Auxerre. RCS Auxerre 512922857. CIP 3402.

AL894613537

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Laurent Joseph Raoul ROBIN** 8 Grande Rue 89550 Héry. RCS Auxerre 432505857. CIP 3385

AL894613538

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl ARSENE FINANCES** 122 rue du Pont 89000 Auxerre. RCS Auxerre 400399879. CIP 3604.

AL894613539

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/11/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LE KITCH** 7 rue des Caillottes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 511222770. CIP 3529.

AL894613540

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/11/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl TE TRESOR** 32 Avenue Gambetta 89000 Auxere (restauration sur place, à emporter). RCS Auxerre 538355538. CIP 3576. Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894613543

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/11/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS EMBALTECH FRANCE** 6 avenue de Genève 89600 Saint-Florentin (fabrication d'emballages et de pièces techniques pour l'industrie). RCS Auxerre 490289345. CIP 3528. Liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE.

AL894613544

VICES

Objet social : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Siège social : 26 rue des Pourprises, 89340 Champigny.

Capital : 500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Gret Fabrice, demeurant 26 rue des Pourprises, 89340 Champigny

Immatriculation au RCS de Sens.

AL894613497

Etude de Maître Henri Feller
Notaire à la Chapelle la Reine (Seine et Marne),
31 bis-33, avenue de Fontainebleau

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Henri Feller, notaire à la Résidence de La Chapelle la Reine(Seine et Marne),31 bis-33, avenue de Fontainebleau, le 4 août 2012, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire,l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI RUYNES

Le siège social est fixé à : Noyers (89310), 17, rue de Venoise

La société est constituée pour une durée de 50 années

Le capital social est fixé à la somme de : cent cinquante deux mille euros (152.000,00 eur)

Les apports sont en numéraire et en nature

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire

Le premier gérant de la société est : Madame Chantal Bonnard, demeurant à Noyers (89310) 17, rue de Venoise

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis

Le notaire

AL894613499

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée EPICERIE DE CERCY LA TOUR, au capital de 1.000 €, ayant pour objet le commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire. Le siège social est 54, avenue Louis Coudant, 58340 Cercy la Tour Le gérant est M. Ahmed Boumhaoud, dt 5 -12, rue de la Fauvette, 89000 Auxerre.

Pour avis, A. BOUMHAOUD

AL894613508

Dénomination: RESTAURANT DU VIEUX PONT

Forme: SASU

Sigle : RVP

Capital: 500 euros

Siège: 40 rue Carnot 89140 Pont-sur-yonne

Objet: Activité de restauration

Durée: 99 ans

Président: M. Korkmaz Ibrahim, 7 rue Fleur Begne 77130 Montereau-fault-yonne.

La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix.

RCS: Sens

AL894613509

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Saint Denis les Sens du 16 octobre 2014 il a été constitué une société par actions simplifiée instituée par la loi n° 94-1 du 3 janvier 1994 et présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JITAT

Siège : 7 rue des Wagons, 89100 Saint Denis les Sens

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10.000 Euros, divisé en 1.000 actions de 10 Euros chacune

Objet La société a pour objet l'exploitation de tous établissements commerciaux ayant trait aux activités suivantes :

L'achat, la vente de tous articles de bonneterie, textiles, confection, vêtement et accessoires, articles chaussants, maroquinerie, bagages, bijouterie fantaisie, parfumerie cadeaux.

La confection, la coupe, la réalisation de tous travaux et retouches d'articles vestimentaires et plus généralement textiles.

Et d'une manière générale, la réalisation de toutes affaires concernant les produits pouvant être vendus dans les supermarchés,

La création, l'acquisition de tous autres fonds de commerce et établissements de même nature, et la prise de participation dans toutes sociétés ayant une activité similaire,

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, susceptibles d'entrer dans le cadre de l'objet ou d'en favoriser l'extension et le développement.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

A été nommé président de la société pour une durée illimitée :

Madame Yaëlle Pophin

Demeurant : 21 rue des Daims, 91220 Le Plessy Paté

Ont été nommés en qualité de commissaires aux comptes respectivement titulaire et suppléant :

Madame Odile Petit

Demeurant : 49, bis avenue Franklin Roosevelt, 77210 Avon

Et

Monsieur André Bussière

Demeurant : 7 rue de l'Yvette, 75016 Paris

La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens

Pour avis

Le président

AL894613517

Dénomination: Kwb Autohandel

Forme: SARL

Capital: 1000 euros

Siège: 3 route de la Foret D'othe 89570 Turny

Objet: Commerce automobile, vente et achats des véhicules d'occasion.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Brüntrup Kamil Marek, Bebelsbergstr. 9, 71088 Holzgerlingen Allemagne

RCS: Sens

AL894613518

➜ RECTIFICATIF

SARL ACTIMMO

Siège social à Joigny (89300)
62 Rond Point de la Résistance
Représentée par son Gérant
M. SOUCHET Christophe
Enregistrée au R.C.S.Sens
B 391 970 852 - APE 6831Z

Rectificatif de l'annonce parue le 24/10/2014 dans le n°1293 La SARL ACTIMMO est enregistrée au RCS de Sens et non de Joigny.

AL894613475

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SCI LES ENFANTS DE MICHEL

Société civile immobilière
au capital de 300 Euros
En cours de liquidation
Siège Social :
7 route de la Tuilerie Charbonnière
89200 Magny
R.C.S. Auxerre 484 387 550
SIRET 484 387 550 00029

Pour cause de cessation d'activité au 11 avril 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01 novembre 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Paulin Durand demeurant à Dijon (Côte d'or) - 22 rue d'Auxonne pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Magny (Yonne) - 7 route de la Tuilerie Charbonnière.

Toute correspondance et tous actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés ou notifiés à l'adresse du liquidateur à Dijon (Côte d'Or) - 22 rue d'Auxonne.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés

au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL894613502

3W

SARL au capital de 8 000 Euros
Siège social : 10, place Charles Lepère
89000 Auxerre
528 636 434 RCS Auxerre

1.Aux termes du PV du 31 août 2014 à 15h, l'AGE a décidé de dissoudre la société, à compter du 31 août 2014, de fixer l'adresse de correspondance pour la liquidation au siège social et de désigner en qualité de liquidateur : Mme Wu Yuanyuan, demeurant 20, avenue Michelet - 93120 La Courneuve.

2. Aux termes du PV du 31 août 2014 à 16h, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation, à compter du 31 août 2014.

La société sera radiée au RCS de Auxerre.

AL894613506

L'AGE de la société SCI DOMAINE DES DOUVES, SCI au capital de 9000€, 8, rue du 11 novembre, 89160 Lézinnes, 798 447 058 RCS Auxerre, a approuvé, le 3.11.2014, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Segado Arnaud, 8, rue du 11 novembre, 89160 Lézinnes pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 3.11.2014. Mention au RCS de Auxerre.

AL894613520

LBTP

SARL au capital de 8000 €
Siège social
8 bis rue de la Fontaine
89100 Courtois-sur-Yonne
519 660 864 RCS de Sens

Clôture de liquidation

L'AGE du 31/05/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2014.

Radiation au RCS de Sens.

AL894613523

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EARL ANITA, JEAN-PIERRE ET STEPHANIE COLINOT

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 57 000,00 euros
Siège social : Rue des Chariats,
89290 Irancy
378 319 602 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 6 novembre 2014 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 7 650 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 57 000 euros divisé en 380 parts sociales de 150 euros chacune.

Nouvelle mention :

Capital social : 64 650 euros divisé en 431 parts sociales de 150 euros chacune.

Pour avis, la gérance

AL894613521

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SELAS FILEAS
Fiscal & Légal - Assistance
Société d'Avocats
14 rue Jean de Cirey
21000 Dijon

SCI SAINTE COLOMBE

Société civile immobilière
au capital de 160 euros
Siège social : Carrefour de Sainte Colombe
89100 Saint Denis Les Sens
331 579 136 RCS Sens

Par décision du 30 juin 2014, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société de Carrefour de Sainte Colombe, 89100 Saint Denis Les Sens au 179 Montée Sœur Vincent, 83 110 Sanary Sur Mer et ce, à compter du 1er juillet 2014.

L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.

Pour avis

La Gérance

AL894613511

SELAS FILEAS
Fiscal & Légal - Assistance
Société d'Avocats
14 rue Jean de Cirey
21000 Dijon

SAINTE COLOMBE II

Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social :
Carrefour de Sainte Colombe
89100 Saint Denis Les Sens
524 656 568 RCS Sens

Par décision du 30 juin 2014, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société de Carrefour de Sainte Colombe, 89100 Saint Denis Les Sens au 179 Montée Sœur Vincent, 83 110 Sanary Sur Mer et ce, à compter du 1er juillet 2014.

L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.

Pour avis

La Gérance

AL894613512

SELAS FILEAS
Fiscal & Légal - Assistance
Société d'Avocats
14 rue Jean de Cirey
21000 Dijon

LES PRES AUBERT

Société civile immobilière
au capital de 47 736 euros
Siège social : Carrefour de Sainte Colombe
89100 Saint Denis Les Sens
428 535 777 RCS Sens

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2014, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société de Carrefour de Sainte Colombe, 89100 Saint Denis Les Sens au 179 Montée Sœur Vincent, 83 110 Sanary sur Mer et ce, à compter du 1er juillet 2014.

L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.

Pour avis

La Gérance

AL894613515

SELAS FILEAS
Fiscal & Légal - Assistance
Société d'Avocats
14 rue Jean de Cirey
21000 Dijon

TUPINIER AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 020 000 euros
Siège social :
Carrefour de Sainte Colombe
89100 Saint Denis Les Sens
017 150 137 RCS Sens

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2014, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société de Carrefour de Sainte Colombe, 89100 Saint Denis Les Sens au 179 Montée Sœur-Vincent, 83 110 Sanary-Sur-Mer et ce, à compter du 1er juillet 2014.

L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence.

Pour avis

Le Président

AL894613516

UYSAL

SARL au capital de 2000 €
Siège social : 24 Place du Marché
77520 Donnemarie-Dontilly
520 674 128 RCS de Melun

L'AGE du 16/10/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 19 bd du Pont Neuf, ZI des Sablons, 89100 Sens, à compter du 16/10/2014

- Nommer en qualité de Gérant M. UYSAL Ali, demeurant 2 rue Gustave Flaubert, 10000 Troyes, en remplacement de M. UYSAL Cuma

- Modifier l'objet de la société qui devient : Tous travaux Forestiers, Bûcheronage, Exploitation Forestière, Travaux Agricoles, Achat et vente de bois.

Radiation au RCS de Melun et réimmatriculation au RCS de Sens

AL894613541

→ POURSUITE D'ACTIVITÉ

G.A.E.C. DE LA COUR AUX ROCHES

Société civile au capital
de 19 056,13 euros
Siège social aux «lorets»
89520 Moutiers-en-Puisaye
«NRCS» Auxerre 331 915 371

Avis de notification

Par assemblée générale en date du 03 novembre 2014, les associés ont décidé d'un commun accord la prorogation du G.A.E.C. de la COUR aux ROCHES pour une durée de 50 ans commençant à courir le 06 mars 2015 pour s'achever le 06 mars 2065.

AL894613496

→ SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,

Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur de la succession de M. Jacques Michel BERNOT divorcé, décédé le 13/11/2013 à Auxerre, réf 14.6711

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

-curateur des successions de :

M. Philippe Maxime BARON célibataire, décédé le 19/09/2008 à Levis, réf 12.4758

Mme Madeleine Blanche TREBUCHET veuve TORTUEL, décédée le 20/05/2012 à Tonnerre, réf 13.5218

M. Christian Jean KLEIN-POUYAUD divorcé, décédé le 14/03/2012 à Mailly la Ville, réf 13.5391

Mme Juliette Désirée LUCAS veuve GAUTHIER, décédée le 11/09/2009, réf 13.5403

M. Albert BERGER célibataire, décédé le 29/05/2010 à Sens, réf 13.5606

Mme Simone Suzanne DUPRE célibataire, décédée le 15/11/2010 à Charny, réf 13.5656

Mme Françoise COLLOT célibataire, décédée le 22/12/2009 à Sens, réf 13.5663

M. Laurent Robert LEROUX divorcé, décédé le 15/12/2012 à Auxerre, réf 13.5792

Mme Arlette Jeanne GOUSSARD célibataire, décédée le 22/08/2008 à Joigny, réf 13.6012

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL894613522

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SCI DES CHAMPOULAINS

SCI au capital de 1.524,49 €
Siège social
2 Avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
RCS Auxerre 443 895 776

Avis

Aux termes d'une assemblée générale en date du 06 octobre 2014, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Paul Tupinier de ses fonctions de gérant et il a été décidé de désigner en remplacement Monsieur Yann Milliez, demeurant 40 rue Lauriston 75116 Paris.

Pour avis

AL894613336

SCP Mazen Cannet Mignot
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SCI RENO

SCI au capital de 15 244,90 €
Siège social : RN6
89200 Avallon
RCS 340 919 794

Avis

Aux termes d'une assemblée générale en date du 06 octobre 2014, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Paul Tupinier de ses fonctions de gérant, il a été décidé de désigner en remplacement Monsieur Yann Milliez, demeurant 40 rue Lauriston 75116 Paris.

Pour avis

AL894613347

La location-gérance du fonds de commerce d'alimentation générale avec station-service sis et exploité 12 rue du Château 89160 Ancy Le Franc, confiée par acte sous seing privé par la société DISTRIBUTION CASINO France , société par actions simplifiée au capital de 106 394 590 euros, siège social Saint-Etienne (42000) 1 Esplanade de France, RCS 428 268 023 Saint-Etienne, à la société CN DISTRIBUTION, représentée par ses co-gérants M et Mme Thieffine, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, siège social Ancy le Franc (89160) 12 rue du Château, RCS 752 146 340 Auxerre a pris fin le 27 octobre 2014 au soir par sa résiliation, par acte sous seing privé, signée en date du 28 octobre 2014 à Ancy le Franc.

AL894613504

Avis de location-gérance

Par acte sous seing privé du 31/10/2014,

BROSSETTE, société par actions simplifiée au capital de 6 870 550 €, sise 23, rue Crépet 69007 Lyon, RCS Lyon 323 376 814,

A donné en location-gérance, à DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, société par actions simplifiée au capital de 17 556 800 € dont le siège social est 2, avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata 60550 Verneuil-en-Halatte, RCS Compiègne 572 141 885,

Ses fonds de commerce de : commerce des fournitures pour l'ensemble du second œuvre du bâtiment, commerce des fournitures pour l'industrie, commerce des produits en électricité,

Exploités notamment dans ses établissements situés :

- 62 bis, rue du moulin du Président à Auxerre (89000)

- Route de Champlandry à Saint Florentin (89600)

Pour une durée d'un an, à compter du 01/01/2015, renouvelable tacitement.

AL894613500

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/10/2014 à Saint-Parrès les Vaudes, **la société Distribution Casino France** société par actions simplifiée au capital de 106 739 463 euros dont le siège social est à St-Etienne (42000)

1 Esplanade de France RCS 428 268 023 Saint-Etienne a donné en location-gérance, à Monsieur Thierry Campo demeurant rue du Tilleul 10110 Merrey-sur-Arce, un fonds de commerce d'alimentation générale avec station-service comprenant les éléments corporels et incorporels sis et exploité 12 rue du Château 89160 Ancy le Franc, pour une durée de trois ans, à compter du 28/10/2014 jusqu'au 27/10/2017, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an.

AL894613505

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE **- Les jardins d'Octobre**
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 35 €
☐ pour 2 ans 70 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°___/___/___/___
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

SANTE Validité de l'ordonnance, génériques, conditionnement, origine de leur fabrication… Que savez-vous sur vos médicaments ?

Les médicaments en neuf points (partie 1)

Les pharmaciens ont l'obligation de reprendre les médicaments qu'on leur rapporte (traitement terminé ou médicaments périmés).

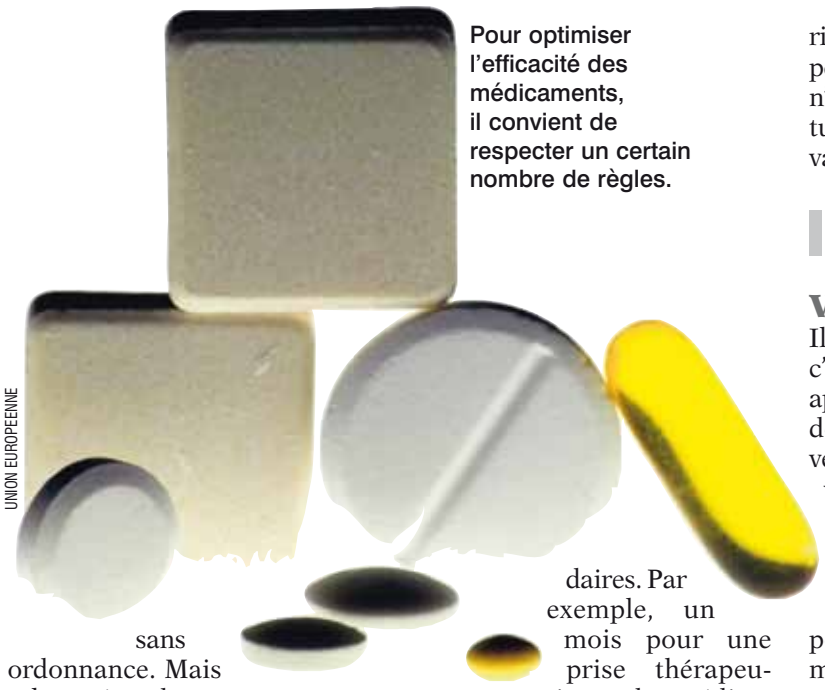
Vrai

Les pharmaciens doivent accepter de récupérer les médicaments qu'on leur rapporte, en privilégiant le retour dans la pharmacie où on les a achetés (si possible). En cas de refus de la part du pharmacien, vous pouvez prévenir Cyclamed (via le site www.cyclamed.org) qui prendra ensuite contact avec le professionnel en question. Parfois les refus sont justifiés car il arrive qu'on leur rapporte dans un sac de médicaments des produits qui n'en sont pas - comme les déchets d'affection à risques infectieux (DASRI), telles les seringues de diabétique. Un pharmacien, confronté à ce type de produits, peut refuser le sac.

La vente de médicaments sur internet est légale et répond aux mêmes règles que l'achat en officine.

Vrai et faux

La vente de médicaments sur Internet est autorisée depuis janvier 2013 pour les pharmaciens d'officine ayant une pharmacie physique exclusivement. Cela ne concerne que les médicaments sans ordonnance. Mais cela ne répond pas aux mêmes conditions que la vente de médicaments en pharmacie, parce que la législation, plus restrictive sur Internet, impose plus d'encadrement et des bonnes pratiques plus strictes, pour sécuriser cette délivrance en ligne.



UNION EUROPEENNE

Pour optimiser l'efficacité des médicaments, il convient de respecter un certain nombre de règles.

En France, il n'est pas possible d'acheter une boîte de médicaments qui correspond exactement à la durée du traitement.

Vrai

Les conditionnements ne correspondent pas aux jours calendaires. Par exemple, un mois pour une prise thérapeutique de médicaments cela correspond à 28 jours (alors que le mois en compte au moins trente !). Donc, quand le médecin prescrit six mois d'ordonnance, on est finalement obligé de la faire prolonger au bout de cinq mois. Actuellement une expérimentation est en cours dans quelques régions de France pour délivrer à l'unité certains médicaments (les antibiotiques en particulier). Mais au sein de la profession, il y a une opposition réelle : les pharmaciens craignent que les économies liées à ce type de délivrance soient restreintes. En revanche, ils redoutent le risque pour le patient de se tromper de médicaments parce qu'il n'a plus le conditionnement habituel, ou à une mauvaise observance du traitement.

Le pharmacien peut corriger une ordonnance.

Vrai

Il en a même le devoir, quand c'est nécessaire. Le pharmacien apporte un conseil à la délivrance des médicaments et surtout il vérifie que l'ordonnance est bien valide soit en contactant le médecin directement (en cas de « mésusage » thérapeutique et de contre-indication médicamenteuse) soit en proposant une substitution par le médicament générique. Ceci est possible au comptoir de la pharmacie, tout comme sur internet, où le pharmacien jouera ce rôle de santé publique, lorsqu'il vérifie la commande passée sur Internet. Par exemple, on demande au pharmacien de ne pas délivrer dix boîtes de paracétamol d'un coup (car il y a risque de mésuser).

L'ordonnance est valable un an.

Faux

La durée maximale est de six mois. Mais une ordonnance rédigée en janvier peut être « exécutée » pour la première fois au mois de mai suivant. Cependant une ordonnance peut être renouvelée, par exemple, pour des traitements de maladies chroniques, et selon le conditionnement des médicaments. Cela peut varier entre un et trois renouvellements.

Pour qu'un médicament fasse son effet, il est important de bien le prendre à l'heure indiquée sur sa notice (avant de manger ou loin des repas).

Vrai

L'action du médicament est liée au bol alimentaire. Certains produits doivent être pris à l'heure du repas parce qu'ils vont agir au niveau de l'estomac ou de l'intestin. De plus, pour certains médicaments aux effets sédatifs, il est préférable de les prendre le soir (avant d'aller se coucher) plutôt qu'avant de prendre la voiture (danger !). Un logo jaune sur la boîte attire l'attention du patient sur cet effet sédatif. Une remarque que peut aussi faire le pharmacien lors de l'exécution de l'ordonnance.

DOSSIER COORDONNE PAR YVELISE RICHARD, RACINES, avec la participation de Thierry Moreau Defarges (pharmacien), de l'association Cyclamed et de Cédric O'Neil (créateur de www.1001 pharmacies.com).

coin cuisine

Côtes d'Agneau Presto, clémentines rôties, purée de panais et cerfeuil (4 personnes)

Préparation : 10 minutes
Cuisson : 10 minutes



V. GARNIER/N. LOUIS POUR AGNEAU PRESTO

Ingrédients

- 12 côtes d'Agneau Presto,
- 4 clémentines,
- 60 grammes de panais,
- 50 grammes de lait,
- 50 grammes de beurre,
- 2 cuillères à soupe d'huile de tournesol,
- 1 pincée de sel,
- 1 botte de cerfeuil,
- Sel et poivre du moulin.

Réalisation

Éplucher les panais et les couper en quatre dans le sens de la longueur, retirer la partie centrale et les couper grossièrement.
Dans une casserole, cuire les panais 10 minutes à feu vif et à couvert avec le beurre, le lait et le sel.
Mixer la préparation.
Éplucher les clémentines en les conservant entières.
Chauffer fortement une poêle préalablement huilée, colorer les côtes d'agneau et les clémentines à feu vif, 2 minutes de chaque côté, saler et poivrer.
Servir les côtes d'agneau accompagnées d'une quenelle de purée de panais et d'une clémentine rôtie, le tout décoré de feuilles de cerfeuil.

vient de paraître

Le miel dans votre pharmacie

« Le miel dans votre pharmacie » est un ouvrage du Dr Olivia Metral paru aux éditions Baroch (www.baroch editions.com).



24 euros

Avec ce livre, on pénètre dans le monde merveilleux du miel dans sa forme thérapeutique puisque le docteur en pharmacie Olivia Metral n'hésite pas à parler d'apithérapie. Après un premier chapitre expliquant que la ruche est en fait une véritable officine pharmaceutique, l'auteur explique ce que sont les différents types de miel (miel monofloral, propriétés spécifiques…). Un chapitre ensuite est consacré aux indications thérapeutiques dans dix domaines de médecine comme la dermatologie, le sommeil ou encore la cardiologie, l'hépatologie, la rhumatologie avant de terminer avec la gynécologie-obstétrique. Le livre se termine par un chapitre parlant de miel et hôpital, pollinisation et environnement…

THIERRY MICHEL



OISE

Paroles de Jeune Agriculteur

ANCIEN CADRE

Fanny se destinait à la restauration. Elle a d'abord travaillé dans ce secteur d'activité, mais elle a changé pour devenir salariée dans une entreprise d'épiceries ambulantes. Puis elle est revenue s'installer sur l'exploitation agricole de ses parents.

Retour sur l'exploitation familiale

Fanny Pauwels est, depuis mars dernier, devenue agricultrice. Agée de 28 ans, elle ne se destinait pas à ce métier, ayant choisi la voie de la restauration. Elle avait donc terminé sa formation scolaire pour travailler dans ce secteur, ce qu'elle n'a fait que pendant deux ans, en salle : *« un travail ingrat »*, à cause des horaires très irréguliers.

L'envie de changer de métier l'a amenée à consulter les offres d'emplois. En répondant à une annonce parue dans la presse régionale, elle a été embauchée comme vendeuse à domicile, pour vendre des fruits et légumes et de l'épicerie dans un camion de commerce ambulant. Elle a fait cela pendant cinq ans dans la même entreprise, qui lui a ensuite proposé un poste de cadre, qu'elle a assumé pendant trois ans, jusque la naissance de son fils, Clément.

Et l'idée d'un retour à la terre, sur l'exploitation de ses parents, avait germé. C'est une exploitation de polyculture, sur un peu moins de 120 ha, située à Sérévillers, une commune de l'Oise frontalière avec le département de la Somme. Le chef d'exploitation, c'était Maman depuis le départ récent à la retraite de Papa. Leurs deux enfants partis dans la vie active, il semblait ne plus y avoir de successeur sur la ferme familiale, l'alternative était donc la cession à un tiers, sauf si Fanny concrétisait son projet d'y revenir. Enfant ou adolescente, elle avait aidé ses parents à certains travaux de la ferme, arracher les betteraves montées par exemple. Ce qu'elle apprécie dans ce métier, c'est la liberté de gestion, l'autonomie.

Elle a suivi les conseils de Papa en reprenant des études techniques, pendant un an au Paraclet, pour prépaprer un BPREA. Puis, après le parcours réglementaire à l'installation, elle est devenue agricultrice, en mars 2014, en reprenant 50 % des parts de l'EARL. Pour le parcours à l'installation, *« ça a été »* dit simplement Fanny, une jeune femme au caractère bien trempé, très méthodique. L'installation s'est donc bien passée, facilitée par le cadre familial, progressive grâce à la formule sociétaire, et elle a pu bénéficier des aides à l'installation, nationales et régionales.

Grandes cultures et aviculture

L'exploitation a un assolement diversifié, en céréales, betteraves, oléo-protéagineux et lin textile. Pendant 20 ans, il y avait eu une activité annexe avec un atelier de poules pondeuses, qui était l'affaire de Maman, mais que celle-ci avait abandonné. Les deux poulaillers avaient alors été loués et Fanny, dans son projet d'installation, avait intégré leur reprise à la fin du bail. Cette activité complémentaire présentait pour elle l'avantage de maintenir un lien direct avec le commerce. Il y a donc depuis son installation, une production d'œufs bio, avec un total d'un peu plus de 8 500 poules élevées en plein air. Toute la production est vendue à un grossiste. Cet atelier est géré à part puisque le reste de l'exploitation est resté en conventionnel. Toute l'alimentation doit donc être achetée. Les fientes sont valorisées en agriculture biologique, pour l'épandage sur une autre exploitation, sur des cultures bio.

Projets

La phase d'installation est encore très récente et pour l'instant, aucun changement n'est prévu. La fin de l'année culturale est arrivée et par chance, la moisson a pu être terminée pour fin juillet, évitant les épisodes pluvieux du mois d'août.

Et après ? Fanny bénéficie pour l'instant de l'aide de sa mère, qui est son associée dans l'EARL, et de son père, qui continue d'être l'homme de plaine. Mais Maman a prévu de prendre sa retraite dans 5 ans et en principe, Fanny pourrait alors se retrouver seule à la tête de cette exploitation. Elle y a déjà pensé, prévoyant l'embauche d'un salarié. Car le travail ne manque pas, *« je ne m'ennuie pas »* dit-elle. Mais elle aimerait quand même améliorer le corps de ferme, qui était celui de ses grands-parents, reconstruit en briques après la guerre. Une partie des bâtiments n'a pas été entretenue, n'étant plus adaptés aux matériels actuels. Mais, pour l'instant, il faut faire face aux travaux quotidiens, pour l'élevage des poules et pour les cultures. Donc, ce sera pour plus tard, mais on peut y penser dans la gestion des temps de travail. Et il faudra continuer à s'adapter aux évolutions des marchés et des résultats financiers dégagés par l'exploitation.

Puis de toute façon, il faut gérer avec sa vie de famille. Le petit Clément est souvent avec son Papy, qui semble satisfait de voir en lui *« peut-être un héritier sur la ferme »*. Qui sait ? Après tout, sûr que le métier a de l'avenir !

BERNARD LEDUC



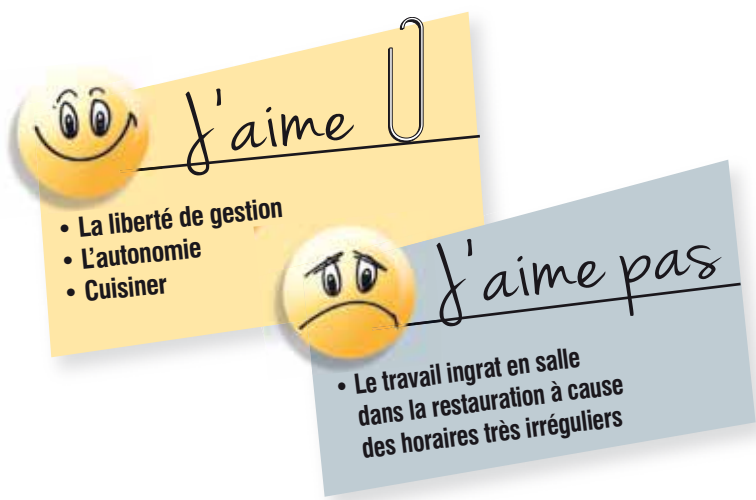
L'atelier de poules pondeuses, en élevage biologique, est réparti sur deux sites, avec un total d'un peu plus de 8 500 poules.
Tous les œufs sont vendus à un grossiste. Le jour de la photo, les poules étaient confinées dans ce poulailler, à cause d'une panne électrique... et d'un dépannage qui n'a pas été rapide : les artisans ruraux sont devenus rares, donc moins réactifs !

Son exploitation

- 120 ha en céréales, betteraves, oléoprotéagineux et lin
- Œufs bio : 8 500 poules plein air

Des loisirs ?

Désormais, elle ne regarde que très peu la télé : pas le temps pour cela. Mais ça ne lui manque pas.
Ce que Fanny aime faire, c'est cuisiner, mais surtout, s'occuper de son fils et jouer avec lui !



A Paris, le Grand Palais accueille jusqu'au 2 février 2015 une exposition consacrée à Niki de Saint Phalle, une rétrospective présentant toutes les facette de cette grande artiste.

Niki de Saint-Phalle, sacrée Nana


V. GODEMENT

Gwendolyn, 1966-1990, Sprengel Museum, Hanovre.


DR

Saint Sébastien (Portrait of my Lover), début 1961, Sprengel Museum, Hanovre.

J'ai eu la chance de rencontrer l'art parce que j'avais, sur un plan psychique, tout ce qu'il fallait pour devenir une terroriste » a déclaré à la fin de sa vie Niki de Saint Phalle. Pourtant, rien ne prédestinait la jeune femme à une carrière artistique. Catherine Marie-Agnès Fal de Saint Phalle naît le 29 octobre 1930 à Neuilly-sur-Seine dans une famille franco-américaine descendant des Croisées. Elle est élevée selon les codes de la bonne société new yorkaise et fréquente l'école religieuse du Sacré Cœur. Elle est d'abord mannequin puis se marie très vite et devient mère. Sa vie de femme aurait pu en rester là, mais elle commence en 1950 à peindre ses premières toiles en mêlant cultures française et américaine. Sensible, portant un regard acéré sur la société dans laquelle elle vit, Niki de Saint Phalle est une autodidacte qui adore multiplier les voyages, les visites de musées et les rencontres artistiques. En 1953, à la suite d'une grave dépression et d'un séjour en hôpital psychiatrique où elle est diagnostiquée schizophrène, elle décide de se consacrer pleinement à l'art dont elle reconnaît le caractère thérapeutique : « *Peindre calmait le chaos qui agitait mon âme. C'était une façon de domestiquer ces dragons qui ont toujours surgi dans mon travail* ». Deux atmosphères contradictoires émaillent son travail : la violence et le chaos d'un côté, la poésie et la joie de vivre de l'autre. La création est son obsession et pour y parvenir, elle explore toutes les voies : sculpture, peinture, collage, performance, cinéma, écriture.

Cette rétrospective, première grande exposition consacrée à Niki de Saint Phalle depuis vingt ans, regroupe plus de 200 œuvres et documents d'archive ainsi que des courts-métrages où elle explique sa démarche et son travail. La femme et l'artiste sont aussi étonnantes que détonantes. Celle qui admire Gaudí aspire au bonheur mais doit faire face à ses démons intérieurs. Abusée par son père dans l'enfance, elle n'aura de cesse d'exorciser ce douloureux épisode.

ARTISTE POPULAIRE ENGAGEE

Il est alors plus aisé de comprendre pourquoi de nombreuses créations comportent des armes : couteaux, pistolets, hachoir… Et puis pendant près de dix ans, de 1960 à 1970, l'artiste effectue des « tirs » : des séances, ou plutôt des performances où elle s'arme d'un fusil et tire sur des reliefs couverts de plâtre pour faire éclater des sachets de couleurs qui éclaboussent le tableau.

Son combat, elle le mène aussi contre sa mère, car elle porte depuis son plus jeune âge un regard très critique sur la condition féminine : « *Très tôt je décidai de devenir une héroïne. Qui serais-je ? George Sand ? Jeanne d'Arc ? Napoléon en jupons ? Je ne vous ressemblerais pas ma mère. Vous aviez accepté ce qui vous avait été transmis par vos parents : la religion, les rôles masculin et féminin, vos idées sur la société et la sécurité (…)* ».

La femme est donc l'un de ses grands sujets de prédilection et les titres qu'elle choisit pour ses assemblages sont révélateurs de son état d'esprit : « *Mariées, Accouchements, Prostituées, Sorcières, Déesses* ». Dans le prolongement de son affirmation féministe, l'artiste décide de donner le pouvoir à ses Nanas, de monumentales et plantureuses sculptures habillées de couleurs vives. Elles revêtent différentes formes, elles sont tantôt des statues, tantôt des ballons gonflables, des sérigraphies et même des bijoux. Et les titres qu'elle donne à certaines - Joséphine Baker ou Black Rosy en référence à Rosa Parks, une figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux Etats-Unis, - en disent long sur les causes que Niki de Saint Phalle a défendues toute sa vie. A travers ses Nanas, elle domine et écrase le pouvoir masculin : « *Nous avons le Black Power, alors pourquoi pas le Nana Power ? Le communisme et le communisme ont échoué. Je pense que le temps est venu d'une nouvelle société matriarcale. Vous croyez que les gens continueraient à mourir de faim si les femmes s'en mêlaient ? Ces femmes qui mettent au monde ont cette fonction de donner la vie. Je ne peux m'empêcher de penser qu'elles pourraient faire un monde dans lequel je serais heureuse de vivre* ». Car la quête d'une des plus grandes artistes féminines contemporaines ayant toujours voulu s'adresser à tous - à l'observation de son œuvre aux multiples facettes et aux différents niveaux de lecture - est bien celle du bonheur dans un monde égalitaire.

VALERIE GODEMENT

EN PRATIQUE



DR

L'exposition consacrée à Niki de Saint Phalle est ouverte jusqu'au 2 février 2015 au Grand Palais à Paris.
Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 22 h.
Fermeture à 20 h les dimanches et lundis.
Tarifs : 13 euros (normal), 9 euros (réduit pour les 16-25 ans, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses) et gratuit pour les moins de 16 ans, les bénéficiaires du RSA et du minimum vieillesse.
Dans le prolongement de l'exposition, le Grand Palais et le Centquatre-Paris présentent la Cabeza ou Tête de mort, un immense crâne revêtu de miroirs et de pierres colorées jusqu'au 1er février 2015. Cette œuvre de Niki de Saint Phalle a la particularité de se visiter de l'intérieur.

Informations : www.grandpalais.fr

ŒUVRE AMBITIEUSE

Le Jardin des Tarots



« *En 1955, je suis allée à Barcelone avec mon mari Harry Mathews. C'est là que j'ai vu le magnifique parc Güell de Gaudí. J'ai rencontré à la fois mon maître et ma destinée. J'ai tremblé. Je savais qu'un jour, moi aussi, je construirais un jardin de joie. Un petit coin de paradis* » a déclaré Niki de Saint Phalle pour expliquer la genèse du Jardin des Tarots qu'elle a commencé à construire en 1979 au cœur des collines toscanes, près de Capalbio en Italie. Ce projet le plus faramineux de sa carrière l'a accaparée jusqu'en 1998. Ce jardin magnifique est un parc de sculptures monumentales inspirées des vingt-deux arcanes majeurs du jeu de tarot. L'artiste a elle-même financé ce long et coûteux chantier qu'elle considérait comme un défi au système masculin dominant : « *J'avais un besoin impératif de prouver qu'une femme pouvait assumer un travail aussi fou et aussi grand (…)* ».